



ARCHIVES DE L'EGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France

106, rue du Bac, 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 27

Pâques 1987

Renseignements pratiques

1) Les 27 et 28 juin 1987 : à Strasbourg : 45e réunion du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines

Renseignements et inscriptions :

- au Secrétariat du Groupe : 8, rue de l'Abbé-Grégoire. 75006 PARIS
- à l'antenne locale : Soeur Pascale Miss (session des archivistes)
12, rue J. Knauth. 67000 STRASBOURG

2) Le 6e stage de formation archivistique spécialisée sera organisé à Strasbourg du lundi 29 juin au samedi 11 juillet prochain

Renseignements : adressés directement aux inscrits dans la 2e quinzaine de mai.

3) Le 8e Congrès national de l'Association des archivistes de l'Eglise de France aura lieu à Paris les 30 novembre 1987, 1er et 2 décembre suivant

Thème général du congrès : **"Les archives ecclésiastiques et religieuses à travers les périodes troublées"**

- feuilles jointes*
voir **
- * Proposer les sujets de communication ou d'intervention (titre même provisoire) avant le 30 juin
 - ** Envoyer pour le 15 septembre une documentation au moins succincte sur l'histoire des archives de votre fonds (diocésain ou religieux) à travers les périodes troublées (en indiquant spécialement ce qui est propre à votre fonds).

Inscription : la feuille d'inscription sera jointe au bulletin n° 28.

4) Les 3 et 4 décembre 1987, à Paris : 46e réunion du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines

Renseignements et inscriptions au Secrétariat du Groupe : 8, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 PARIS

=====
L'Assemblée générale du 21 octobre 1986 a décidé de fixer, pour 1987, le montant de :
- cotisation-abonnement (personnes physiques travaillant au service d'un fonds d'archives ecclésiastiques ou religieux) : 85 F.
- abonnement au bulletin (personnes physiques ou morales désireuses d'entretenir des relations avec l'Association) : 120 F.
=====

Nomination

Paris-Notre-Dame (bulletin hebdomadaire de l'Eglise de Paris), n° 162, du 25 mars 1987, annonce la nomination, par le Saint-Siège, à la demande du Cardinal Lustiger, du P. Charles Molette, responsable de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France, comme prélat d'honneur de Sa Sainteté.

En annonçant cette nomination, le bulletin diocésain de Paris ajoute :
"Une prélature d'honneur est une dignité accordée par le Saint-Siège à des prêtres dont le mérite est publiquement reconnu. C'est également le moyen d'honorer des communautés dont ces prêtres sont les pasteurs. Cette dignité les établit dans un rapport particulier avec le Saint-Père dont ils deviennent ainsi les "familiers".

EDITORIAL

Volontiers, j'attirerai l'attention sur une question fondamentale, qui concerne les archives ecclésiastiques et religieuses : à savoir les traces qu'elles ont à garder de la sainteté vécue sur le chemin des hommes. Il ne suffit pas de regretter telles ou telles difficultés ou lacunes de l'un ou l'autre procès de béatification. Il faut en tirer la leçon, et commencer par constituer, engranger et exploiter les archives qui témoignent de la sainteté vécue au milieu de nous en langage de chair et de sang.

Constituer les archives susceptibles de rendre ce témoignage suppose, bien évidemment, que soit vivant le sens de la sainteté chez ceux qui vivent auprès des saints que Dieu est en train de façonner. "Il est certain qu'un siècle et une société, où le culte des saints serait délaissé et où serait refroidi le sens de l'admiration pour l'héroïsme des vertus ne seraient pas les champs les mieux indiqués pour une splendide floraison de sainteté" (Pie XII : texte posthume préparé pour novembre 1958 en vue de la commémoration du 2e centenaire de la mort du pape Benoît XIV, cf. *Actes de Pie XII*, éd. Bonne Presse, t. XX, p. 488).

Engranger et conserver requiert le même sens de la sainteté. A ce point de vue, les réponses à l'enquête "Victimes" laissaient voir d'assez nombreuses lacunes. Il est même apparu que des pièces versées dans tel dépôt diocésain en 1945 ou 1946 ont disparu, que des témoignages cependant sollicités alors par telle curie diocésaine demeurent introuvables aujourd'hui. Ailleurs encore, ne s'est-on pas dépouillé, au bénéfice de quelque collectionneur, de documents précieux, qui sont en réalité des reliques authentiques de saints contemporains, de martyrs qui sont nos frères. Que pourrait valoir un prétendu aggiornamento post-conciliaire, diocésain ou religieux, qui ferait fi des grandeurs de sainteté ?

Exploiter ce genre d'archives ne peut qu'aider les archivistes "à faire saisir la nature propre et le sens plénier des documents dont ils donnent communication", puisque ce genre d'archives demeure, bien évidemment, un axe de référence spécifique pour l'histoire religieuse. Sur ce point, voir dans ce numéro du bulletin les pages 75-81 et les pages 9-12 du supplément.

Mgr Charles Molette

MEMENTO

Nous aurons une pensée et une prière particulières pour :

- le P. Jean-Baptiste Vérinaud (1926-1987) : né à Segré ; grand séminaire d'Angers ; entré aux Missions étrangères de Paris le 1.10.1945, prêtre le 29.5.1949 ; après un an au petit séminaire M.E.P. de Beaupréau, part pour les Indes le 22.9.1950, dans le diocèse de Pondichéry où il est attaché, il se met au tamoul et à la musique indienne, il est curé de Villupuram en 1956 (3000 catholiques), de Neyveli en 1960 (bientôt 8000 catholiques), et en 1968 il est responsable de l'action catholique du diocèse ; sa santé le fait rapatrier en 1970 ; directeur de la revue M.E.P. en 1975, il succède en 1981 au P. Guénnou comme archiviste général des M.E.P., ouvre libéralement les archives, publie en 1983 une étude sur les martyrs de Corée à l'occasion de leur canonisation.

- le frère Serge (né Gabriel) Dupont (1921-1985) : fait sa profession religieuse chez les Frères de la Sainte-Famille le 19.3.1939 ; au retour du S.T.O. fait une licence de lettres-philosophie ; enseigne français, histoire-géographie, philosophie, fervent du cinéma ; en 1983 vient à la maison-mère de Belley comme historiographe de la congrégation et prépare la béatification du fondateur.

HISTORIQUE de l'ORIGINE & du DEVELOPPEMENT
du GROUPE de RECHERCHES HISTORIQUES & ARCHIVISTIQUES
des CONGREGATIONS FEMININES FRANCAISES

A l'Assemblée Générale de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France, qui s'est tenue à Paris le 21 octobre 1986, notre Président, Monsieur l'Abbé Charles Molette m'avait demandé de vouloir bien évoquer les origines et le développement du Groupe de Recherches historiques et archivistiques.

S'il est relativement aisé de présenter un Groupe qui fonctionne, de dégager ses lignes de force et les objectifs qu'il poursuit, il est beaucoup moins facile de parler des préliminaires à sa naissance.

En ce mois de janvier où la SNCF occupe le devant de la scène, une image malgré moi, me vient à l'esprit. En ce qui me concerne, c'est un peu comme si j'avais pris le train en marche ; le convoi était bien engagé sur ses rails, promettait une bonne vitesse de croisière ; le parcours était balisé et même si les usagers des années 70 étaient encore peu nombreux, on savait très bien où l'on voulait aller.

Je pourrais donc évoquer nos premiers itinéraires, faire des statistiques et donner des pourcentages de fréquentation, interviewer au besoin les utilisateurs sur l'intérêt des paysages traversés, aussi diversifiés que l'est la Pologne.... du VI^e parisien...Mais, que dire de ce qui s'est passé en-deçà de la gare de départ ? D'où est venu le projet de cette "ligne spéciale", dans les embranchements sinueux de l'Histoire, de l'Archivistique, de la Sociologie religieuse ? Le dit projet a-t-il séjourné dans les arcanes des bibliothèques ? A-t-il pris corps dans quelque Guide élaboré de main de maître, lentement mûri à la suite d'enquêtes ? Quel en fut l'initiateur ?

Eh bien ! plutôt que de vous épuiser, ahanant à la poursuite de ce train, je l'abandonne sous la verrière enneigée de quelque gare provinciale, car la réponse à toutes ces questions, elle existe ! Je l'ai trouvée dans le numéro 5 du Fascicule du Groupe de Recherches. Plutôt qu'en faire un banal résumé, mieux vaut laisser parler Monsieur l'Abbé Molette :

"Il est notable que, de nos jours, se manifeste un intérêt renouvelé pour les sources de l'histoire religieuse de la France. Les raisons en sont multiples.

Il y a eu tout d'abord des soucis pastoraux qui, devant la déchristianisation dont on prenait de plus en plus conscience, ont provoqué des études de sociologie religieuse : les premières recherches menées dans ce domaine se sont développées en symbiose avec le renouveau pastoral, puis missionnaire, qui aura marqué les orientations apostoliques de l'Eglise catholique en France dans les dernières décennies. Les noms du chanoine Fernand Boulard et du doyen Gabriel Le Bras restent attachés à ces efforts, auxquels ils ont su imprimer un caractère scientifique.

Des travaux universitaires aussi ont vu le jour, à l'instigation ou sous le patronage -notamment- du doyen André Latreille, du doyen Pierre Renouvin ou du président Alphonse Dupront. Ces recherches ont abordé, non seulement ce qui concerne l'histoire des hommes et des institutions, non seulement ce qui concerne les rapports entre l'Eglise et l'Etat... mais encore ce qui concerne divers mouvements au grès de la vitalité propre de l'Eglise catholique en France dans le domaine de l'apostolat des laïcs, du catholicisme social ou des congrégations religieuses.

Il y a lieu aussi de mentionner l'intérêt que ces recherches et ces travaux ont provoqué chez les archivistes de l'Etat, qui ont consacré leur Xe congrès annuel, tenu à Nîmes en juin 1962, au problème des archives religieuses : avec -notamment- les exposés de l'inspecteur en chef Guy Duboscq sur les archives diocésaines et paroissiales, et du conservateur en chef Bernard Mahieu sur les archives des congrégations.

C'était aussi l'époque où, à Rome, venait d'être instituée, puis érigée en personne morale, la Commission pontificale des archives, à laquelle Jean XXIII demandait d'apporter sa contribution pour la préparation du concile Vatican II.

Bientôt, en France, les événements de mai 1968 incitaient le ministère de l'Education nationale à constituer une commission des archives, dont le président demandait que, comme pour les établissements de l'enseignement public, fût entrepris, pour les établissements de l'enseignement catholique, un travail de sauvegarde des archives anciennes et de conservation des documents annuellement produits, afin que demain une histoire de l'enseignement, de la pédagogie, et de l'éducation, puisse recourir aux sources dont elle aurait besoin.

Dans ce contexte, une enquête avait été entreprise en 1964-1965 du côté des archives diocésaines, sous les auspices de la Société d'histoire ecclésiastique de la France ; dans le n° 150, de janvier-juin 1967, de la Revue d'histoire de l'Eglise de France, a paru un "premier bilan de l'enquête sur les archives diocésaines". Cette enquête a abouti au Guide des archives diocésaines françaises, publié par Jacques Gadille en 1971. Et, dans la foulée de ce travail, a été poursuivie, grâce à l'appui du C.N.R.S., une enquête sur les visites pastorales, dont les résultats donnent lieu à une importante publication dont paraissent actuellement les premiers volumes.

Du côté des congrégations religieuses, il fallait arriver à un effort semblable à celui qui avait été accompli du côté des archives diocésaines. Mais l'entreprise concernait un ensemble de fonds numériquement au moins dix fois plus important que celui des archives diocésaines. C'est le mérite de Michel François, alors doyen de la Faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris, et du Père Guillaume de Bertier de Sauvigny, professeur à l'Institut catholique de Paris, d'avoir perçu le caractère urgent et l'utilité de ce travail, et d'en avoir favorisé la première préparation par un recours au C.N.R.S.

Il convient d'ailleurs de noter qu'à ce moment précis, cette demande, en rejoignant d'autres préoccupations, s'inscrivait ainsi dans une perspective plus vaste.

Car, par les thèses d'histoire religieuse dont il avait été amené à diriger l'élaboration, le doyen Pierre Renouvin en était arrivé à diagnostiquer pour l'Eglise catholique en France la nécessité de se doter d'une véritable politique d'archives. C'est ainsi que, pour répondre à ce besoin, il se tourna vers Charles Molette qui, après avoir compulsé bien des archives émanant de la vitalité de l'Eglise catholique en France, était sur le point de soutenir sa thèse sur l'Association catholique de la Jeunesse française : en acceptant au C.N.R.S. un poste susceptible de lui permettre de rendre un service utile et même nécessaire pour les sources de l'histoire religieuse, l'abbé Molette serait à pied d'oeuvre pour assurer la responsabilité de la politique d'archives qu'il y avait à promouvoir en accord avec les autorités ecclésiastiques et religieuses responsables, et pour laquelle il se trouvait doublement qualifié, de par sa compétence de chercheur et de par sa situation ecclésiastique.

Il lui est vite apparu aussi qu'un travail urgent était à faire du côté des congrégations religieuses féminines, qui en France comptaient alors près de 100 000 membres. Les premières enquêtes, menées en ce domaine de 1967 à 1969, révélèrent, en effet, que les congrégations religieuses féminines étaient généralement les plus démunies par suite du manque de personnel qualifié. Les besoins éprouvés dans ce secteur se sont affirmés lors d'une session d'archivistes de congrégations féminines, qui s'est tenue à l'Institut catholique de Paris du 3 au 5 mars 1969. Et, afin de répondre au désir exprimé par une centaine de congrégations, il a été nécessaire de commencer par mettre au point, -en collaboration avec elles et grâce au concours de responsables des Archives nationales ainsi que de quelques archivistes de congrégations particulièrement qualifiés- le cadre de classement paru dans la Gazette des archives du 1er trimestre 1970.

En outre, les congrégations féminines françaises étaient au nombre d'environ 400 (dont plus de la moitié nées depuis la Révolution). Or les regroupements en cours, les baisses d'effectifs qui, amorcées en 1935, se faisaient désormais sentir sérieusement, et les fermetures de maisons qui en résultaient, mettaient parfois en péril les traces documentaires du passé (certaines congrégations n'avaient même pas conservé tout le travail - cependant important - qu'elles avaient fait tout récemment à l'occasion de leur "aggiornamento") et ne favorisaient pas plus l'enregistrement des documents présents que le sauvetage et la mise en ordre des archives des congrégations absorbées.

Il était donc urgent d'aider à la conservation de ces sources de l'histoire religieuse dont certaines étaient en péril. Et il était utile d'offrir aux historiens un guide dans leur recours à ces sources documentaires. Tel était le double but du Guide des sources de l'histoire des congrégations féminines françaises de vie active, publié à la fin de 1974 par Charles Molette.

Du souci qui s'est affirmé à cette occasion au sein des congrégations féminines françaises de vie active sont nées les premières rencontres de ce qui allait devenir le "Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines". Depuis décembre 1971, quelques religieuses, historiennes ou archivistes, se sont réunies chaque trimestre : de huit qu'elles étaient au début, leur nombre est (en 1978) passé à près d'une centaine (représentant plus de 65 congrégations différentes). Et désormais, chaque année, un fascicule assez important rend compte de leurs travaux : l'effort dont témoignent ces fascicules rend manifestes l'importance et l'utilité d'une confrontation des sources documentaires.

Il y a lieu, enfin, de noter que, dans le même temps, toutes ces diverses entreprises amenaient à commencer à avoir une vue d'ensemble de la situation des sources de l'histoire religieuse de la France. Et il apparaissait que cette situation était grave, parfois dramatique. Il fallait, en effet, prendre acte de l'absence d'une véritable politique à l'égard des archives, à l'heure précisément où les fermetures d'établissements et la diminution des effectifs

n'en faisaient sentir que plus vivement la nécessité. D'un côté, il arrive que ceux qui sont à la source des archives, ou bien ne savent pas quoi garder, ou bien même actuellement se comportent pratiquement comme s'ils se désintéressaient de la question ; et d'autre part, les archivistes, malgré toute leur bonne volonté et leur obscur dévouement, demeurent le plus souvent isolés et aux prises avec des difficultés bien concrètes, par suite d'une formation souvent insuffisante et par suite de conditions de travail assez précaires. C'est de cette situation qu'est née l'Association des archivistes de l'Eglise de France. Fondée en 1973, cette Association -qui n'est pas à proprement parler une association religieuse puisque c'est une association civile érigée selon la loi française de 1901- a été instituée et fonctionne, d'après ses statuts mêmes, "en accord avec les autorités ecclésiastiques et religieuses" ; et il est aussi précisé dans les statuts que plutôt que le caractère (d'Eglise, d'Etat, ou privé) des dépôts, c'est le "caractère propre des fonds envisagés" qui est le critère retenu par l'Association.

Lors de l'assemblée constituante de cette Association des archivistes de l'Eglise de France, le 19 septembre 1973, il a été décidé que cette Association devrait s'ouvrir aussi aux religieuses. Or, la 7^e réunion du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines, qui réunissait plus d'une vingtaine de membres effectivement présents, fournissait bientôt l'occasion d'achever la constitution de l'Association. L'existence et la vitalité de ce Groupe témoignaient, en effet, d'un effort commun entrepris dans le domaine historique et archivistique par les congrégations féminines. La représentativité du Groupe, en accord avec l'U.S.M.F., lui a ainsi permis de faire entendre la voix des religieuses au berceau de l'Association des archivistes de l'Eglise de France, de sorte que la soirée du 9 décembre 1973 a été comme l'achèvement de l'assemblée constituante de l'Association. Le lendemain, l'Association était déclarée à la préfecture (J.O. du 22.12.1973).

Dès lors, les religieuses allaient être présentes au sein de l'Association, -le Groupe comme tel conservant dans ses réunions et ses activités propres, son autonomie de travail spécifique.

Charles Molette"

Désormais l'Association des Archivistes de l'Eglise de France et le groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises, jaillis tous deux de la même inspiration, vont mener leur existence quasiment en symbiose : progressant d'un même mouvement sur des voies parallèles et complémentaires, leurs travaux, par d'heureux aiguillages, les font harmonieusement se rencontrer en diverses circonstances, en particulier lors des congrès de l'Association et des cours de formation archivistique spécialisée ; le premier de ces stages a eu lieu à l'Institut catholique de Paris en juillet 1980, à la suite de la Semaine d'information archivistique que le cardinal Antonio Samoré avait bien voulu organiser pour les "formateurs des formateurs" à l'Archivio segreto vaticano.

Mon propos étant de m'en tenir aux activités spécifiques du Groupe, c'est ce côté que je considérerai uniquement.

1 - But des réunions du Groupe de Recherches.

C'est d'amener à se rencontrer et à travailler de concert, des religieuses archivistes et historiennes, appartenant à des congrégations françaises, mais sans exclusivisme puisqu'à l'occasion il sera question de la Pologne, de la Belgique, du Canada ou de l'Irlande...

- pour :
- leur faire prendre meilleure conscience des sources de leur histoire religieuse, spirituelle, missionnaire,
 - les former à la gestion de ces sources (traitement, classement, etc)
 - les former à l'exploitation de ces sources, non seulement en vue de faire connaître à leur congrégation et à l'Eglise les "mirabilia Dei", mais encore afin d'en témoigner dans le champ de l'histoire par la mise en lumière de la manifestation de ces "mirabilia Dei" sur le chemin des hommes.

2 - Moyens pour y parvenir.

Cette formation personnelle et collective est une pédagogie active, méthodique, guidée et contrôlée par le maître rigoureux et exigeant qu'est notre Président, M. l'abbé Molette.

La formation spécifique à l'archivistique est assurée en priorité par les stages de formation spécialisée. Chacune des soeurs archivistes est aussi invitée à un travail personnel de recherches et d'élaboration à partir des sources documentaires de sa congrégation. Elle présente ce travail sous forme de communication aux membres du Groupe lors des rencontres (trois ou deux fois l'an) ; ces exposés sont suivis d'échanges, mises au point, etc.

Les textes des communications sont publiés dans le *Fascicule* du Groupe (14 numéros ont été édités depuis 1974).

A l'occasion des congrès de l'Association, stages de formation ou rencontres régionales, les soeurs, à plusieurs reprises, ont été invitées à présenter un panneau sur leur congrégation, selon le thème choisi. De telles expositions ont eu lieu à ce jour à Paris, Sées, Angers, Lyon, Toulouse, Lille.

3.- Thèmes ayant fait l'objet de travaux de recherches.

Un premier constat s'impose : si 8 religieuses se sont réunies à l'origine autour de M. Molette, plus de 150 sont regroupées aujourd'hui. C'est dire l'intérêt manifesté par les diverses congrégations et l'U.S.M.F., pour le travail propos, qui répond à une attente.

Le premier thème étudié a été :

"Vie religieuse et apostolique aux origines de votre congrégation. Apports et lacunes des sources existantes au sujet de ces deux points. Y eut-il antériorité ou concomitance d'un projet par rapport à l'autre ? Line de ces projets avec d'autres congrégations."

Fasc. 1 et sq.

C'était là une base de départ aux données irrécusables, et la confrontation avec d'autres congrégations allait permettre un mutuel éclairage. Pour ce banc d'essai, en décembre 1973, huit religieuses se lancent courageusement. Depuis cette date, une soixantaine d'archivistes se sont exprimées sur le même sujet qui n'a pas fini d'être exploité et de susciter l'intérêt.

La question a été abordée en 1978/79 sous l'angle "Exigences spirituelles et service de la cité aux origines", en relation avec l'exposition présentée à Paris en novembre 1979.

Fasc. 6 et 7/8

L'année 1980, s'est ajoutée la question des vœux et des promesses, particulièrement le quatrième vœu ; car outre les vœux de dévotion, un 4ème vœu, qu'on pourrait appeler de spécialisation, s'est fait jour, point précis de recherches soulevé par des congrégations enseignantes.

Fasc. 7/8

En 1981, tout en poursuivant les travaux précités, nous avons ouvert un dossier sur :

"La question des relations des Congrégations avec les autorités civiles et les autorités ecclésiastiques aux origines". (14 exposés) *Fasc. 9. 11*

Depuis cette date, nous avons mis en chantier deux séries de recherches sur des sujets d'ordre général :

A. Attitude des Congrégations lors de la Révolution de 1789, avec une attention particulière à la question des archives durant cette période.

Ce sujet amorcé seulement, n'a pas été traité par l'ensemble des soeurs ; jusqu'ici il a été envisagé plutôt sous l'angle de la Reconstitution des congrégations au lendemain de la Révolution. *Fasc. 7/8*

Mais l'approche du bi-centenaire de 1789 invite à poursuivre et approfondir en ce domaine.

B. La question des lois scolaires de 1880 à 1905.

Ce deuxième projet a été beaucoup plus abondamment étudié, avec l'aspect connexe de la sécularisation et ses répercussions sur la vie des congrégations enseignantes. *Fasc. 11. 13*

Par ailleurs, indépendamment des sujets d'ordre général, trop brièvement énumérés ci-dessus, il faut noter la participation :

- de soeurs archivistes ou historiennes pour des interventions ponctuelles :
 - . spiritualité et droit (étude de droit canonique) *Fasc. 3*
 - . implantations de communautés (en lien avec les rencontres régionales)
 - Bordeaux, nov. 1977 *Fasc. 5* Lyon, avril 1981 *Fasc. 7/8*
 - Namur mai 1984 *Fasc. 12* Lille juin 1985 *Fasc. 14*
- de prêtres, religieux ou laïcs, apportant un éclairage sur une question :
 - . place des congrégations féminines dans les archives des instituts masculins (Dominicains, *Fasc. 3* Spiritains, *Fasc. 4*)
 - . méthodologie en Histoire religieuse (B. Waché, *Fasc. 4*)

4 - Rôle de l'abbé Molette.

Je n'ai fait jusqu'ici qu'inventorier très brièvement quelques-uns des thèmes qui ont fait l'objet de recherches, communiquées dans des exposés.

Mais tout au long de ces années, l'attention du Groupe a été constamment éveillée et soutenue par des interventions magistrales : je parle bien évidemment de l'enseignement donné par notre Président.

A chacune de nos rencontres qu'il préside avec assiduité, compétence et dévouement, Monsieur Molette apporte le point de vue du chercheur, de l'historien, du théologien. Non seulement il intervient à l'occasion pour un enseignement spécifique, par exemple :

- . Le courant des congrégations féminines à vœux simples et les origines des communautés séculières à l'heure de Latran IV, d'après le témoignage de Jacques de Vitry *1978, Fasc. 5*
- . Les congrégations religieuses féminines enseignantes : XVII-XIX^e s. *Fasc. 7/8*
- . Les religieuses françaises pendant la 2^e guerre mondiale. *op. cit.*

mais sa présence à chacune des réunions du Groupe est plus qu'une présidence. C'est une participation positive, stimulante, valorisante pour nos modestes travaux. Il présente et commente chacun d'eux, les replaçant dans le contexte de l'Histoire générale et de l'Histoire religieuse. Il en relève sagement l'intérêt en éclairant de son érudition, tel détail en rapport avec la situation historique du moment, tel personnage à l'action déterminant ; il souligne l'imbrication des recherches archivistiques et des recherches historiques.

Il n'est qu'à relire les premières pages de chacun des 13 premiers fascicules. Elles nous livrent, sous forme de *Liminaire*, un enseignement substantiel, dense, circonstancié, qui mériterait après la publication du *Guide des Sources de l'Histoire des Congrégations féminines françaises de vie active*, d'être repris dans son ensemble en une sorte de *Memento* de formation permanente à l'usage des archivistes du Groupe.

Cet aspect méthodologique aussi bien que les fruits incontestables de ces années de travail me poussent à m'arrêter un peu à ces liminaires et à attirer l'attention sur ces textes. A défaut de pouvoir les reprendre tous dans leur intégralité ou d'en présenter une vue synthétique, je me bornerai à en faire une lecture assez rapide en rappelant tout simplement tel ou tel passage, tout en étant bien consciente d'être arbitraire dans mes choix. Résumer, c'est trahir, je réclame donc l'indulgence du lecteur, mais surtout de l'auteur des liminaires.

1974 : Après avoir évoqué l'origine du groupe, situé le contenu des travaux de cette première cordée, notre Président fait remarquer qu'une congrégation ne part jamais à zéro. Elle baigne dans un environnement humain, religieux. Par des exemples concrets, il souligne à travers nos recherches, l'interdépendance des congrégations d'une époque, parfois à l'insu des contemporaines. Il constate :

. que le projet religieux et apostolique de la plupart de nos communautés comporte une recherche de vie en commun selon les conseils évangéliques, avec rejet de la clôture, comme incompatible avec le travail apostolique.

. que le XVII^e siècle a foisonné de ces petites implantations locales pour l'éducation et l'instruction des filles, dont certaines importantes et vivaces, ont complètement sombré à la Révolution. Pourquoi ?

. que si, dans l'ancienne France, elles bénéficiaient pour la plupart de protections épiscopales, elles reçoivent davantage au XIX^e le soutien d'ordres religieux masculins.

Fasc. 1

1975 : Le liminaire titrant : "Archives, Histoire et vie spirituelle", rappelle le souci constant des archives dans l'Eglise dès les origines et les efforts entrepris depuis le XV^e siècle surtout, souci qui a abouti à la constitution, de l'Archivio segreto vaticano, à son enrichissement et à son rayonnement par l'édition de guides, la création de l'Ecole de paléographie, de diplomatique, suivie d'un cours d'archivistique... jusqu'à la mise en chantier du nouveau local ultra-moderne que nous avons eu l'honneur de parcourir en juillet 1980, sous la conduite du Cardinal Samoré, avant son inauguration par Jean-Paul II.

Ce liminaire montre la recrudescence d'intérêt pour l'archivistique religieuse à partir des années 60 en France, dans le monde universitaire et ecclésiastique, et dans celui des congrégations religieuses à l'heure de l'*aggiornamento*, dans la mouvance de Vatican II. Les archives ne gardent-elles pas "le trace du Dieu vivant", ne sont-elles pas un lieu théologique, une source spirituelle pour les générations successives, en même temps qu'un fait de civilisation et une documentation irrécusable pour l'historien".

Fasc. 2

1976 : Le liminaire de cette date évoque d'abord la rencontr franco-polonaise, tenue à Paris en octobre 1975 -occasion pour huit religieuses de Pologne d'effectuer des recherches sur leurs archives dans des fonds français mais surtout lieu d'échanges et de confrontation avec notre Groupe au sujet de nos travaux respectifs (1).

(1) Ces échanges se sont d'ailleurs poursuivis puisque du 8 au 22 avril 1977 un colloque fut organisé à Varsovie, Lublin et Cracovie, à l'occasion d'une rencontre, à l'Université catholique de Lublin, du Bureau historique des congrégations féminines polonaises et d'une importante délégation du Groupe de recherches historiques et archivistiques des Congrégations féminines françaises.

De ces échanges est née une série de volumes de *Sources franco-polonaises d'histoire religieuse*. Le 1er volume rassemblait les travaux de la rencontre

Ce numéro, comme les deux précédents, se réfère aux origines des congrégations, avec la présentation de trois d'entre elles, du XVII^e. Le liminaire attire l'attention sur l'éventuelle concordance des sources de deux congrégations du même nom, et presque de la même époque, au sujet de leurs activités pédagogiques et sur la différence d'attitude devant les vœux dans leur "projet..." mais qu'entend-on exactement par "projet de vie religieuse" à cette époque ? Fasc. 3

1977 : Le *Fascicule 4*, tout en faisant une analyse serrée des communications de l'année -toujours en relation avec les origines- aborde la question délicate de "la mémoire vivante de la communauté", du contenu que l'on met sous l'expression "projet de vie religieuse" au XVII^e siècle. M. Molette insiste sur l'utilisation du vocabulaire adéquat, le courage pour ausculter le réel dans une attitude objective, à l'abri des modes et des pressions et sans a priori de lecture tiré de l'avenir. Fasc. 4

Ce liminaire traite aussi des congrégations absorbées et de la nécessité de conserver la trace de leur passage dans l'histoire de l'Eglise.

Ces textes sont à la fois un stimulant pour retravailler certaines questions par les interrogations qu'elles posent, en même temps qu'une mise en garde contre la négligence et l'approximatif, le manque de rigueur dans la méthode.

1978 : Le 5^e liminaire fait référence aux travaux pratiques qui ont marqué le troisième congrès de l'Association à Bordeaux 1977 et il fait le point sur l'origine et le développement du groupe et ses relations avec l'Association (cf. début de cet article). Fasc. 5

1979 : Le 6^e liminaire est une présentation très détaillée de l'exposition organisée chez les soeurs de Saint Maur, à l'occasion du quatrième congrès national à Paris 1979, sur le thème "Inspiration spirituelle et service de la cité aux origines". *Bulletin spécial* Fasc. 6

1980 : Les expositions se succèdent, doublant les rencontres. Après Paris, c'est 1981 : Sées, puis Angers. Cette reprise de l'exposition constitue "un effort renouvelé, croissant pour sensibiliser les congrégations et leurs responsables à la question des archives, pour manifester aussi le travail important, souvent méconnu, accompli par les archivistes et mettre en évidence la conjonction chez les soeurs de vie apostolique, des exigences spirituelles et des impératifs d'un service de la cité". Fasc. 7/8

1982 : Le liminaire du n° 9 évoque le dixième anniversaire du Groupe de recherches et les travaux qui ont jalonné cette première décennie. Rappelant la devise inscrite sur le sceau des archivistes de l'Eglise de France :

suite de la note (1)

de 1975 qui n'avaient pas pris place dans les actes du congrès de l'Association des archivistes de l'Eglise de France ou dans le fascicule des travaux du Groupe de recherches des religieuses françaises : sous-titré "Congrégations féminines", ce volume a été édité, sous forme polycopiée (Paris, 1976, 112 p.). Le 2^e volume sous-titré "Congrégations féminines et Relations franco-polonaises", a été édité de la même façon (Paris, 1978, 208 p.).

Un 3^e volume résulta aussi de ces contacts. Car un secteur très important était apparu : "Les traces des relations franco-polonaises dans les archives de l'Oeuvre de Laski, 1918-1939". Le travail requis pour étudier, présenter et mettre en lumière ce secteur privilégié a pu être entrepris et mené à son terme par Krystyna Rottenberg, sous la direction de M. Molette, qui a préfacé cette étude en en rendant manifestes la genèse, le contenu et l'intérêt (Paris-Varsovie, 1982, 255 p.)

"*servata tradere viva*", il présente les travaux du fascicule 9 qui commence justement en évoquant la résurrection de documents enfouis et sauvés *in extremis* avant leur anéantissement...Ce dossier, un peu composite peut-être dans le rassemblement des documents (4 siècles d'histoire et un large éventail géographique), est intéressant parce qu'il illustre la conjonction du projet apostolique et du projet religieux dans des situations extrêmement variées ; en même temps, il met en lumière la persistance de l'esprit et de l'identité du projet fondateur dans l'aujourd'hui vécu par les congrégations. C'est bien le "*servata tradere viva*".
Fasc. 9

- 1983 : En août 1983, le 10^e liminaire est une sorte de bilan des rencontres de formation dont notre Président relève les notes caractéristiques :
- . une participation active des membres par un travail personnel consciencieux. La formule aurait pu être différente ; faire appel à des intervenants pour des exposés magistraux...n'aurait-ce pas été céder à la facilité ?
 - . une démonstration effective des possibilités de travail de chacune ; au prix d'efforts austères et exigeants, le résultat est fort honorable. En poursuivant l'*aggiornamento* de leur congrégation, la recherche archivistique des religieuses est une promotion de la femme en ce domaine.
Fasc. 10
- 1984 : Ce fascicule nous entraîne des "Rapports avec le pouvoir civil...aux missions divines" en passant par "les lois laïques"...A travers la diversité des trois études présentées, le liminaire montre l'unité qui s'affirme : "le caractère spécifique des congrégations féminines" Dans les documents communiqués, les archivistes mettent leur compétence à en faire saisir le sens plénier.
Fasc. 11
- 1985 : Ce fascicule est consacré à la rencontre franco-belge et aux travaux de Namur (mai 1984) qu'expose soeur Marie-Emilie Hanoteau, responsable du Groupe de religieuses de Belgique. Celles-ci nous ont accueillies avec une franche cordialité et nos échanges ont porté sur les "traces archivistiques" communes aux deux Groupes. Le dossier en est copieux !
Fasc.12
- 1986 : Le liminaire fait ressortir combien les travaux du Groupe se sont efforcés d'ausculter et d'analyser le passé le plus rigoureusement possible. Présentant la première partie des travaux : "Les congrégations face au Pouvoir civil...(suite)", notre Président évoque la crise de la Révolution qui a désarmé l'individu face au pouvoir et à la main-mise de l'Etat. Et cependant, le XIX^e s. est celui de la consécration des libertés...sauf pour les congrégations. Dans un contexte anti-religieux, elles ont été amenées à choisir entre l'exil ou la sécularisation. M. Mollette tire la leçon des diverses options et s'efforce d'affiner la réflexion sur la liberté religieuse et sur le problème capital des relations de l'Eglise et de l'Etat.
- La seconde partie des travaux est consacrée au projet initial sur les origines, avec l'apport de 3 études. Elles relèvent de la préhistoire de congrégations qui ont débuté comme "associations séculières". Il importe d'analyser avec finesse leur spécificité et leur évolution dans l'Eglise et la cité.
Fasc. 13

5 - Lieux de nos rencontres.

Comme on l'a constaté peut-être, notre Groupe -loin de s'en tenir toujours au même lieu - a connu parfois l'itinérance. S'il est né dans la maison "de Saint-Maur" à Paris, la capitale nous a vues aussi chez les Auxiliatrices, chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, chez les Petites soeurs de l'Assomption

de la rue Violet et à l'Assomption de la rue du même nom. Nous avons tenu session chez les soeurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve à Neuilly, chez les soeurs du Cénacle à Bordeaux, chez les Dominicaines de la Présentation à Tours, et à la Providence de Sées.

Et je ne fais pas mention -car la liste en serait trop longue -de toutes les communautés et diocèses qui nous ont ouvert leurs salles d'archives pour des visites commentées à l'occasion des sessions et congrès, avec toujours tant d'esprit fraternel et de disponibilité. Toutefois, notre "quartier général" reste l'accueillante maison " de Saint-Maur" à Paris. Merci à Sr Jeanne d'Arc, en passant, pour son dévouement, son affabilité, son esprit d'accueil et de service.

6 - Le mot de la fin .

Faut-il une conclusion à cet article ? Bien plutôt l'énoncé de quelques propositions :

. Nous ne sommes pas des nostalgiques du passé -si beau qu'il ait été !- mais nous sommes convaincues que l'on ne peut impunément faire table rase des racines, pour bâtir le présent en vue de l'avenir.

. A fréquenter le Groupe, nous avons appris à nous connaître et enrichir mutuellement par la communication d'expériences, l'acquisition de certitudes, l'entr'aide fraternelle, le soutien réciproque de l'amitié et de la prière.

. Nous ne sommes pas d'abord des archivistes et des historiennes, mais des religieuses qui ont reçu dans leur congrégation, cette mission bien particulièreet pas toujours bien perçue.

Nous sommes convaincues, quant à nous, que nous faisons un travail d'Eglise, non pas isolément, mais ensemble, toutes congrégations confondues, et nous avons à coeur d'oeuvrer, chacune à notre place, à la constitution et au rayonnement de son patrimoine spirituel, culturel et historique.

Servir ainsi un secteur de la mémoire de l'Eglise, prise dans son déroulement historique, ce n'est pas seulement un réel service rendu à nos congrégations (encore que l'importance des archives pour l'*aggiornamento* post-conciliaire, qui est dans toutes les mémoires, ne puisse pas être méconnue). C'est aussi un service rendu à la cité que de l'aider à n'être pas amnésique et, en retrouvant les traces de l'activité de nos devancières, de témoigner des multiples formes prises par l'exercice de la charité proprement maternelle de l'Eglise sur le chemin des hommes...

Tours, janvier 1987

Soeur Madeleine Saint-Jean.

Préliminaires

1967-1969 : Premières enquêtes sur les archives
des congrégations féminines

3-5 mars 1969 : Sessions d'archivistes de con-
grégations féminines (dans le
cadre du congrès de l'A.D.B.R.
à l'Institut catholique de Pa-
ris)

1er trimestre 1970 : Publication dans la Ga-
zette des Archives (pp.25
-43) du cadre de classe-
ment pour les archives
des congrégations.

19-21 juillet 1971 : Session de religieuses
archivistes à Caen

Groupe de recherches historiques
et archivistiques des congrégations féminines

16 décembre 1971 : 1ère réunion : 8 religieu-
ses avec M. Molette (chez
les soeurs de l'Enfant-
Jésus, dites de St Maur),
grâce à la douce ténacité de
Soeur Marie de la Croix.

1972

17 mars : 2ème réunion (chez les soeurs de
Saint-Maur)

26 juin : 3ème réunion (Chez les soeurs de
Saint-Maur)

4 déc. : 4ème réunion (chez les soeurs de
Saint-Maur)

Association des Archivistes
de l'Eglise de France

M. Molette

Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises

18-19 sept. : Session d'archivistes ecclésiastiques et religieux

19 sept. : Assemblée constituante de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France

12 mars : 5ème réunion (chez les soeurs de Saint-Maur)

25 juin : 6ème réunion (chez les soeurs de Saint-Maur)

8-9 déc. : 7ème réunion (chez les soeurs de Saint-Maur)

9 déc. : A l'occasion de cette réunion, achèvement de l'Assemblée constituante de l'association des archivistes de l'Eglise de France : les religieuses du Groupe feront entendre la voix des religieuses au sein de l'Association - Le Groupe comme tel conservant néanmoins son autonomie de travail spécifique

10 décembre : Déclaration à la Préfecture de l'Association des archivistes de l'Eglise de France (J.O. du 22 décembre 1973)

Associations des Archivistes
de l'Eglise de France

M. Molette

Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises

janv.mars : Bulletin n° 1

janv.-mars : 1er fascicule des travaux
du Groupe

9-10 mars : 8ème réunion du Groupe (chez
les soeurs de Saint-Maur)

23 mars : *la mission de M.Molette en
Pologne (au titre de directeur
au C.R.H.R.) : contacts avec les recherches
des religieuses polonaises*

4-9 juin : Session des archivistes des Augustines de la Miséricorde (à Séné, Morbihan)

22 juin : 9ème réunion du Groupe (chez les
soeurs de Saint-Maur)

septembre : Bulletin n° 2

30/11-1/12 : 10ème réunion du Groupe (chez
les Auxiliatrices du Purgatoire)

Parution du Guide des sources de
l'histoire des congrégations féminines
françaises de vie active de M.Molette

Association des Archivistes
de l'Eglise de France

M. Molette

Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises

janv.-mars : Bulletin n° 3

janv.-mars : 2ème fascicule des travaux
du Groupe

9 mars : 11ème réunion du Groupe (chez les
soeurs de Saint-Maur)

28-29 juin : 12ème réunion : chez les reli-
gieuses de l'Assomption
- messe au tombeau de la fondatri-
ce (nouvelle bienheureuse)
- présence du prof. Kłoczowski
(de Lublin)

1er juillet : L'Association : Lauréat de l'Institut

septembre : Bulletin n° 4

13-14 oct. : Session nationale de
l'Association (à Paris)

1er colloque sur les Sources fran-
co-polonaises d'histoire religieuse
(à Paris)

11-12 oct.: 13ème réunion du Groupe (chez les
Soeurs de Saint-Maur)

30/11-1/12 : 14ème réunion du Groupe (chez les
Auxiliaires du Purgatoire)

Association des Archivistes

M. Molette

Groupe de recherches historiques et
archivistiques des congrégations

janv.-mars : Bulletin n° 5

janv.-mars : 3° fasc. des travaux du Groupe
13-14 mars : 15e réunion du Groupe (chez les
Pères du St-Esprit et les
Capucins de Paris)

19-20 juin : 16e réunion du Groupe (chez les
Franciscaines missionnaires de
Marie)
Aspect historique approfondi

septembre : Bulletin n° 6

29-31 oct. : 17e réunion du Groupe (à la Hu-
blais, près de Rennes)

8 nov. : Rencontre des archivistes dio-
césains du Sud-Ouest
(à Bordeaux)

9 nov. : Rencontres des archivistes religieu-
ses du Sud-Ouest (à Bordeaux)

8 déc. : Frit Gabriel Monod pour le
Guide des sources de l'Histoire des
congrégations féminines françaises de
vie active

Année 1977

Association des Archivistes de
l'Eglise de France

M. Mallette

Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises

janv.-mars : Bulletin n° 7

janv.-mars : 4e fascicule des travaux du Groupe
1-2 mars : 1e réunion de la "section Ouest" (à
Quimper)

18-20 mars : 18e réunion du Groupe (chez
les Auxiliatrices du Purgatoire)

8-22 avril : 2e colloque franco-polonais
à Varsovie, Lublin, Cracovie } avec 6 religieuses du Groupe

25-26 juin : 19e réunion du Groupe (chez les
Franciscaines missionnaires de Ma-
rie)

septembre : Bulletin n° 8

11-13 nov. : 3e congrès national de l'As-
sociation (à Bordeaux)

14-15 nov. : 20e réunion du Groupe (à Bordeaux,
au Cénacle)

Année 1978

Association des Archivistes
de l'Eglise de France

M. Molette

Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises

janv.-mars : Bulletin n° 9 (paru en avril)

janv.-mars : Fascicule n° 5 des travaux du Groupe
1-3 mars : 2ème session de la [paru en juin
"section Ouest" (Vannes)

1-2 avril : 21è réunion du Groupe (chez les Soeurs
de St Thomas de Villeneuve ; Beaubourg;
chez les Auxiliatrices)

10-11 juin : 22è réunion du Groupe (chez les
soeurs de Saint-Maur)

25/06-1/07 : Colloque de la Commission internationale d'Histoire ecclésiastique comparée (à Varsovie) - communication: "Une enquête sur les religieuses françaises durant la 2ème guerre mondiale"

Septembre : Bulletin n° 10

11-12 nov. : 23è réunion du Groupe (à Tours, en la fête de St Martin, chez les Soeurs de la Charité, dominicaines de la Présentation)

Année 1979

Association des Archivistes
de l'Eglise de France

M. Molette

Groupe de recherches historiques et archivistiques
des congrégations féminines françaises

janv.-mars : Bulletin n° 11

17-18 mars : 24^e réunion du Groupe (chez les soeurs
de Saint-Maur)

21-22 avril : 1^è réunion région Centre-est, à Lyon
(maison des Chartreux)

18-19 mai : 1^è réunion région Est, à Strasbourg
(chez les soeurs de la Croix)

16-17 juin : 25^e réunion du Groupe (chez les Soeurs
de Saint-Maur)

fin juin : Publication de l'Index des 10
premiers numéros du Bulletin
de l'Assoc. (3 000 noms)

septembre : Bulletin n° 12

24-25 nov. : 26^e réunion du Groupe (chez les soeurs
de Saint-Maur)

26-28 nov. : 4^{ème} congrès national de
l'Association (à Paris)
Message pontifical (lu à
la séance tenue à l'UNESCO)

26-28 nov. : Exposition de documents d'archives
de congrégations féminines

Fascicule n° 6 des travaux du Groupe
pe : Catalogue de l'Exposition

Parution de "Un chemin de feu.
Mère Laurentia Sibien.
(1891-1943)"
(édition de notes)

Association des Archivistes
de l'Eglise de France

M. Molette

Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises

janv.-mars : Bulletin n° 13

5 mars : rencontre d'archivistes diocésains et religieux du Sud-Ouest (à Bordeaux)

6 mars : rencontre d'archivistes diocésains et religieux du Midi (à Toulouse)

15-16 mars : 27^e réunion du Groupe (chez les Soeurs de Saint-Maur)

19-20 avril : 2^e réunion région Centre-Est à Lyon (Fourvière)

21 avril : rencontre d'archivistes diocésains de la région Lyonnaise (à Lyon)

25-26 avril : 2^e réunion région Est à Strasbourg

9-11 juin : 28^e réunion du Groupe (à Sées et Alençon)

Exposition à Sées

16-21 juin : 1^{ère} semaine d'information archivistique ecclésiastique à l'Archivio segreto vaticano

27 juin : rencontre d'archivistes diocésains religieux, religieuses du Nord (à l'Institut catholique de Lille)

fin juin : Publication du Manuel des archives de l'Eglise de France

1-12 juillet : 1^{ère} série de cours de formation archivistique spécialisée (à l'Institut cath. de Paris : 32 inscriptions)

septembre : Bulletin n° 14

Année 1980 (suite)

Association des Archivistes
de l'Eglise de France

M. Molette

Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises

4 oct. : *Conclusion du colloque de Fontevraud sur les "religieuses enseignantes XVI^e-XX^e s."*

4-7 nov : *13^e congrès de l'Associazione archivistica ecclesiastica (à Brescia)*
communication sur "La conservation des archives de l'Eglise catholique en France"

5-11 oct. : Exposition à Angers

25-26 oct. : 1^è réunion de la région Midi-Pyrénées (à Toulouse)

15-16 nov. : 29^e réunion du Groupe chez les Soeurs de Saint-Maur

Association des Archivistes
de l'Eglise de France

M. Molette

Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises

13-15 jan. : Colloque sur le franciscanisme au XX^e s. (à Lublin)
(communication reproduite en annexe du Bulletin de l'Association n° 16)

janv.-mars : Bulletin n° 15

23-28 mars : 2^e semaine d'information archivistique ecclésiastique à l'Archivio segreto Vaticano

14-15 mars : 30^e réunion du Groupe (chez les soeurs de Saint-Maur)

4-5 avril : 3^e réunion région Centre-Est à Lyon
Exposition à Lyon (crypte de Fourvière)

22/06-23/07 : 2^e série de Cours de formation archiv. spécialisée (à l'Institut cath. de Toulouse: 30 inscriptions)

22/06-3/07 : Fascicule n° 7-8 des travaux du Groupe

1-8 juil. : 5^e présentation de l'exposition à Toulouse
Fascicule n° 6bis

4-5 juil. : 31^e réunion du Groupe (à l'Institut catholique de Toulouse)

6-8 juil. : 5^e Congrès national de l'Association (à Toulouse)
Inauguration du sceau des Archives de l'Eglise de France

septembre : Bulletin n° 16

14-15 nov. : 32^e réunion du Groupe (chez les Soeurs de Saint-Maur)

Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises

M. Molette

Association des Archivistes de l'Eglise de France

mars : 3è tome des Sources franco-polonaises d'histoire religieuse sur "Les traces des relations franco-polonaises dans les archives de l'oeuvre de Laski", par Krystyna Rottenberg; préface de Charles Molette

mars : Bulletin n° 17
(La question des archives des moniales
(Le Centre national des Archives de l'Eglise de France

10-11 mars : 33è réunion du Groupe (chez les Soeurs de Saint-Maur)

12-13 juin : 34è réunion du Groupe (à Angers, au Grand Séminaire)

14-26 juin : 3è stage de formation archivistique spécialisée (à Angers Université catholique de l'Ouest ; 20 participants)

septembre : Bulletin n° 18 (échos du 3ème stage)

septembre : Fascicule n° 9 des travaux du Groupe.

10-11 novembre : 35è réunion du Groupe (chez les Soeurs de Saint-Maur)

3 février 1943 : décès de Monsieur le Cardinal Antonio Samoré,
Bibliothécaire et Archiviste de la Sainte Eglise Romaine

Association des Archivistes
de l'Eglise de France

M. Molette

Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises

mars : Bulletin n° 19

7-8 mai : 36^e réunion du Groupe (chez les Soeurs de Saint-Maur)

25 juin : Inauguration des nouveaux locaux des Archives diocésaines et de la bibliothèque de Miollis à Digne

27/06-9/07 : 4^e stage de formation archivistique spécialisée (à Lyon : Institut catholique ; 22 participants)

septembre : Bulletin n° 20

{ Hommage au Cardinal Samoré
échos du 4^e stage
le dépôt d'Archives du diocèse de Chartres

8-15 sept. : 9^e congrès mariologique internationale (Malte)
communication : "Une enquête sur la dévotion à Marie en France dans les congrégations féminines aux XVII^e et XVIII^e siècles"

11-13 nov. : 6^e congrès national de l'Association (à Paris-Issy)

Fascicule n° 10 des travaux du Groupe

14-15 nov. : 37^e réunion du Groupe (chez les Soeurs de Saint-Maur)

Année 1984

Association des Archivistes
de l'Eglise de France

M. Molette

Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises

mars : Bulletin n° 21

4-6 mai : 38^e réunion du Groupe (à Namur avec le groupe homologue de Belgique)

septembre : Bulletin n° 22

Fascicule n° 11 des travaux du Groupe

9-11 nov. : 39^e réunion du Groupe (chez les Soeurs de Saint-Maur)

mars : Bulletin n° 23

24/06-4/07 : 5^e stage de formation archivistique spécialisée (Lille : Institut cath. ; 28 participants)

Année 1985

Fascicule n° 12 des travaux du Groupe

4-8 juil. : Exposition des Implantations de religieuses dans la région du Nord (Institut catholique de Lille)

5-7 juil. : 7^e congrès national de l'Association (Lille : Institut catholique)

8-9 juil. : 40^e réunion du Groupe (Lille : Institut catholique)

septembre : Bulletin n° 24

Echos du 5^e stage
Répertoire des registres de catholicité pour la période révolutionnaire (1792-1802) : Chartres
Troyes
Nice

22-24 nov. : 41^e réunion du Groupe (chez les Soeurs de Saint-Maur)

Association des Archivistes
de l'Eglise de France

Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises

mars : Bulletin n° 25
(Répertoire des registres de catholicité
pour la période révolutionnaire (1792-1802):
Versailles
Orléans
Sées
Saint-Brieuc

Fascicule n° 13 des travaux du Groupe

21-22 mai : 42^e réunion du Groupe
(chez les Soeurs de Saint-Maur et
chez les Soeurs de l'Assomption)

septembre : Bulletin n° 26
(Répertoire des registres de catholicité
pour la période révolutionnaire (1792-
1802) : Aix en Provence
Avignon
Fréjus-Toulon
Toulouse
Saint-Etienne

22-23 oct. : 43^e réunion du Groupe (chez les
Soeurs de Saint-Maur)

Parution de l'article : "Archives, archivistes et Nouveau Code"
(L'année canonique, t. XXVIII, 1984, paru en février 1987)

Fascicule n° 14 des travaux du Groupe
25-26 mars : 44^e réunion du Groupe (Paris :
Soeurs de Saint-Maur et Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul)

Pâques : Bulletin n°27
(Répertoires des Registres de catholicité pour la période Révolutionnaire
(1792-1802) : Châlons s/Marne
Coutances
Montpellier
Nîmes
Valence

29 juin-11 juillet : 6^e stage de formation archivistique spécialisée.
(Strasbourg : Faculté de Théologie catholique)

Septembre : Bulletin n°28
(échos du 6^e stage).

30 nov.-2 déc. : 8^e congrès national de l'Association
(Paris, 277 rue Saint-Jacques).

27-28 juin : 45^e réunion du Groupe
(Strasbourg : Centre Saint-Thomas)

Fascicule n° 15 des travaux du Groupe
3-5 déc. : 46^e réunion du Groupe (Paris :
Soeurs de Saint-Maur)

POUR LES ARCHIVES DU "MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE"

C'est le nom du P. Barthélemy Holzhauser qui est à l'origine de l'appel que lance aujourd'hui le Père Pierre Sourisseau dans notre Bulletin. Le P. Sourisseau connaissait, en effet, le nom d'Holzhauser, qui ne m'était pas inconnu. Et voici pourquoi.

En vue d'un ouvrage à paraître prochainement, des recherches sur Méhémét-Ali Mulla-Zadé (1881-1959) et son baptême le 25 janvier 1905 dans la chapelle du grand séminaire d'Aix-en-Provence m'avaient amené à m'intéresser à Mgr Marius Chalve (1881-1970 : prêtre en 1904) dont Mulla avait eu l'occasion de faire connaissance, tous deux étant entrés à Aix dans le même réseau de relations. Pour ce qui concerne Marius Chalve, voici ce dont il s'agit.

A l'occasion de sa mort (en 1970), l'abbé Pierre Balique, curé de Rognac, a fait paraître dans la Vie diocésaine, la semaine religieuse du diocèse d'Aix, un article nécrologique auquel était adjoint un "extrait d'une plaquette parue en 1953" : cet extrait visait à rappeler la fondation de la "communauté diocésaine de Miramas".

Or, dans ce texte, il était rappelé qu'au moment de la Séparation, "élèves et professeurs, chassés du grand séminaire, étaient repartis dans plusieurs logements à travers la ville épiscopale. MM. Chalve et Mazel habitaient ensemble au 17 de la rue Roux-Alphéran, chez Mme Boissard. M. Maurice Blondel habitait au 15. "Pour les deux prêtres, c'est "la découverte de la sainteté laïque". En outre, soucieux de former une communauté de prêtres diocésains (dont la situation leur faisait sentir l'opportunité), "comme les deux pensionnaires s'ouvraient à Mme Boissard de leur projet, celle-ci, cousine de dom Gréa tira de sa bibliothèque la vie du bienheureux Holzhauser. Ils devaient largement puiser par la suite dans l'esprit et les constitutions du bienheureux. Ils avaient trouvé un guide dans une voie où ils s'étaient cependant aventurés d'eux-mêmes." (Vie diocésaine, 1970, pp. 38-41)

Tels sont donc les souvenirs qui, hantant mon esprit, m'ont fait porter un intérêt tout particulier à l'expérience du P. Sourisseau et aux préoccupations archivistiques qu'elle lui faisait concevoir. Et c'est pourquoi je lui ai demandé de vouloir bien mettre en forme quelques éléments susceptibles de faire entendre l'appel qui suit.

Bien qu'incomplets, ces quelques repères seront de nature à attirer l'attention des archivistes sur le "Mouvement communautaire" et déjà à leur fournir quelques indications historiques et bibliographiques.

Charles Molette.

"Du fait de leur ordination...les prêtres sont tous intimement liés entre eux par la fraternité sacramentelle ; du fait de leur affectation au service d'un diocèse en dépendance de l'évêque local, ils forment tout spécialement à ce niveau un *presbyterium* unique... Dans cet esprit fraternel, les prêtres ne doivent pas oublier l'hospitalité (cf. He. 13, 1-2)...Qu'ils aiment aussi à se retrouver dans la joie pour se détendre...Ils ont encore besoin de s'entraider pour le développement de leur vie spirituelle et intellectuelle, d'améliorer leur coopération dans le ministère, d'éviter les dangers que peut entraîner l'isolement : autant de motifs qui poussent à encourager une certaine vie commune ou un certain partage de vie entre les prêtres ; les réalisations peuvent prendre bien des formes suivant les besoins personnels ou pastoraux : cohabitation là où c'est possible, communauté de table ou tout au moins réunions fréquentes et régulières" (*Presbyterorum Ordinis*, 8). (1).

Ces lignes de Vatican II s'appuient sur une longue tradition. Sans remonter jusqu'à Ignace d'Antioche (+ vers 110), Eusèbe de Verceil (+ vers 371) ou saint Augustin (+ 430), ni même jusqu'aux évêques du haut moyen âge comme, Chrodegang de Metz, qu'il suffise de rappeler que cette forme de vie inspire des réformateurs comme saint Charles Borromée, ou au siècle suivant des auteurs de l'Ecole française et des compagnies de prêtres nées de cette spiritualité, ainsi que des initiateurs comme Barthélemy Holzhauser (1613-1658) en Allemagne. On retrouve ce souci dans la demande de Dupanloup, Pie, etc. qui attendent une restauration de la "vie commune" des prêtres "si conforme à la discipline ecclésiastique, à l'esprit de l'Eglise, aux antiques canons et à l'exemple des saints Pères" (cf. *Dictionnaire de Spiritualité* art. "Communautaire (vie) dans le clergé diocésain", col. 1167). C'est cette tradition qui permet en 1917 la rédaction du canon 134 en ces termes :

" *Consuetudo vitae communis inter clericos laudanda et suadenda est, eaque ubi viget, quantum fieri potest, servanda*" et qui en France, entre les deux Conciles Vatican I et Vatican II, va prendre le nom de "Mouvement communautaire". Cependant, comme bien des réalisations de la "vie commune" des prêtres sont possibles, il faut préciser le but de ce "Mouvement communautaire" : "La Vie Commune est un état stable dans lequel plusieurs prêtres groupés sous un même règlement mettent en commun...certains biens spirituels, intellectuels et même matériels pour une meilleure réalisation de l'idéal sacerdotal et un ~~rendement~~ ^{rendement} supérieur du ministère, |état où| il ne s'agit pas simplement de la cohabitation et de la commensalité mais d'une certaine adaptation de la vie religieuse au ministère du prêtre séculier" (Compère, *La Vie Commune dans le Clergé séculier*, Spes, 1933, p. 10)

Cette définition du projet - que nous allons suivre à partir de la Séparation des Eglises et de l'Etat (1905) - nous permet de ~~laisser~~ de côté tout ce qui touche d'une part aux structures de la Pastorale d'ensemble, d'autre part aux équipes sacerdotales mises en place dans une perspective spécifiquement missionnaire (ex: celle de la Mission de France).

Ajoutons que cet article, intitulé volontairement "Pour les archives du "Mouvement communautaire" ne cherchera pas à faire une étude historique ou théologique d'expériences communautaires, ni à tenter une comparaison entre des réalisations, ni à mettre en évidence des influences réciproques sur des essais variés, ni à voir comment ce "Mouvement" français a été mené parallèlement avec des recherches dans d'autres pays, ni enfin à expliquer comment la doctrine des Papes, du Concile, du Droit peut être considérée comme cause ou comme conséquence de ce qui s'est fait "à la base" ; il essaiera tout simplement de présenter quelques moments du "Mouvement communautaire" avec quelques noms et quelques titres, et ceci pour que les archivistes, ecclésiastiques et religieux prennent soin de découvrir, de classer les archives de ce courant, se communi-

(1) Ces recommandations conciliaires se retrouvent dans le Code de Droit canonique : "*Clericis valde commendatur quaedam vitae communis consuetudo, quae quidem, ubi viget, quantum fieri potest, servanda est*". (Can. 280)

quent des informations sur des fonds issus des "communautaires" et engrangent, pour l'histoire, une documentation aussi abondante et sérieuse que possible sur le sujet.

*

* * *

C'est le 24 août 1908 que commence au diocèse d'Aix-en-Provence la communauté de Miramas qui va devenir pilote dans le "Mouvement communautaire". "Elle sortit comme conclusion d'une conversation entre deux professeurs du Grand Séminaire sur la triste situation du prêtre isolé dans une paroisse peu pratiquante, parfois même à demi païenne" dira le Chanoine Mazel, l'un des fondateurs, devant la section sacerdotale du Congrès Eucharistique national de Paris le 6 juillet 1923 (2).

En octobre 1910, l'abbé Mangou, avec 2 collaborateurs, constitue à Larchant, au diocèse de Meaux, une communauté sacerdotale. "Ils se disaient que la séparation de l'Eglise et de l'Etat, Dieu sachant tirer le bien du mal, pouvait bien être une ère nouvelle de prospérité spirituelle pour l'Eglise de France... Ils pensaient aussi que la pauvreté obligerait peut-être les prêtres des paroisses à se grouper, par raison d'économie, et qu'il pourrait résulter de ces groupements...un très grand bien et pour les prêtres et pour les oeuvres du ministère" dira le Chanoine Mangou au Congrès diocésain de 1913 (3).

Ces deux expériences devaient, peu de temps après leur fondation, subir l'épreuve de la guerre. Néanmoins l'idée qui les avait portées continuait son chemin et le bulletin "Prêtre aux armées" (4) devait tout au long du conflit favoriser des échanges sur cette question. En 1917, l'année où est promulgué le Code dont le Canon 134 va être abondamment commenté, sort, à la Bonne Presse un livre intitulé "Vie des Clercs dans les siècles passés" cet ouvrage posthume un peu trop partial aux dires des spécialistes est dû à Dom Benoît, un disciple de Dom Gréa, dont il faudra signaler plus loin l'importance dans la promotion de la vie "en presbyterium".

Quelques semaines après l'armistice de 1918, la *Revue du Clergé Français*, (5) dans sa livraison du 15 février 1919, publie sous la rubrique "Tribune libre et documents" et avec le titre "La vie religieuse dans le Clergé séculier" un Mémoire rédigé par Mgr Fulbert Petit, archevêque de Besançon, et daté des 8-15 septembre 1907. De ce mémoire, adressé au pape Pie X mais alors non rendu public, un exemplaire dans les cartons du cardinal Richard, archevêque de Paris, (+1908) et ami de Mgr Petit (+1909). Ce mémoire qui donne la pensée au moins de certains évêques commence ainsi : "L'Archevêque de Besançon sollicite de Votre Sainteté la permission de lui exposer un projet dont la réalisation...semblerait destinée à renouveler le Clergé de France, mais qui ne pourrait être tenté qu'avec l'approbation du Saint-Siège" ; et ce projet

(2) MAZEL et CHALVE : "La vie commune dans le clergé diocésain. Une réalisation I. les avantages de la vie commune - II. la Communauté des prêtres séculiers du diocèse d'Aix (Constitutions et documents)" Editions Publiroc, Marseille 1924, 96 p., cf. p. 77.

(3) BRETONNET Pierre-Marie : "Aux temps héroïques de l'apostolat des campagnes. Le Chanoine Mangou et la première Communauté sacerdotale de Larchant, la Bonne Presse, 1934, 199 p., cf. p. 60.

(4) La revue *Prêtre aux armées* éditée durant la Grande Guerre par la Bonne Presse est recherchée par le Centre National des Archives de l'Eglise de France.

(5) Revue fondée en 1895 et éditée par Letouzey et Ané.

est décrit ainsi tout au long du Mémoire : "organiser la vie religieuse au sein du clergé séculier". On ignore si Pie X donna réponse au rapport de Mgr Petit, mais on sait que le 4 août suivant le Pape adresse au clergé son Exhortation *Haerent animo* où est loué le souci de s'associer entre prêtres "en vue de développer et de cultiver en eux la science sacrée et surtout dans le but de travailler avec une ferveur plus grande à remplir fidèlement les saints devoirs de leur vocation et de promouvoir les intérêts des âmes, en mettant en commun leurs lumières et leurs efforts " et le Pape continue : "Ces adjuvants de la grâce sacerdotale (les diverses "associations") qu'une prudence éclairée suggérera aux évêques, suivant les circonstances, vous devez, chers Fils, les apprécier et les utiliser..."

La *Revue du Clergé français* du 15-2-1919 qui publie le Mémoire de Mgr Petit (6) donne à la suite de ce document (p.310 sv.) des "Remarques sur la vie commune du clergé séculier" signées de R. Labigne, du diocèse de Rouen. Ces remarques, rédigées, nous dit une note, sans lien avec le texte de Fulbert Petit, reprennent, pour les démolir, les arguments qui depuis plusieurs années allaient dans le sens de la "vie en commun" des prêtres : "Au point de vue historique, revenir à la vie commune serait proprement "rétrograder"...A-t-elle chance de prévaloir, au grand dommage des paroisses ? Cela semble improbable". Cette opinion de la *Revue du Clergé français* qui veut contrebalancer l'ardeur communautaire des lecteurs de *Prêtre aux armées* relayé par *Prêtre et Apôtre* (La Bonne Presse) renvoie à un débat sur la mission et sur l'état religieux de la France : "A force de répéter et d'entendre dire que "La France est un pays de mission" on finirait par admettre cette simple analogie au pied de la lettre. Non. L'Eglise de France a fait de la paroisse une institution intimement mêlée à la vie des populations. Qui oserait anéantir le fruit d'un si persévérant labeur ?" En effet, on a peur en voyant les prêtres se rassembler que la vie des paroisses isolées n'en pâtisse. Effectivement, les prêtres communautaires se disent "missionnaires" : c'était déjà évident à Miramas, à Larchant, cela le devient encore plus à la Communauté de Ham, établie au diocèse d'Amiens dans les régions dévastées par les combats de la Somme, qui prend le titre de "Communauté des Missionnaires de Ham".

Le retour des prêtres dans les paroisses après l'épreuve de la guerre va relancer ces questions importantes et être le début de la belle époque pour le "Mouvement communautaire". Il faut d'ailleurs signaler plusieurs faits qui touchent de près à l'expérience qui s'engage et va aller en se développant : - le 29 octobre 1918, l'abbé Fontaine, un prêtre de Paris (+1920) restaure l'ancienne Société des Prêtres du Coeur de Jésus fondée au début du XIXe siècle par le P. de Clorivière. Le statut de cette Association sacerdotale et des autres Associations déjà existantes recoupera en partie le projet des prêtres-communautaires.

- En Belgique, le Cardinal Mercier invite ses prêtres à suivre une forme de vie se rapprochant de la vie religieuse, en organisant dans son diocèse "La fraternité sacerdotale des Amis de Jésus" et la pensée du Cardinal belge rayonne fortement dans les diocèses de France.

- Le Pape Pie XI qui vient d'être élu en 1922 manifeste à plusieurs évêques français sa préférence pour une organisation du Clergé selon une forme de vie qu'il a lui-même connue à Milan : "Les Oblats de St Ambroise et de St Charles". Les encouragements pontificaux permettent à l'évêque d'Aix-en-Provence de

(6) Le Mémoire de Mgr Fulbert Petit est publié dans *Revue du Clergé français* du 15-2-1919, p.286 sv. Une autre édition, *pro-manuscripto*, de ce Mémoire a été réalisée en 1951 par les soins de la Congrégation des Missionnaires de la Plaine (B.P.4, 85450 Chaille-les-Marais). Cet Institut religieux, fondé en 1928 au diocèse de Luçon (Vendée) rejoignait, sans connaître la pensée de Mgr Fulbert Petit, certaines de ses intuitions; le fondateur, le P. Gabriel Martin, a présenté cette Congrégation dans une brochure intitulée : *Prêtres et Religieux dans le cadre du Clergé diocésain* (1942).

de donner un statut canonique à la Communauté de Miramas le 15 juin 1922.

Avec Miramas qui fait paraître bientôt le mensuel *L'Ouvrier de la Moisson* considérée comme la revue du Mouvement, avec Ham où le Supérieur, le Chanoine Compère, écrit articles et livres sur cette expérience (7), il faut signaler les communautés qui s'établissent dans le diocèse de Versailles avec la faveur de Mgr Gibier (à Montfort l'Amaury, à St Cloud, à Morangis, à Versailles) et celles qui se développent dans plusieurs paroisses parisiennes.

En 1926 précisément, Mgr Chaptal, évêque auxiliaire de Paris et ancien curé communautaire, écrit la vie de l'abbé Soulang-Bodin (8) qui vient de mourir en laissant le souvenir d'un "communautaire" dans les paroisses ouvrières de Paris dès 1890... C'est sous la présidence de Mgr Chaptal et avec les encouragements du Cardinal Verdier, archevêque de Paris, que commencent en 1930 au Sacré-Coeur de Montmartre des "Journées annuelles communautaires" qui vont bientôt s'appeler "Congrès des Prêtres communautaires" ; ce seront des Journées nationales, mais des Journées diocésaines commencent également, à Versailles par exemple... En 1934, plusieurs membres des "communautés paroissiales" de France composent, en rassemblant des "examens particuliers", un ouvrage destiné à donner des bases théologiques et spirituelles au vécu des communautés et ces "examens" désirés par les réunions de Montmartre sont suivis d'un projet de "Directoire spirituel pour les prêtres communautaires" mis au point par F. Boulard après des échanges de vues en 1931 et 1932 au Sacré-Coeur de Montmartre (9).

En 1938, le Comité de patronage de ces Congrès compte 28 évêques. L'épiscopat en effet, est intéressé, au plus haut point. Par ces efforts se posent alors autour ou à propos du "Mouvement communautaire" des questions fondamentales, celles qui touchent par exemple à la spiritualité du clergé diocésain. Le spécifique de cette spiritualité mérite examen et on essaie de le préciser, et par rapport aux Instituts religieux, et par rapport aux Tiers-Ordres et aux Associations sacerdotales. Le *Bulletin des Anciens Elèves de St Sulpice* permet à E. Masure d'aborder ce point de vue et son livre qui paraît en 1938 *De l'éminente dignité du sacerdoce diocésain* (10) soulèvera une longue controverse... On parle également des prêtres communautaires quand sont lancées des idées de "Mission à l'intérieur" : la rechristianisation de la France, celle des villes, celle des campagnes, est à l'ordre du jour et avant que ne paraissent les livres de Godin-Daniel *France, pays de mission ?*, de Boulard *Problèmes missionnaires de la France rurale*, avant que naisse la Mission de France, déjà les prêtres communautaires apparaissent comme tout désignés pour les initiatives missionnaires qu'il faudrait lancer (cf. *L'apostolat rural* de Bettencourt) et on souhaite que dès le séminaire une formation à la vie communautaire soit donnée, en suivant par exemple l'organisation du Séminaire des vocations tardives de Fontgombault (Indre), qui fonctionne à partir de la vie en équipes.

(7) A signaler les ouvrages et articles de Compère (Chanoine J.) : *La vie commune dans le clergé séculier*, Spes, 1933, 95 p., avec bibliographie de la Vie Commune; *Un essai de vie commune dans les régions dévastées*; art. dans le *Recrutement sacerdotal* N° de 1932 et 1933; art. dans le *Renouveau* bulletin de la Cté des missionnaires de Ham (Somme).

(8) CHAPTAL (Mgr) *Vie du Chanoine Soulange-Bodin*, Téqui, 1926.

(9) *Examens particuliers pour les prêtres vivant en communauté, par plusieurs membres des Communautés paroissiales de France*, Desclée de Brouwer et Cie, Paris, 1934, 273 p.

(10) E. MASURE, *De l'éminente dignité du sacerdoce diocésain*, Bloud et Gay, 1938 Ce livre, rapidement épuisé, sera amplifié et amélioré par l'auteur dans un autre ouvrage : *Prêtres diocésains*, Ed. La Colombe, 1947, 254 p.

Ces réflexions se poursuivront sous l'Occupation... Revues (11) aussi bien que Journées diocésaines continuent malgré la situation difficile. En 1944, le Ch. Collin qui dirige la Communauté sacerdotale de Saint-Cloud fait le point dans une modeste brochure : *Vie communautaire et sanctification du clergé diocésain* (12) ; c'est le premier ouvrage de la collection "Pastor bonus" de la Bonne Presse, le second est dû à un évêque, Mgr Richaud, de Laval, et intitulé *Y a-t-il une spiritualité du clergé diocésain ?*

C'est à ce moment-là également que l'épiscopat français, qui en 1943 a reçu de l'A.C.A. un questionnaire d'enquête sur le clergé diocésain, reçoit le rapport de Mgr Guerry comme réponse à cette enquête. Ce rapport sera publié sous le titre : *Le clergé diocésain en face de sa mission actuelle d'évangélisation* (hors commerce, 1944). La vie commune des prêtres, organisée de façon stable avec règlement et mise en commun de la vie spirituelle, de l'apostolat et des biens matériels, est évoquée, mais les réponses des évêques montrent une grande réserve devant ce genre de vie, les difficultés pratiques paraissant souvent trop importantes. Le rapport de Mgr Guerry cite cependant la position du Ch. Compère, ancien supérieur de Ham et alors supérieur du Grand Séminaire d'Amiens, qui n'hésite pas à réclamer de l'épiscopat plus que de la "tolérance" pour la vie commune, mais de véritables structures au plan diocésain et un Centre interdiocésain, comme la Mission de France vient de s'en doter (13).

Pendant cette année 1944, l'Abbé F. Boulard prépare son étude sur l'état religieux de la France rurale ; *Problèmes missionnaires de la France rurale* (le Cerf) sort dans les premiers mois de 1945 et consacre plus de dix pages à l'organisation communautaire de l'apostolat rural ; la vie commune est étudiée, mais les expériences citées sont intégrées dans tout un ensemble : "Nous ne partons pas de zéro. Divers essais [pour un clergé "communautaire"] ont déjà été tentés ou préconisés : 1° les équipes sacerdotales, 2° la commensalité et la cohabitation entre curé et vicaires, 3° le "doyenné missionnaire" ou "communauté décanale", 4° la vie commune, 5° le diocèse missionnaire. Le paragraphe consacré à la vie commune s'achève par une citation de Mgr Chevrot souhaitant voir se lever, comme le suggérait Compère, un organisateur qui fasse des groupements sacerdotaux une "famille diocésaine" ; et Boulard de citer, à partir des "sources" du canon 134 sur la vie commune, l'exemple d'un diocèse du Tonkin organisé sur ces bases communautaires ; une des sources du can. 134 renvoie en effet à une Instruction de la S.C. de la Propagande aux Vicaires apostoliques en Chine datée du 18.10.1883 et mettant en avant l'expérience du diocèse de Phat-Diem (Tonkin).

En 1945, alors que reprennent les Congrès annuels interrompus depuis 1938 (sauf un en 1941) et que 52 évêques sont dans le Comité de patronage, on constate une réorganisation du "Mouvement communautaire" : l'Union apostolique en assure le secrétariat et organise les Congrès ; un Comité permanent, sous la présidence de Mgr Ancel, supérieur général du Prado, est fondé en 1947 et composé de représentants des différents groupements de prêtres diocésains.

Une enquête est lancée par l'Union apostolique sur la spiritualité particulière du clergé diocésain (14) et paraît une étude de Mgr Ancel intitulée

(11) *L'Ouvrier de la Moisson* (Miramas) paraît de 1929 à 1946 ; *Qu'ils soient un* (Miramas) est un bulletin pour les laïcs ; un titre *Prêtres communautaires* apparaît en 1941 (?) ... Les revues *Prêtre et Apôtre* (Bonne Presse), *La Documentation catholique* (id) ont publié régulièrement les comptes rendus des Congrès communautaires et des articles concernant le "Mouvement".

(12) COLLIN (Chanoine Henri, curé de Saint-Cloud) : *Vie communautaire et sanctification du clergé diocésain*, la Bonne Presse, 1944, 117 p. avec bibliographie sur le Mouvement communautaire.

(13) Cf. GUERRY, *Le clergé diocésain en face...* Rapport à l'A.C.A., 15-16-17 février 1944, p. 134-135.

(14) Cf. *Pour le clergé diocésain*, coll. Problèmes du clergé diocésain 1, Union apostolique, p. 148 sv.

Plaidoyer pour le clergé diocésain : il cite "les groupements de vie commune dont Miramas a été le point de départ et le meilleur soutien" (p. 15) parmi les moyens proposés au Clergé pour se "sanctifier" ; ces moyens sont variés, dit Ancel, allant des Associations sacerdotales "purement spirituelles" (Union apostolique, Prêtres de St François de Sales, Prêtres du Coeur de Jésus) à des organisations comme le Prado, les Fils de la Charité ou la Mission de France, en passant par les "équipes de prêtres qui unissent leurs efforts apostoliques et spirituels, équipes connues par *Masses Ouvrières* ou par *Les Cahiers du Clergé rural* et les groupements de vie commune"

Peu à peu ces réponses variées, et assez fournies, aux besoins des prêtres vont cependant contribuer à une certaine défaveur du "Mouvement communautaire" comme tel, si bien que la Commission épiscopale du Clergé et des Séminaires qui fonctionne depuis 1951 reconnaîtra à l'Assemblée d'Octobre 1955 de l'A.C.A. que "l'action du Mouvement Communautaire se trouve aujourd'hui dépassée par le progrès de l'esprit communautaire dans le clergé". Officiellement donc, ce "Mouvement" est considéré comme relayé par d'autres instances : La Mission de France est alors "sur les rails", la "Pastorale d'ensemble", avec le Secrétariat interdiocésain que mène le Ch. Boulard, aménage dans les diocèses des structures où la vie des prêtres trouve des formes nouvelles. Des diocèses peuvent alors préciser leurs statuts, comme par exemple celui de Metz au cours d'un pro-synode en 1962 ; le "Directoire pour les Communautés sacerdotales en paroisse" publié à Metz mérite d'être cité en son § 3 qui s'appuie à la fois sur la nouvelle organisation pastorale et sur une forte tradition locale : "Les communautés sacerdotales existent juridiquement dans le diocèse de Metz depuis "La règle pour les clercs de sa cathédrale" composée en 754 par St Chrodegang, puis étendue à l'Empire par le concile d'Aix-la-Chapelle (817). S'inspirant des traditions du diocèse (en note : Mgr Dupont des Loges les consignait en 1866 sous le titre : Règlement pour les curés et vicaires du diocèse vivant en communauté") le présent Directoire tient compte des recommandations du Droit canonique (c. 134) et des besoins actuels de la pastorale" ("Eglise de Metz", collection n° 6)

Cependant, le "Mouvement Communautaire" n'arrête pas ; il continue même d'être assez vivant, comme à Miramas, ainsi que les diocèses du Nord, où des sessions et des rencontres sont organisées vers 1960 pour réfléchir surtout sur le courant canonial, ardemment promu dans ces diocèses, avant 1940, par un disciple de Dom Gréa, le Chanoine Raux (1863-1938). A l'abbaye de Mondaye (Calvados) est proposée pour "tout prêtre se préoccupant de vie en communauté" une adhésion à la Fraternité canoniale diocésaine, qui se présente comme un Tiers-Ordre de Prémontré...

Puis arrive le Concile, dont on a cité en commençant le passage qui évoque les tendances communautaires ; le "Mouvement communautaire" n'est pas le seul concerné par le n° 8 du Décret *Presbyterorum ordinis* (7.12.1965) ; c'est toute "la poussée intérieure" (Masure) vers des "formes nouvelles de l'organisation de notre vie sacerdotale" (id) qui est prise en compte, comme devait le commenter, en situant historiquement ce passage, H. Le Sourd dans : *Vatican II, les Prêtres, formation, ministère et vie* (Le Cerf, coll. *Unam Sanctam* n° 68, 1968 p. 289-326 ; sur le "Mouvement communautaire" cf. p. 317 et 318)

Où en est-il ce "Mouvement" en 1968-1969, quand est lancée en France la grande consultation sur le clergé ? Il sous-tend certainement les recherches de telle "communauté", de telle "équipe sacerdotale" ; des réponses individuelles y font allusion. Mais il n'est plus cité comme "vivant"...

Le moment serait-il donc venu d'étudier l'histoire de ce "Mouvement" comme une des réalisations significatives de la longue tradition communautaire. Le moment est venu en tout cas de penser aux archives qui illustreront cette histoire et la fonderont. Vingt ans après le Concile, ces exigences archivistiques et historiques sont beaucoup plus évidentes qu'en 1947, où le Chanoine Masure (dont nous venons de citer quelques expressions) était témoin d'une vie en

pleine évolution au point qu'il pouvait écrire : "L'heure ne semble pas venue d'écrire l'histoire du mouvement communautaire dans le clergé de France, ni d'essayer d'en dessiner pour demain tous les développements possibles. Nous sommes beaucoup trop près des événements pour pouvoir les apprécier, les décrire, ou les deviner ; car nous ne savons pas encore jusqu'où l'Esprit-Saint dans cette voie peut nous conduire. On entrevoit seulement qu'une grande poussée intérieure ... nous entraîne... loin d'un individualisme et d'un cloisonnement qui avaient marqué la période concordataire, au siècle des "desservants" succédant lui-même à celui des "bénéfices" (Prêtres diocésains, op. cit. p. 206). Ceci dit, l'auteur ajoutait : "Mais ne soyons pas injustes à l'égard de ce XIX^e siècle, qui aura été celui de notre renaissance."

*

*

*

Le "Mouvement communautaire" qu'on a pris en 1905 s'appuie en effet sur "des projets, des générosités, des efforts" (Masure) qui jalonnent les décennies précédentes. Citons quelques dates en remontant dans le temps :

- En 1885, don Adrien Gréa (1828-1917), fondateur (en 1866) des Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, publie *De l'Eglise et de sa divine constitution*, ouvrage dans lequel sont mis en avant la notion et le terme de *presbyterium*; cette oeuvre théologique et historique (rééditée en 1965, dans les derniers mois de Vatican II, chez Casterman) sera capitale non seulement pour la restauration de l'antique vie canoniale, mais aussi pour la promotion de la notion d'église particulière et pour le renouveau de la vie commune du clergé autour de son évêque.

- En 1866, à Metz, Mgr Dupont des Loges, nous l'avons vu, publie son *Règlement pour les curés et vicaires du diocèse vivant en communauté*.

- En 1862, à Orléans, Lebeurier, qui vient de Coutances où il a lancé "l'association coutançaise", met au point une façon de concrétiser l'aspiration des prêtres à la vie commune en lançant l'Union apostolique, association aux visées moins strictes que la "Vie en commun" proprement dite, comme on l'a vu, on confiera à l'Union apostolique la charge de l'organisation des Journées nationales communautaires annuelles et le Secrétariat du Comité du Mouvement communautaire.... D'autres associations sacerdotales suivront : en 1874, les Prêtres de Saint-François-de-Sales ; en 1879, au moment où disparaît le P. Chevrier, les bases de ce qui allait devenir le Prado sont jetées...

- En 1861, déjà à Orléans, sous l'impulsion de Mgr Dupanloup conquis à l'idée de la vie commune pour le clergé, l'abbé Gaduel offre au clergé un volume qui va produire des fruits certains : *La Perfection sacerdotale ou la vie et l'esprit du Serviteur de Dieu Barthélemy Holzhauser, chanoine, curé-doyen, fondateur de séminaires et réformateur du clergé en Allemagne (1613-1658)*. Cette biographie insiste sur la fondation de l'Institut des clercs séculiers vivant en communauté sur leur approbation par le Saint-Siège (en 1680) et sur les "avantages et les moyens d'établissement parmi nous de communautés ecclésiastiques semblables à celles d'Holzhauser" ; en fin de volume sont publiés les Constitutions fondamentales de cet Institut, le programme des exercices spirituels et de la vie courante, le plan de l'organisation locale, diocésaine, interdiocésaine de l'Institut, les règlements pour les écoles, les séminaires et les maisons de retraite fondées par et pour l'Institut... Le livre de Gaduel, plusieurs fois réédité (3^e édition en 1900), fut médité par de nombreux ecclésiastiques, ceux qui devaient adhérer à l'Union apostolique (cf. Bref de Léon XIII à l'abbé Lebeurier du 31 mai 1880, cité en appendice du volume de Gaduel) comme ceux qui à Miramas, à Larchant et ailleurs, vont tenter l'expérience après la Séparation, sans oublier Mgr Fulbert Petit qui s'y réfère explicitement dans son Mémoire de 1907 à Pie X.

- Quant aux réalisations parisiennes de communautés sacerdotales, si le début en est attribué généralement à l'abbé Soulange-Bodin (à Notre-Dame du Rosaire, vers 1892, puis à Notre-Dame du Travail, dans le quartier de Plaisance, en 1896) les précurseurs ne seraient-ils pas à chercher dans ces vicaires qui au milieu du XIXe siècle désirent un sursaut dans la pastorale et la vie du clergé : c'est ce qu'on peut penser en lisant le Mémoire adressé par l'un d'entre eux en 1849 à Mgr Sibour : "La religion est perdue à Paris...|Parmi les remèdes, il faut :| trouver un prêtre...qui assemblerait avec lui dans la même maison...sous une règle et des exercices de piété communs...trois ou quatre collaborateurs ; |ce clergé| ne serait pas religieux, mais séculier et agirait sous la dépendance entière de l'Ordinaire" (Présentation du document, par J. Leflon dans *La Croix* du 12-5-1953 et édition en 1978 aux Editions Cana par Y. Daniel sous le titre *La religion est perdue à Paris...lettres d'un vicaire parisien à son archevêque en date de 1849.*

*
* *
*

Bien qu'incomplets, ces quelques repères sont de nature à attirer l'attention des archivistes sur "le mouvement communautaire". Quelques rappels historiques ou bibliographiques se trouvent aussi dans le *Dictionnaire de spiritualité* (art. de Marcel VILLER, *Communautaire (Vie) dans le clergé diocésain*", col. 1156-1184), et dans *Catholicisme* (art. de S. DELACROIX, *Communautés sacerdotales*, col. 1631-1365).

Comme le Bulletin de l'Association répercutait il y a quelques mois (n° 25, p.3-4) un appel pour retrouver la collection du bulletin lancé par G. Courtois pour les jeunes vicaires de Paris : "L'entraide sacerdotale. Echos du G.E.S." ces lignes veulent inviter les confrères archivistes à se rendre attentifs aux traces laissées par le "Mouvement Communautaire" : revues, bulletins paroissiaux des Communautés, bulletins de liaison des groupes, comptes rendus de sessions, de réunions diocésaines ou interdiocésaines, actes des Congrès ou Journées nationales etc...Les réalisations diocésaines furent nombreuses puisqu'on estime qu'en 1947, plus de 25 diocèses avaient des communautés de prêtres et certains depuis cinquante ans...(15).

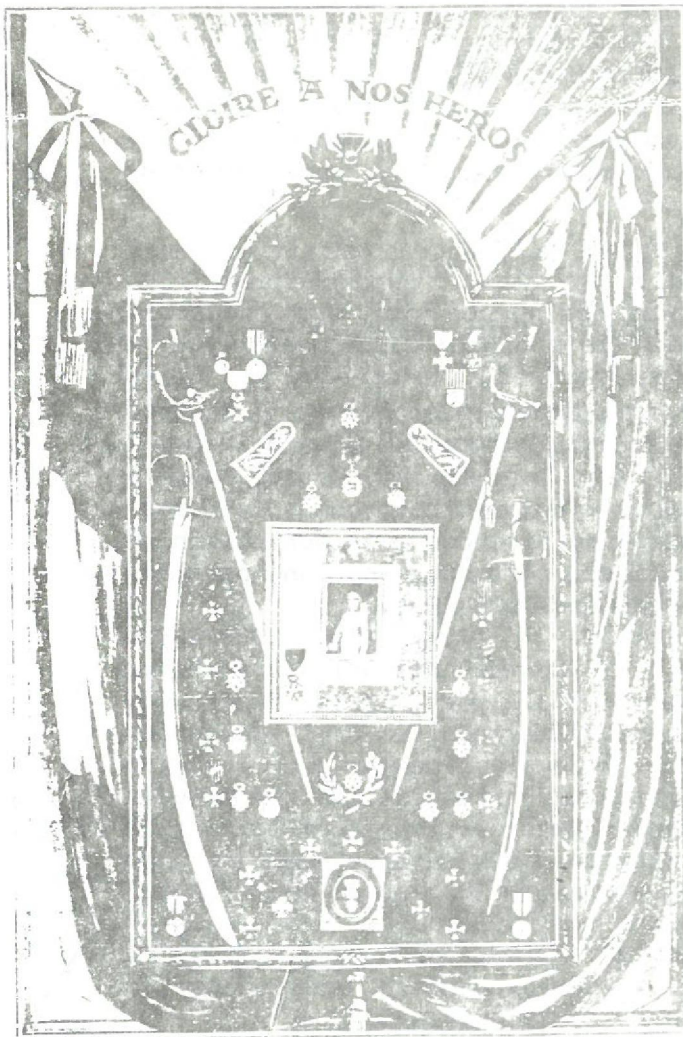
Le Centre National des Archives de l'Eglise de France pourrait proposer ses services pour la collecte des archives du "Mouvement communautaire". En joignant ce fonds, qu'on constituerait à partir des sources ici mentionnées et d'autres inconnues, à d'autres fonds déjà versés qui abordent d'une manière ou d'une autre la vie et le ministère des prêtres en France au XXe siècle, des matériaux de première valeur pourraient être engrangés pour l'histoire et permettre non seulement d'évaluer l'importance quantitative de ce "mouvement", mais aussi son apport qualitatif dans la théologie du sacerdoce ; car il est possible que la maturation de certaines données ecclésiologiques d'aujourd'hui, comme le caractère communautaire du *presbyterium* son union avec l'évêque, la conception du diocèse comme communion et l'église particulière, soit due, pour une part, au dynamisme de ce "mouvement communautaire" des années 1905-1965...

Pierre SOURISSEAU
Centre national des Archives
de l'Eglise de France.

- (15) Grâce à l'abbé Pierre Balique, curé de Rognac, les archives de la Communauté de Miramas sont en cours d'organisation et de classement.
-Des archives diocésaines ont certainement des sous-séries constituées avec les archives des "Communautés" ayant existé sur leur territoire : un double de l'inventaire de ces sous-séries serait avantageusement reçu au Centre national des Archives de l'Eglise de France, 106 rue du Bac, 75007 Paris.
-Titres repérés de bulletins : à Larchant *La Vie Chrétienne* (dès 1911) ; à Ham *Le Renouveau* (1919) ; au diocèse d'Arras *Correspondance communautaire* (1960) , etc... sans oublier *Prêtres aux Armées* (1914-1918).

Serait-il possible d'identifier ce

"Château de Jeanne d'Arc, 30 mars 1932" ?



UNE EXPERIENCE ARCHIVISTIQUE EN ETHIOPIE

L'Ethiopie vit arriver les premiers Capucins missionnaires au cours de la première moitié du XVII^e siècle, puisque les Bienheureux Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes y moururent martyrs en 1638 ; premiers contacts d'ailleurs sans lendemain. On y vit bien, plus tard, un religieux de la Province de Bourgogne, le P. Benoît de Dijon mais il mourut de la peste. Quant au P. Agathange de Morlaix, à peine arrivé, il lui fallut rebrousser chemin. Au cours du XVIII^e siècle, quelques autres capucins parvinrent au royaume du Négus, mais bientôt découverts par les Coptes, ils durent quitter ce sol inhospitalier et retourner en Europe.

Ce fut seulement en 1846 que le Vicariat apostolique des Gallas fut canoniquement érigé et confié, une fois encore, à l'Ordre des Capucins. En 1851, Mgr Guillaume Massaïa put pénétrer sur son territoire de mission où il réalisa un apostolat fructueux mais combien difficile dont il raconta les étapes dans : "Mes trente-cinq années de mission en Ethiopie". Revenu en Italie, créé cardinal en 1884, il mourut à Frascati, près de Rome, en 1889 ayant la satisfaction de voir son successeur Mgr Taurin Cahagne, capucin de la Province de Paris, continuer son oeuvre et pénétrer dans la région très musulmane de Harar, aidé par des religieux de la Province de Toulouse dont l'un d'eux, Mgr André Jarosseau, lui succéda en 1900 jusqu'en 1935.

Les archives de la Mission se font l'écho de ces 80 ans d'apostolat. Transportées à Toulouse au début de la guerre italo-éthiopienne, elles constituent un fonds important comportant 246 liasses, fonds classé par nos soins en 1964. C'est toute l'histoire d'un demi siècle d'apostolat qui y est contenue : journaux de stations, en particulier celui de Mgr Cahagne constitué par son successeur, les carnets de notes de Mgr Jarosseau, sa volumineuse correspondance (1898-1941), en particulier avec le Ras-Taffari, futur Négus, ses souvenirs, ses relations avec le gouvernement éthiopien, l'installation et le fonctionnement de la poste par les Capucins, les comptes rendus de fouilles archéologiques, les lettres autographes du poète Arthur Rimbaud qui habita à Harar, celles de Ménélik et des archéologues Antoine et Arnaud d'Abbadie. On y trouve encore des lettres du Négus Haïlé-Séllassié, des cardinaux Gasparri, Pacelli, Tisserant, des documents sur la guerre italo-éthiopienne, l'occupation du pays, les relations de l'Ethiopie avec le Vatican au cours du conflit, l'installation et l'action des Capucins italiens, etc... Ce beau fonds assez homogène, en dépit des pertes dues au transfert et aussi aux vols, constitue une source irremplaçable pour l'histoire de l'Eglise en Ethiopie, l'évangélisation du pays en dépit de l'influence musulmane dans la région de Harar et de l'Eglise copte orthodoxe. Transféré au couvent provincial des Capucins à Toulouse, ce fonds a été, ensuite déposé aux Archives généralices de l'Ordre à Rome.

La fin de la seconde guerre mondiale allait changer la physionomie de l'Ethiopie. Les autorités italiennes parties, l'empereur reprit le pouvoir jusqu'à la sanglante révolution de 1975. En 1951, la Province de Paris se vit confier ce territoire de mission dont elle est encore chargée. Trente-cinq ans de travail apostolique devaient nécessairement laisser des traces et des témoignages écrits. Ces documents accumulés au siège du Vicariat apostolique à Harar, soit à 500 kms à l'est d'Addis-Abeba, étaient complétés par ceux que l'on pouvait encore trouver à Nazareth, nouvelle résidence du vicaire apostolique, Mgr Person. Il était temps de tout regrouper à Harar et de rendre utilisable cet ensemble documentaire auquel s'ajoutait une partie de la correspondance de Mgr Jarosseau qui n'avait pas été transportée à Toulouse en 1935-1936.

Pour classer ce fonds, un séjour d'un mois à Harar s'avéra, nécessairement indispensable. Il fallut, afin de se retrouver dans ces papiers fort divers et disparates et passablement en désordre un certain courage (qualité essentielle de l'archiviste !), beaucoup de patience et une bonne mémoire des écritures. Composé principalement des documents relatifs à l'épiscopat de Mgr Jarosseau et à celui de Mgr Person, c'était donc une grande partie de l'histoire religieuse moderne d'une région de l'Ethiopie qui était contenue dans ces dossiers. Correspondances, journaux de stations, rapports annuels surtout devaient fournir à l'historien une ample et riche moisson de renseignements de toute sorte.

Le cadre de classement adopté est, certes, empirique, et ne prétend nullement être un modèle, ni vouloir s'adapter à tous les fonds missionnaires ! Il n'a cependant pas été imaginé préalablement, mais imposé par la nature même des documents. Nous donnons ci-après le contenu, très sommaire, des divisions qui le composent.

Série A : Titres de propriété des différentes stations. On y trouve des contrats de travaux, plan et croquis, devis de construction d'églises, de maisons, d'écoles, voire même d'hôpitaux, et des testaments en faveur de la mission. La construction de la cathédrale de Harar a eu pour résultat de nous donner un beau lot de documents. On a encore dans cette série des renseignements sur la délimitation et l'exploitation de terrains, des inventaires de chapelles.

Série B : Correspondance. A part quelques photocopies de lettres du cardinal Massaïa et de Mgr Cahagne, les lettres constituant cette série se rapportent dans leur presque totalité à Mgr Jarosseau. Citons quelques signataires : saint Pie X, les cardinaux Ledochowski, Gotti, de Ruggiero, Mgr Demimuid, directeur général de la Sainte Enfance, Ménélik II, Benoît XV, le Ras Taffari-Mekonnen, le maréchal Lyautey, Marie-Thérèse Ledochowska, le cardinal Pacelli, le cardinal Tisserant etc... A cet ensemble il faut rattacher la correspondance de Mgr Person (1951-1981).

Série C : Administration générale.

1 C : C'est là vie même de la mission qui est contenue dans cette division. Là encore, beaucoup de renseignements sur les églises des stations, les terrains de la mission ; les documents officiels du gouvernement, procurations, liste des biens de l'Ordre et de la mission, règlements concernant les fêtes liturgiques, facultés diverses, relations avec les religieuses.

2 C : Circulaires des généraux de l'Ordre, des supérieurs réguliers, des Provinciaux de Toulouse et de Paris.

3 C : Rapports annuels sur les stations, les visites pastorales.

4 C : Lettres et documents relatifs à la Mission : c'est toute l'activité apostolique de l'équipe de Mgr Person classée par année et constituée par des rapports divers complétés par des lettres. Ce sont, en définitive, des dossiers d'affaires qu'il a fallu laisser dans leur état primitif.

Série D : Episcopat de Mgr Person

1 D : Actes du Saint-Siège et des Congrégations romaines.

2 D : Conciles et synodes : quelques textes de Vatican I ; dossiers remis aux évêques membres du Concile Vatican II et à l'occasion des Synodes.

3 D : Lettres de la nonciature d'Addis-Abeba.

4 D : Conférences épiscopales et réunions des supérieurs religieux : conférences épiscopales d'Ethiopie.

5 D : Conseil presbytéral : rapports, comptes-rendus de réunions.

6 D : Conseil de Pastorale.

7 D : Réunion des secteurs, avec procès-verbaux de réunions.

8 D : Oecuménisme : correspondance, rapports et réponses ; comptes rendus de réunions ; mouvement oecuménique en Ethiopie.

9 D : Secrétariat catholique d'Ethiopie : communications, rapports, réunions interdiocésaines d'Addis-Abéba.

10 D : Secrétariat du Secours Catholique.

Série E : Statistiques du Vicariat apostolique des Gallas et des stations ; relevé du nombre de catholiques du vicariat, statistique des oeuvres.

Série F : Journaux de ces stations. C'est sans doute la série la plus intéressante et la plus riche du fonds car ces journaux et chroniques relatent l'histoire des stations, les événements survenus et donnant des statistiques concernant la pastorale etc...

Série G : Personnel.

1 G : Missionnaires: listes, fiches, dossiers personnels des missionnaires et des religieuses présents à la Mission. On y trouve également des renseignements signalétiques et des diplômes.

2 G : Religieuses. Mgr Jarosseau ayant fondé une congrégation de religieuses éthiopiennes : les Soeurs Oblates Franciscaines de Marie Immaculée, cette série leur est consacrée : histoire des origines, journaux de maisons, listes de novices et de professes, constitutions, rapports, correspondance, dossiers personnels.

Série H : Papiers personnels et journaux des missionnaires.

1 H : Papiers personnels. A part quelques petits dossiers relatifs à Mgr Jarosseau, la plus grande partie de cette série est constituée par les archives personnelles d'un religieux qui fut chancelier et secrétaire du Vicariat : correspondance, notes historiques et géographiques sur l'Ethiopie.

2 H : Journaux de missionnaires. Certains religieux ont tenu à rédiger un journal personnel qui complète fort heureusement ceux des stations. Signalons celui de Mgr Person pour la période 1952-1981.

Série J : Vie paroissiale.

1 J - 2 J : Registres paroissiaux. Chaque station constituant une paroisse devait obligatoirement tenir des registres de baptêmes, mariages et sépultures. Du fait de l'occupation italienne, on trouve aussi une section bien individualisée des actes relatifs aux Italiens ayant séjourné en Ethiopie au cours de cette période.

3 J : Dispenses et dossiers de causes matrimoniales.

4 J : Pastorale : Par ce terme, il faut entendre des recueils de décisions, des directives, circulaires, rapports sur la pastorale des sacrements les usages concernant le mariage et le catéchuménat.

5 J : Liturgie : directoires canoniques, rituels en langues éthiopiennes, titulaires des églises des stations, calendriers et documents liturgiques.

Série K : Oeuvres.

1 K : Séminaires : journaux, en particulier celui du séminaire d'Harar ; correspondance, rapports.

2 K : Cathéchistes : formation des cathéchistes, demandes de subsides, centres de formation, congrès de cathéchèse.

3 K : Orphelinats : journaux, registres matricules, statistiques.

4 K : Ecoles : dossiers et listes d'élèves, comptabilité, correspondance, autorisations diverses.

5 K : Léproseries : à Harar, Fondation Raoul Follereau, personnel sanitaire, inventaire des meubles, plans, correspondance, rapports, statistiques, visites, états financiers, envois de médicaments.

6 K : Imprimerie. Il s'agit de l'imprimerie Saint-Lazare à Diré-Dacua : plans, correspondance, relevés de compte, état général, salaires des employés.

7 K : Oeuvres diverses : oeuvre des Aveugles ; institutions charitables et bienfaiteurs.

Série L : Comptabilité : comptes de différentes stations.

Série M : Linguistique. En raison de la spécialisation de quelques missionnaires dans la connaissance des langues oromo et amharique, un certain nombre de travaux et surtout des traductions ont dû trouver place dans le classement : Evangiles, histoire de l'Eglise, catéchismes, homélies. On y trouve aussi grammaires, dictionnaires et lexiques.

Série N : Varia. Cette série groupe un certain nombre de pièces sans rapport immédiat avec la mission mais ayant trait cependant à l'Ethiopie : notes sur les origines du Harar, les cultures du pays, le traitement de la lèpre, les listes de livres déposés à la bibliothèque et aux archives du vicariat de Harar.

Série O : Les missionnaires appartenant à l'Ordre franciscain, les archives se devaient de consacrer une section aux textes législatifs de celui-ci : constitutions, questionnaires sur la rénovation de l'Ordre, articles de spiritualité franciscaine.

Série P : Cette dernière série groupe, enfin, un certain nombre d'imprimés et de journaux éthiopiens. Une collection de photos y a été rattachée.

Le classement terminé, les fiches rédigées pour réaliser ce travail ont permis de dresser un répertoire numérique suffisamment étoffé permettant d'effectuer des recherches et de rendre utilisables les archives du vicariat. Un fonds d'archives, une fois classé, ne peut, en effet se concevoir sans un instrument de recherche muni d'un index alphabétique des noms de lieux et de personnages cités dans le répertoire. C'est ce qui a été réalisé pour les archives du vicariat de Harar. Mentionnons que certaines rubriques v.g. Addis-Abeba, Asba-Taffari, Awallé etc...et surtout Harar ont été très développées en raison de leur importance et de l'abondance de renseignements contenus dans le répertoire sur ces localités. Il en va d'ailleurs de même pour certains personnages.

Ce présent cadre de classement n'a, encore une fois, nullement la prétention de se présenter comme un modèle uniforme car bien qu'un certain nombre de documents de même nature se retrouvent dans d'autres fonds d'archives missionnaires, il est évident que chaque mission présente une physionomie propre et certains aspects particuliers qu'on ne peut trouver partout. Ce cadre, d'autre part, ne se propose que de mentionner une expérience et de rappeler que l'archiviste peut être appelé à travailler sur des fonds d'institutions parfois très variés, mais qu'il est toujours possible de "traiter" si on demeure fidèle au principe premier du respect des fonds, base de toute archivistique, et des grandes sections qui les constituent.

L'ABBE DUCHESNE ET LA QUESTION

DE L'APOSTOLICITE DES EGLISES DE GAULE

Dans l'Avant-Propos de sa thèse (cf. *infra* : bibliographie p.93), Brigitte Waché, exprimant ses remerciements à tous ceux qui, dans la phase de l'heuristique, lui ont rendu service en lui signalant ou lui communiquant l'une ou l'autre source utile, précise : "Nous remercions aussi tous ceux qui nous ont communiqué divers documents susceptibles d'éclairer les différents points abordés, les questions soulevées, les allusions à des situations parfois complexes ou à des personnes, etc. Car dans chaque cas, au-delà de la matérialité des documents, il importait de retrouver la vie d'où ils procèdent. C'est aussi pourquoi nous remercions en particulier un certain nombre d'archivistes ecclésiastiques et religieux dont on peut dire qu'ils conservent [...] l'héritage du passé, mettant leur compétence à faire saisir la nature propre et le sens plénier des documents dont ils donnent communication" (message pontifical adressé au IVe congrès des Archivistes de l'Eglise de France)".

Ceux des archivistes ecclésiastiques et religieux qui se reconnaîtront dans ces lignes sauront gré à Brigitte Waché d'avoir eu la délicatesse de les mentionner et de les mentionner ainsi.

Tous seront attentifs à ce propos qui met en lumière d'une manière concrète, et à l'occasion d'un cas précis, les bienfaits qui résultent du souci de remplir les exigences inhérentes à la responsabilité propre des archivistes ecclésiastiques et religieux.

Sans doute aussi tous seront-ils heureux de pouvoir lire ci-après quelques pages qui résument, reprennent ou synthétisent l'étude de B.W. sur une des questions que Duchesne avait abordées en son temps.

Outre leur intérêt méthodologique, ces pages pourront même être très utiles pour tel ou tel archiviste. Car pour ne plus susciter les passions qui ont agité les esprits il y a un siècle, cette question de l'apostolicité des églises de Gaule n'en demeure pas moins encore parfois assez actuelle. Pour ne prendre que quelques faits, qu'il suffise de rappeler que, dans une église de campagne, il y a quelques mois, le passant qui, cherchant une notice sur le monument, jetait les yeux sur une feuille paroissiale pouvait constater combien ces légendes relativement récentes ont vraiment la vie bien dure : sur cette feuille paroissiale, en effet, l'une de ces légendes, donnée comme un fait absolument historique, était exposée d'une manière doctorale par un paroissien qui précisait dans quel établissement d'enseignement secondaire du voisinage il était professeur. Et force est de reconnaître que notre capitale n'est pas forcément mieux lotie, puisque dans une église parisienne, il y a fort peu de temps, la légende de Denys l'Aréopagite comme fondateur du diocèse de Paris était reprise par un prédicateur qui s'était aventuré dans cette terra ignota ! Et, dans un ordre de réalités assez voisines, on ne peut oublier que les pages de notre bulletin ont dû, à plusieurs reprises déjà (c'est exprès que les références n'en sont pas précisées car il ne s'agit pas du tout de faire ici un palmarès à l'envers ; il s'agit seulement de renouveler certaines mises en garde), réagir contre l'existence prétendue de sanctuaires mariaux... dont certains si l'on suivait les prétentions à une datation très ancienne, auraient en fait précédé l'évangélisation de la contrée, dont la datation -elle- peut être restituée avec une approximation suffisante pour rendre caduque la valeur historique de certaines considérations si touchantes soient-elles.

" Il est vrai que le retranchement des légendes fera crier ceux qui tiennent les faits qui y sont contenus pour si certains qu'ils seraient disposés à se faire martyriser pour en soutenir la vérité. Mais cette critique nous paraît moins importante que celle par laquelle on nous reprocherait de faire lire au nom de l'Eglise des faits apocryphes et douteux" (1).

Ainsi s'exprimait Benoît XIV au milieu du XVIIIème siècle, c'est-à-dire à une époque où les conclusions des travaux des érudits du XVIIème siècle agitaient encore les esprits : Papenbroeck, Baluze, Du Cange, Mabillon, Ruinart, Tillemont, etc. n'avaient-ils pas, en effet, remis en question les récits, devenus traditions, qui faisaient remonter à l'âge apostolique les origines de nombreuses églises de Gaule ? Malgré les protestations véhémentes qui s'en étaient suivies - ainsi, s'était ouverte la guerre aux "dénicheurs de saints"- un mouvement était pourtant lancé, qui avait abouti à éliminer de la plupart des bréviaires diocésains les traditions légendaires attribuant aux soixante-douze disciples envoyés par Pierre la fondation des principales églises de Gaule.

Mais la question rebondit dans l'atmosphère romantique du XIXème siècle. Une véritable réaction anticritique fut inaugurée par le sulpicien Etienne Faillon, dans son ouvrage sur la Provence publié en 1835 (2) et complètement remanié en 1848 (3) : il entendait faire remonter l'évangélisation de cette région à l'apostolat de Marthe, Madeleine et Lazare. Signes des temps : Rohrbacher croyait devoir compléter, en 1850, la deuxième édition de son *Histoire de l'Eglise* en évoquant l'apostolat de sainte Madeleine et les missions envoyées en Gaule par saint Pierre et saint Clément ; et même les *Acta sanctorum* des Bollandistes entraient dans le mouvement : le tome VIII du mois d'octobre, paru en 1853, louait l'ouvrage de Faillon sur la Provence et le tome IX, paru en 1858, faisait remonter l'évêché de Trèves au Ier siècle.

Cependant, dans ces mêmes années 1850, plusieurs voix s'élevaient contre cette résurgence légendaire, en particulier celles de Williams d'Ozouville (1794-1859) et d'Albert de Broglie (1821-1921). Et surtout, les travaux d'Edmond Le Blant apportaient une contribution décisive : s'appuyant, en effet, sur l'épigraphie et l'archéologie, il concluait, dans ses *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieure au VIIIème siècle*, à l'évangélisation tardive de la vallée du Rhône, rejoignant ainsi les conclusions qui ressortent des textes de Sulpice Sévère et de Grégoire de Tours.

Dès lors, l'école dite légendaire se trouvait ébranlée et était amenée à reconnaître la relativité du contenu historique du bréviaire (4).

(1) Cit. dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t.VIII col. 2369.

(2) *Monuments de l'Eglise de Sainte-Marthe de Tarascon, avec un Essai sur l'apostolat de sainte Marthe et des autres saints tutélaires de Provence.*

(3) *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence et sur les autres apôtres de cette contrée, saint Lazare, saint Maximin, sainte Marthe.*

(4) "Je n'ai pas fait cette sottise, devait dire dom Guéranger en 1873, de vouloir tout défendre et de dire qu'il n'y a pas de fautes dans le Bréviaire Romain. Il n'est pas étonnant qu'il y en ait quand on pense qu'il a été arrangé avant la critique et avant les travaux de Baronius. Benoît XIV dit qu'on peut toujours en attaquer les légendes au point de vue de la critique, cela est laissé aux savants. Il ne faut donc pas se scandaliser de voir attribuer à un fait une date antérieure ou postérieure à celle qui est assignée. L'Eglise la laisse cependant au bréviaire ; elle ne peut pas remuer à chaque instant le monde pour donner une nouvelle édition à mesure que la critique fait des progrès" (Cit. dans HOUTIN, *La controverse de l'apostolicité des Eglises de France*, p. 112).

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les travaux de l'abbé Louis Duchesne sur la question des origines du christianisme en Gaule.

L'enseignement qu'il donne à l'université catholique de Paris -en particulier à l'Ecole de théologie, dès sa première année de fonctionnement en 1878- lui offre l'occasion d'évoquer ce point d'histoire, les débats sur la question appelant bien sûr des mises au point pour éclairer les étudiants ecclésiastiques.

Duchesne rappelle que les documents les plus anciens (5) sont rares et vont tous dans le même sens : les églises de Gaule ont été fondées peu après le milieu du second siècle et si les sources donnent à l'église de Lyon un peu plus de relief que les autres, rien ne permet de parler d'un groupement ecclésiastique autour de Lyon du type de celui que l'on trouve en Afrique du Nord autour de Carthage (6).

Restent les témoignages de Sulpice-Sévère et de Grégoire de Tours. Le témoignage de Sulpice-Sévère n'ajoute rien à celui d'Eusèbe, dont il s'inspire. Quant à Grégoire de Tours, il "est un écrivain très consciencieux et parfaitement renseigné sur le temps où il vivait, c'est-à-dire la dernière moitié et spécialement le dernier quart du sixième siècle. En remontant au-delà, on le trouve souvent en défaut" (7). Quant à sa mention d'une mission de sept évêques envoyés de Rome, en Gaule, au IIIème siècle, "il est [...] probable que le souvenir de [cette mission que l'on ne trouve mentionnée nulle part ailleurs] des sept évêques envoyés par le siège apostolique n'est autre qu'une expression symbolique de la marche de l'évangélisation primitive telle que le concevaient les clercs gallo-romains du sixième siècle et du sentiment qu'ils avaient de la parenté entre leurs églises et celle de Rome" (7).

De l'inventaire de ces sources, Duchesne conclut qu'aucune des traditions locales d'après lesquelles "bon nombre des églises de Gaule auraient été fondées par des personnages mentionnés dans l'Évangile ou dans l'histoire des apôtres, comme Lazare, Zachée, Denys l'Aréopagite, Sergius Paulus, etc., [...] ne peut s'autoriser d'un document certain antérieur au IXème siècle ; quelques-unes des plus célèbres ne peuvent-être constatées avant le XIème, le XIIème, le XIIIème siècle" (7).

Toutes les légendes ont d'ailleurs été ignorées - et l'argument est loin d'être négligeable aux yeux de Duchesne- aussi bien de saint Irénée, Sulpice-Sévère et Grégoire de Tours, que de l'édition du martyrologe hiéronymien faite, à l'époque de Grégoire de Tours, par un moine d'Auxerre. "Certaines indications, précise Duchesne, sont même positivement inconciliables avec leur existence. On peut en dire autant des livres de la liturgie gallicane, en usage pendant la période mérovingienne" (8).

L'enseignement de Duchesne ne touchait au départ que l'auditoire assez restreint de ses élèves. A partir de l'année scolaire 1881-1882, circulèrent des exemplaires lithographiés de son cours, destinés à l'origine aux étudiants

(5) Les oeuvres de saint Irénée, la lettre 58ème de saint Cyprien, le Vème livre de *l'Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, les *Passiones* éditées par Ruinart, dont aucune n'est antérieure au IVème siècle.

(6) "L'évêque de Lyon n'est pas un primat comme celui de Carthage" (Cours lithographié, p. 489)

(7) *Ibid*, pp. 492-494.

(8) *Ibid*, p. 497.

qui se préparaient aux examens par correspondance. L'audience du professeur de théologie s'élargit d'autant, tout en se limitant surtout aux élèves des séminaires.

Cependant, Duchesne fut amené à prendre position de manière publique. Si le chapitre de son cours sur "Les origines du christianisme en Gaule" publié en 1883 dans les *Annales de philosophie chrétienne* suscite peu de réactions, il n'en est pas de même des comptes rendus d'ouvrages relatifs à cette question qu'il publie dans le *Bulletin critique*. En fondant ce bulletin, en 1880, Duchesne avait eu le souci d'offrir au clergé un instrument de travail susceptible de pallier les lacunes des manuels d'histoire mis à la disposition des séminaristes ; indiquer les livres bien faits, prémunir contre "les innombrables publications ou mauvaises ou médiocres" (9) : tel était l'objectif essentiel de Duchesne.

Dans cette perspective, le *Bulletin critique* se présente essentiellement comme une suite de comptes rendus d'ouvrages parmi lesquels se glissent inévitablement des publications sur les origines du christianisme en Gaule, et ce pour deux raisons : d'une part, il s'agit d'une question d'actualité - et non des moindres - et d'autre part, le "système traditionniste" est la règle dans l'enseignement des séminaires.

Ainsi, la livraison du 15 mai 1881 regroupe les comptes rendus de deux ouvrages relatifs à cette question. L'un concerne l'ouvrage (10) d'un bénédictin, dom Aurélien, qui fait de sainte Véronique et Zachée notamment les premiers apôtres de l'Aquitaine, sainte Véronique étant de plus identifiée à la dame de Bazas qui, selon une légende latine du XIII^{ème} siècle, aurait assisté à la décollation de Saint Jean-Baptiste, recueilli son sang dans une fiole qu'elle aurait rapportée à Bazas où elle aurait fondé une église en l'honneur de ce saint. "Ces choses-là échappent à la discussion, commente Duchesne, dom A. dit avoir passé vingt-cinq ans de sa vie à s'en convaincre. Ce n'est pas trop, vu la difficulté de l'entreprise". Quant au deuxième ouvrage recensé, il s'agit de celui que l'abbé Arbellot de Limoges - déjà célèbre, et de longue date, pour ses travaux sur saint Martial - consacre à saint Denys de Paris (11), avec le souci de faire remonter jusqu'au commencement du VI^{ème} siècle la tradition d'une identification entre saint Denys de Paris et saint Denys l'Aréopagite. Selon Duchesne, on ne peut remonter plus haut que le VIII^{ème} siècle.

Ces deux comptes rendus inaugurent les articles du *Bulletin critique* par l'intermédiaire desquels Duchesne prend nettement position, et sans ménager sa critique, dans le débat qui oppose l'école légendaire et l'école historique.

Quelques années plus tard, en mars 1885, la publication par l'abbé Hénauld, prêtre de Chartres, d'un ouvrage consacré à la fondation de l'église de Chartres et des églises de Sens, Troyes et Orléans (12) lui donne l'occasion,

(9) "Avis au lecteur", *Bulletin critique*, 15 mai 1881.

(10) *L'apôtre saint Martial et les fondateurs apostoliques des églises de Gaule*.

(11) *Etude sur les origines chrétiennes de la Gaule. Première partie : saint Denys de Paris*.

(12) *Origines chrétiennes de la Gaule celtique. Recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres et les églises de Sens, de Troyes et d'Orléans*.

à partir de cet exemple, d'exposer la méthode qu'il préconise pour préciser les dates de fondation des différentes églises. Il souligne l'intérêt des listes d'évêques, qui lui paraissent des sources privilégiées puisqu'elles offrent comme une sorte d'arbre généalogique pour chaque église. C'est donc à la lumière des catalogues épiscopaux qu'il fait la critique de l'ouvrage de l'abbé Hénault.

Pour l'église de Chartres, on possède un catalogue épiscopal dont il reste une rédaction du XI^{ème} siècle et dont on peut établir l'authenticité depuis le commencement du VI^{ème} siècle. Pour la période antérieure, il est possible de remonter jusqu'au IV^{ème} siècle, mais aucun fait ne permet d'établir l'existence d'une église indépendante à Chartres avant cette date. "Si l'on veut reporter plus haut l'établissement de ce siège épiscopal, il faudra dire que le catalogue est incomplet pour les temps les plus voisins de l'origine. Cela est possible, poursuit Duchesne : mais nul ne saura jamais dans quelle mesure il est incomplet ; nulle conjecture précise ne pourra être présentée sur la date du premier évêque" (13).

Quant à l'église de Sens, elle possède également un catalogue épiscopal ancien, du IX^{ème} siècle au moins. Le premier évêque dont la date soit bien fixée est un certain Agroecius, contemporain et correspondant de Sidoine Apollinaire. Il siégeait en 472. Mais il se trouve au treizième rang sur la liste épiscopale qui s'ouvre avec les noms de Sabinien (14) et Potentien, honorés — mais à partir du IX^{ème} siècle seulement — comme saints fondateurs et martyrs. Même le martyrologe hiéronymien remanié à Auxerre vers 590 n'en porte aucune trace, alors qu'il s'intéresse tout particulièrement aux saints d'Auxerre et des églises voisines. A la date du 31 décembre, consacrée plus tard au culte des saints Sabinien et Potentien, on trouve seulement la fête de sainte Colombe, sainte sénonaise, il est vrai ; mais on ne trouve aucune trace des saints fondateurs. Si leur culte "avait eu quelque notoriété à la fin du VI^{ème} siècle, écrit Duchesne, on n'aurait certes pas omis de mentionner leur anniversaire à ce jour ; la mention de Sens et d'une fête de Sens au 31 décembre écarte même l'hypothèse invraisemblable d'un oubli" (13). Les recensions ultérieures du martyrologe ne comportent pas davantage la mention des saints Sabinien et Potentien, avant que n'y soit ajoutée, vraisemblablement au X^{ème} siècle, à la date du 31 décembre, une note précisant qu'ils avaient été envoyés par le pontife de Rome.

Vers 860, Adon en avait fait des envoyés des apôtres. Mais il avait été corrigé par des gens de la région de Sens : l'auteur des : *Gesta episcoporum Autissiodorensium* (873-879) rattache les saints sénonais à saint Clément ; et Usuard (vers 875), intégrant dans son martyrologe les informations d'Adon, remplace la mention *a beatis apostolis* par la mention *a pontifice Romano*.

Au X^{ème} siècle, on acceptait cette version ; et c'est vraisemblablement du XI^{ème} siècle qu'il faut dater la vie des saints Sabinien et Potentien, rédigée par un moine de Saint-Pierre-le-Vif, abbaye voisine de Sens : ils y sont présentés comme des envoyés des apôtres qui ont contribué, à partir de Sens, à l'évangélisation de Troyes, Orléans, Chartres, Créteil, puis le territoire de Paris. "Partout ils font des conversions ; leurs néophytes sont martyrisés ; quant à eux, ils réussirent à échapper ; ce n'est que plus tard, et à Sens même, qu'ils succombent à leur tour. La légendaire a procédé ici avec un art ingénieux, rattachant à la mission sénonaise diverses traditions martyrologiques locales jusque-là très confuses au point de vue chronologique, tout en se gardant bien d'entreprendre sur les domaines déjà occupés par des apôtres en renom.

(13) *Bulletin critique*, 15 mars 1885, V, p.107-108.

(14) On trouve Sabinien ou Savinien.

Aucun saint en possession de culte ne réclamait la fondation des églises d'Orléans, de Chartres, de Troyes ; mais Auxerre était défendue par saint Pélerin, Paris par saint Denys, Meaux par saint Saintin. On évita donc avec soin ces localités ; tout au plus se permit-on un très léger empiètement sur saint Denys dans un petit coin de son diocèse" (15).

La vie des saints sénonais concerne donc aussi les églises qu'ils ont fondées et en particulier celle de Chartres. Il y a sur les origines de cette dernière une particularité relative à l'ancienneté du culte de la Vierge, "organisé par les druides au pied d'une statue élevée à la Vierge même avec l'inscription *Virgini pariturae druides*" (15). On ne trouve cette mention ni dans le texte sénonais, ni dans aucun livre liturgique de Chartres jusqu'au XV^{ème} siècle, ni dans les documents concernant l'incendie de la cathédrale en 1194. Le texte le plus ancien relatif à cette question appartient à une chronique de 1389.

L'essentiel de l'article de Duchesne est donc une mise au point sur l'origine des églises de Sens et de Chartres, mais essentiellement sur celle de Sens, et ceci, en prenant comme point de départ les catalogues épiscopaux, et en les rapprochant d'autres sources qui peuvent éventuellement combler les lacunes concernant le début des listes.

Ce n'est qu'à la fin de son article que Duchesne mentionne le livre de l'abbé Hénault, "consacré à la défense" des légendes de Chartres et de Sens".

Duchesne ne revient pas sur les arguments, "cent fois répétés", qui sont une fois de plus exposés pour défendre les origines de plusieurs églises.

Quant à la Vierge druidique, elle le laisse assez sceptique :

" Je vois bien au XI^{ème} et au XII^{ème} siècle, écrit Duchesne, le pèlerinage de la sainte Vierge florissant à Chartres ; j'admets volontiers que la vierge noire détruite en 1793 remonte jusque-là ; mais je voudrais trouver, avant 1389, un témoignage sur l'inscription *Virgini pariturae* et particulièrement sur le mot *druides*, qui ne figure pas encore dans une gravure de l'année 1697 citée par M. Hénault. Je révère Notre-Dame de Chartres comme un des lieux saints de la France ; mais je demande la permission de ne pas voir en ses chanoines les successeurs d'un chapitre de druides" (15).

Il ne peut être question ici ni d'analyser la levée de boucliers suscitée à Sens par l'article de Duchesne, ni le discrédit qui fut jeté à cette occasion sur son enseignement. Il convient essentiellement d'insister sur la méthode qu'il inaugure : désormais les catalogues épiscopaux sont au centre de ses études sur la question des origines du christianisme en Gaule. Son étude sur le *Liber pontificalis* l'avait incontestablement préparé à une telle démarche (16). Les travaux de Léopold Delisle qui, en 1884, avait publié un inventaire des anciens catalogues des églises de France, offraient en outre un instrument de travail précieux.

Dès lors, Duchesne ne se limite plus à l'étude de cas particuliers (après ceux de Sens et Chartres, il s'était penché, en 1886, sur celui de Poi-

(15) *Bulletin critique*, 15 mars 1885, V, pp.109-111.

(16) "Après avoir longtemps travaillé au livre épiscopal de Rome, devait-il écrire en 1890, il ne me déplait pas de consacrer quelques efforts aux documents analogues qui se rencontrent dans notre pays" (*Les anciens catalogues de la province de Tours*, Paris, 1890 p.2).

tiers (17), mais il entreprend une étude systématique des catalogues épiscopaux de la Gaule, qui débouche sur l'exposé méthodologique présenté en 1889 devant la Société nationale des Antiquaires de France (18).

La première étape, précise-t-il, consiste à mesurer l'authenticité des catalogues, car à cet égard, ils ne présentent pas tous les mêmes caractères. "Il y en a, écrit Duchesne, qui ne sont que des compositions artificielles, des séries arrangées tant bien que mal par des rédacteurs tardifs. D'autres, exacts dans leur ensemble, ne sont pourtant pas exempts de lacunes ou n'ont pas échappé à des interpolations, soit accidentelles, soit voulues. En général, les mauvais ont un peu compromis la réputation des autres. Il importe donc de faire ici le départ de l'ivraie et du bon grain" (19).

Une fois éliminés les catalogues non fiables (20), il convient, pour les autres de trouver des repères chronologiques dans d'autres documents ; les comptes rendus des réunions conciliaires, en particulier, peuvent apporter une aide précieuse puisqu'ils mentionnent les noms des évêques. A partir d'un point chronologique ainsi obtenu, on peut remonter plus ou moins haut suivant la longueur de la liste et obtenir une date au moins approximative pour la fondation du siège épiscopal.

Une étude systématique ainsi menée par Duchesne pour les vingt-cinq catalogues épiscopaux bien conservés et bien en règle avec la chronologie l'oblige à conclure à la fondation tardive de la plupart des églises de Gaule ; une seule église existait au II^{ème} siècle, celle de Lyon. "L'organisation épiscopale s'est produite d'abord dans les centres les plus importants ; [...] dans les pays situés à quelque distance de la Méditerranée et de la basse vallée du Rhône, il ne s'est fondé aucune église (Lyon exceptée) avant le milieu du III^{ème} siècle environ ; [...] dans ces mêmes régions, la plupart des cités n'ont pas eu d'évêque spécial avant le IV^{ème} siècle plus ou moins avancé" (21).

(17) "La liste épiscopale de Poitiers", *Revue poitevine et saintongeaise*, 1886, pp.194-201.

(18) "Mémoire sur l'origine des diocèses épiscopaux dans l'ancienne Gaule", *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1889, Extrait Paris, 1890, 80p.

(19) *Les anciens catalogues épiscopaux de la province de Tours* Paris, 1890, 103p pp.1-2

(20) Duchesne précise comment il est possible de déterminer l'authenticité des listes : "En réunissant les données fournies par les récits de Grégoire de Tours et quelques autres documents historiques du V^{ème} au VIII^{ème} siècle, en les complétant par les dates fort nombreuses qui résultent des signatures apposées aux conciles des temps romains et mérovingiens, il est aisé de dresser pour la plupart des diocèses, des séries épiscopales, incomplètes, il est vrai, discontinues, mais absolument sûres. Cela fait, on compare, pour chaque diocèse, le catalogue avec cette série de dates. Si le catalogue omet des évêques certains, s'il intervertit l'ordre établi d'ailleurs, si ses fautes sont de telle nature qu'elles ne puissent être imputées à des accidents de transcription, alors il est clair qu'il ne mérite aucune confiance pour les parties où la vérification est impossible. C'est une compilation artificielle, rédigée à une époque où la tradition s'était perdue, par des personnes qui ne disposaient pas des documents ou de l'intelligence nécessaire pour la reconstituer. De tels catalogues finissent toujours par arriver à l'exacitude, en se rapprochant du temps où leur rédacteur écrivait ; mais on s'exposerait à de graves mécomptes si l'on se fiait à eux pour la période des origines" (*Mémoire sur l'origine...*, p.6).

(21) *Mémoire sur l'origine...* p.41.

Ces conclusions sont corroborées, selon Duchesne, aussi bien par la situation de la Haute-Italie où les sièges les plus anciens n'y sont pas antérieurs au début du III^{ème} siècle, que par le témoignage de Théodore de Mopsueste qui, à la fin du IV^{ème} siècle, faisait allusion au petit nombre d'évêques des provinces d'Occident. A cela s'ajoute le contenu des légendes les plus anciennes relatives aux fondations d'églises : toutes vont dans la même ligne d'une évangélisation tardive. La tendance à rattacher les origines à l'époque apostolique ne prend de l'importance qu'à partir de la fin du VIII^{ème} siècle. Ce "goût des origines antiques" est, selon Duchesne, à mettre en rapport avec "les progrès de la littérature, dans les écoles carolingiennes". "Les églises, les grands monastères, furent bientôt pourvus d'ancêtres par des généalogistes plus ou moins exercés, dont les oeuvres, converties en tradition par un usage plusieurs fois séculaire, trouvent encore créance [...] aux yeux de certaines personnes [...]. La vraie tradition, celle qui se manifeste par les documents susceptibles de témoigner ce que l'on pensait en Gaule au IV^{ème} siècle, au V^{ème}, au VI^{ème} et même au delà, ne connaît pas ces fantaisies intéressées" (22). Il faut d'ailleurs préciser, et Duchesne le fait à plusieurs reprises, que cette tendance n'est pas propre aux églises, car depuis le VII^{ème} siècle, on faisait descendre les princes francs de Priam et des héros troyens (23).

Ce mémoire de Duchesne est le prélude d'une étude systématique des catalogues, qui devait aboutir aux *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* publiés en 1894.

Duchesne ayant défini une méthode de portée générale, qu'il se propose d'appliquer à l'ensemble des diocèses de Gaule, se heurte à une opposition dont l'extension géographique ne fait que s'amplifier.

Deux tendances, parfois confondues, se font jour parmi ses détracteurs. Certains cherchent à saper sa méthode en rejetant l'autorité scientifique des listes épiscopales. Tel est le cas, par exemple, du chanoine Blondel, de Sens (24), ou de Mgr Bellet, de Tain (25). Parmi les arguments qu'ils avancent pour expliquer les silences des listes épiscopales avant le milieu du III^{ème} siècle, celui de la destruction des archives lors des persécutions peut difficilement faire impression, si l'on songe au soin qu'avaient les premières communautés chrétiennes de conserver le souvenir de leurs fondateurs. De plus, ne faisant aucune distinction entre les listes épiscopales, ils les rejettent toutes au rang de documents sans valeur et accusent Duchesne de les utiliser "pour les besoins de la cause", celle d'une critique négative.

C'est également un procès de tendance qui est fait à Duchesne par une autre catégorie de détracteurs : ceux-ci voient avant tout dans son oeuvre une atteinte aux "vénérables traditions" de leurs diocèses. Ce sont alors des cas

(22) *Ibid.*, p. 79

(23) Duchesne qui souligne cet aspect dans son mémoire le reprend dans un article du *Bulletin critique* consacré à Saint Denis : évoquant "une sorte de manie de se créer des origines illustres et reculées, manie qui sévit d'abord au VII^{ème} et au VIII^{ème} siècles dans l'histoire séculière et passe de là dans l'histoire des abbayes et des églises. Les rois francs remontaient depuis longtemps à Francio, à Friga et à Priam, quand saint Denis fut mis en rapport avec saint Clément" (15 mai 1890, p. 184).

(24) *Tradition historique et fausse science*, Sens, 1892, 25p.
Comment seront jugées dans cent ans les oeuvres de M. l'abbé Duchesne, Sens, 1895, 25p.

(25) *Les origines chrétiennes des Eglises de France et les Fastes épiscopaux*, Paris, 1896, 279p.

particuliers qui font à nouveau l'objet du débat. Deux articles publiés par Duchesne sur saint Martial (26) et sainte Madeleine (27) lui valent en particulier quelques tribulations. Il ose mettre en doute aussi bien l'authenticité d'une vie de saint Martial faisant remonter la fondation de l'église de Limoges aux temps apostoliques que la légende de sainte Madeleine. S'il s'intéresse particulièrement à cette dernière, c'est parce que les légendes provençales ont influencé, depuis le XIV^{ème} siècle, la rédaction des listes de la région.

Or, retraçant la genèse de la légende de sainte Madeleine, Duchesne montre qu'on ne trouve en Occident ni sanctuaire, ni légende spéciale concernant sainte Marie-Madeleine avant le milieu du XI^{ème} siècle. C'est à Vézelay, sous le gouvernement de l'abbé Geoffroy installé en 1037, qu'apparaît pour la première fois le culte et le pèlerinage à sainte Madeleine et "le nom de sainte Madeleine entra [alors] dans la titulature officielle de l'abbaye ; on l'y rencontre dès l'année 1050, en tête d'une lettre du pape Léon IX, délivrée le 27 avril [...] Le corps de la sainte était censé reposer dans l'église du monastère" (28).

Des tentatives des moines de Vézelay pour justifier la présence chez eux du corps de sainte Madeleine sortent plusieurs rédactions :

"On imagine le voyage de Madeleine et de Maximin [un des 72 disciples], de Palestine en Provence, on identifie leurs tombeaux avec les sarcophages de Saint-Maximin ; enfin, on prétend les avoir ouverts pour y voler les corps des saints. Dans un premier récit, on les fait voler tous les deux, puis on se décide à ne réclamer que sainte Madeleine. Cette histoire s'accrédite et fait foi jusque vers la fin du XIII^{ème} siècle" (29).

Mais on assiste à une réaction des Provençaux. Ils pensent avoir retrouvé à Tarascon, à la fin du XII^{ème} siècle, le corps de sainte Marthe et composent une légende rattachant sa venue à celle de Madeleine. Dès lors se répand en Provence la croyance que Marthe et Marie avaient été accompagnées en Provence par leur frère Lazare devenu évêque de Marseille (30). Au cours du XIII^{ème} siècle, le culte de sainte Madeleine se développe à la Sainte-Baume, dans une caverne jusque là dédiée à la Vierge : "on y localise l'épisode de la pénitente Madeleine (31), épisode adventice, ajouté après coup à la légende de Vézelay, d'après la vie de sainte Marie l'Egyptienne" (32). Une étape nouvelle est franchie lorsque, dans la seconde moitié du XIII^{ème} siècle, pour ruiner le système de Vézelay, on déclare qu'au moment de l'attaque des Sarrasins, le corps de sainte Madeleine a été changé de sarcophage à Saint-Maximin où il est toujours présent.

(26) "Saint Martial de Limoges", *Annales du Midi* juillet 1892, pp.289-330.

(27) "La légende de sainte Marie-Madeleine", *Annales du Midi*, 1893, pp.1-33.

(28) *Ibid.* (ou *Fastes...* I, pp.328-329).

(29) *Ibid.*, p.31 (ou *Fastes...*I, p.358).

(30) Dès le début du XII^{ème} siècle, on s'était figuré à Autun, posséder dans la cathédrale dédiée jusque-là à saint Nazaire, le tombeau de saint Lazare. " Les Marseillais n'inquiétèrent pas les gens d'Autun dans la possession de ces reliques. On finit par admettre qu'elles avaient été transférées, elles aussi, comme celles de sainte Madeleine" (*Fastes...*, I, p.359, ou article sur sainte Madeleine, p.33).

(31) Dans la tradition provençale, Marie-Madeleine, la pécheresse repentie, et Marie de Béthanie sont confondues.

(32) *Fastes...*, I, p.358, ou article p.31.

Inutile de dire que cet exposé allait devenir la cible de bien des publications visant à défendre les légendes provençales et rejoignant ainsi la collection des protestations dirigées contre les travaux de Duchesne sur les origines du christianisme.

Cependant, les spécialistes d'hagiographie qu'étaient les Bollandistes applaudissaient à ses conclusions. "Pas plus que moi, ces bons religieux ne sauraient être suspects de gallicanisme, de jansénisme, de rationalisme et, en général, de toutes ces horreurs d'intentions que des abbés courroucés prêtent volontiers à ceux qu'ils combattent," écrit Duchesne. En fait de traditions hagiographiques, les rédacteurs des *Acta sanctorum* sont, à l'heure qu'il est, les spécialistes par excellence. Il ne leur manque rien, ni sous le rapport de l'information, ni au point de vue des dispositions subjectives. Ce sont les plus qualifiés des experts" (33).

Et lors du troisième congrès scientifique international des catholiques, qui s'était tenu à Bruxelles en 1894, Duchesne avait été l'objet de "continuelles ovations" (34). Mgr d'Hulst avait pris nettement position en sa faveur.

L'année 1894 avait été aussi celle de la parution des *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*. Et il semble bien qu'à partir de cette date un tournant essentiel se soit dessiné dans la manière d'aborder la question des origines du christianisme en Gaule, en particulier dans les séminaires, ce qui ne préjuge pas de la vitalité des cultes des saints fondateurs, car le caractère historique d'une tradition est une chose, la piété qu'elle exprime et nourrit cette tradition en est une autre. Cet aspect n'échappait pas à Duchesne. "Après tout, notait-il, en effet, à propos de sainte Madeleine, les honneurs rendus à [sa] mémoire [...] sont tout-à-fait légitimes. Que le lieu où on les lui rend ait été déterminé d'après une tradition plus ou moins suspecte, cela n'empêche pas la piété d'être sincère, et c'est ce qui importe à Dieu et aux hommes" (35).

Brigitte WACHÉ

(33) *Bulletin critique*, 5 mars, 1896, p.123.

(34) Baudrillart au père Nouvelle (supérieur des Oratoriens), le 10 septembre 1894, Archives de l'Institut catholique de Paris.

(35) *La légende de Sainte Madeleine* ouvrage cité, p. 29.

ARCHIVES DE L'EGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France

106, rue du Bac, 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 27

Pâques 1987

(Annexe)
pages 53 à 73
non paginées

Répertoire

des

Registres de catholicité

(Baptêmes, Mariages, Sépultures)

pour

la période révolutionnaire

(1792 - 1802)

Diocèses :

Châlons-sur-Marne

Coutances

Montpellier

Nîmes

Valence



Les registres B.M.S. d'une vingtaine de paroisses du diocèse de Châlons-sur-Marne datant de la période révolutionnaire, dont on trouve ici la liste, proviennent de deux sources principales :

- plusieurs d'entre eux se trouvaient déjà aux Archives départementales de la Marne, sans qu'on puisse préciser comment et par qui ils avaient été déposés,
- la plupart ont été retrouvés dans les rayons des Registres paroissiaux du XIXe siècle à l'Evêché de Châlons. C'est une recherche systématique, paroisse par paroisse, qui a permis de les retrouver, rangés parmi les premiers registres des années 1800. Comment y avaient-ils été rangés ? Ces documents étaient-ils ceux qui avaient été déposés à l'Evêché de Meaux, puis à l'Archevêché de Reims, puis rendus à l'Evêché de Châlons en 1824 ? ou tout simplement s'agit-il du registre conservé à la paroisse et apporté un jour ou l'autre à l'Evêché ?

Il faut ajouter que récemment une prospection systématique entreprise dans les archives paroissiales d'une dizaine des principales paroisses du diocèse a permis d'en trouver plusieurs qui dormaient à l'insu de tout le monde.

Le Grand Séminaire de Châlons-sur-Marne, dans une aile duquel résidaient depuis 1913 l'Evêque et ses services diocésains, vient d'être vendu au Conseil Régional Champagne-Ardennes. Un nouvel évêché, plus fonctionnel, mais beaucoup plus modeste, est en construction dans la ville. On prépare le déménagement. Le parti a été pris de déposer aux Archives départementales de la Marne les Registres paroissiaux de 1824 à 1900. C'est une épreuve pour le bibliothécaire, pour l'archiviste, pour les services du Secrétariat de l'Evêché.

Tous ces documents sont donc "déposés" aux Archives départementales ; ils sont enregistrés et dotés d'une cote qui en rend facile la consultation. La réunion des fiches décrivant les registres de chaque paroisse forme une liasse qui porte la cote 48 J 518.

Il est intéressant de noter que plusieurs des registres de l'époque révolutionnaire, qui sont des reconstitutions, font état de l'article 56 d'un Règlement administratif de l'Evêque de Meaux, daté du 26 novembre 1807, le diocèse de Châlons s'étant trouvé englobé dans le diocèse de Meaux de 1802 à 1822. Cet article 56 précise que :

"...il sera procédé dans le plus court délai, par chaque Curé & Desservant, à la vérification, dans la Paroisse et dans celles dont il sera chargé, des Enfants non-Baptisés, ou dont les Baptêmes seraient douteux, ou dont les Baptêmes certains manqueraient de preuve écrite. Les Baptêmes reconnus douteux seront administrés sous condition. Ceux reconnus certains & dont la preuve n'aura jamais été consignée par écrit, ou se trouve égarée ou détruite, seront constatés par les dépositions & renseignements qu'il sera possible de recueillir soit des Personnes qui les auront conférés, soit de celles qui en auront été témoins. Ces différents actes seront tous portés sur un Registre particulier, coté & paraphé comme il est dit ci-dessus, & fait double pour être déposé l'un entre les mains du Curé ou Desservant de la Paroisse, & l'autre au Secrétariat de notre Evêché. + P.P., Ev. de Meaux [Pierre-Paul de Faudoas]".

Paul Carrère.

ancien évêque de Laval

archiviste du diocèse de Châlons-sur-Marne

Paroisses	Nature et date des documents	Arch. dép. de la Marne
Ablancourt	B.M. 1795 (avr.)-1796 (janv.), orig.	49 J 1
Saint-Amand		
Allemanche	B.M. 1793 (avr.)-1804, reconstitution	47 J 98
Soyer	cf. Ablancourt	49 J 1
Aulnay l'Aitre		
Baudement	B. 1793 (août)-1808, reconst.	48 J 23
Broyes et paroisses voisines	B.M. 1800-1808, reconstitution	47 J 100
Châlons-sur-Marne, Saint-Jean	B. 1794 (avr.) d°	47 J 105
Saint-Loup	B.M. 1795 (nov.)-1800, d°	54 J 14
Saint-Loup	B. 1809-1824, origin. et reconst.(1)	actes signés par Becquey
La Chapelle-Lasson	B. 1793-1806, reconstitution	47 J 102
Conflans-sur-Seine	B. 1793 d°	47 J 101
Epernay	1793-1794 d°	47 J 40
Euvy	B.M.S.1792-1802(oct.), originaux	47 J 103
Gourgançon		
Margerie	B.M.S.1793-1794(mars) d°	49 J 69
Marsangis	B.M. 1793(avr.)-1806, reconst.	48 J 288

(1) "Registre des actes de baptême qui n'ont point été constatés dans le tems ou qui ont été faits hors de la paroisse de Saint-Loup..." 90 pages et 4 pages de tables, 1809-1824.

Dans ce registre, Lefèvre, curé de Saint-Loup, a établi les actes de baptême d'enfants baptisés après la suppression des registres de catholicité, en septembre 1792. En cela il se conformait à la prescription épiscopale (Mandement du 25 novembre 1807, art. LVI).

Paroisses	Nature et date des documents	Arch. dép. de la Marne
Nuisement-sur-Coole	B.M. 1795(mars)-1796(janv.), orig.	48 J 329
Saint-Amand	cf. Ablancourt	49 J 1
Sainte-Menehould	B.M. 1795(mars)-1801, originaux (2)	42 J 1
Saron-sur-Aube	B.M. 1792-1804, reconstitution	48 J 398
Soyer	cf. Allemanche	47 J 98
Verrières	B. 1797(mai)-1801(juil.), orig.	42 J 14
Villeseneux	B. 1792-1802, reconstitution (3)	47 J 64

(2) En marge du dernier cahier :

"En conséquence et conformément à l'article huit de la loi du 20 7bre 1792 sur le mode à suivre pour constater l'état-civil des citoyens et par lequel il est permis à tout citoyen de faire consacrer leurs Mariages, Baptêmes et enterremens par les cérémonies du culte auquel il est attaché et par l'intervention des ministres de ce culte, les Baptêmes et Mariages dont noms (?) suivent ont été consacrés dans le local destiné au culte catholique dans la Commune de Ste Menehould pendant l'année mil sept cent quatre vingt quinze.

Nota 1795 : On n'a pas mis les noms des parrains et marraines parce que ceux qui ont attesté la naissance de l'enfant ne sont pas les mêmes qui se présentent à l'église.

(3) "Registre contenant douze feuillets pour servir à l'enregistrement des actes de notoriété de baptême pour suppléer aux actes de baptême qui manquent dans cette paroisse de Villeseneux depuis le quatorze novembre mil sept cent quatre vingt douze ; quoique le Sieur Meunier soi resté à Villeseneux jusqu'au six janvier mil sept cent quatre vingt quatorze, étant parti ce jour à deux heures du matin et où il n'a reparu qu'en passant depuis cette époque du 6 janvier 1794 jusqu'au premier may 1802 la paroisse est demerée (sic) sans prêtre.

Sur la certitude que j'ai de ce fait le 20 juillet 1802 j'ai signé : Mélinet."

B.M.S. Révolution. Coutances .1.

Ce répertoire des registres de catholicité et actes clandestins du diocèse de Coutances et Avranches ne concerne que la collecte de la Chancellerie qui est conservée au Secrétariat de l'évêché, 3 rue du Puits Notre-Dame - B.P. 129 - COUTANCES 50201 CEDEX.

La collection des B.M.S. de la fin du XVIIIe et du XIXe siècles a été microfilmée par Genealogical Society de l'Utah. Cette collection ne semble pas très riche si l'on considère que l'ancien diocèse de Coutances comprenait 492 paroisses et celui d'Avranches 177.

Les documents sont rangés d'après l'ordre de l'I.N.S.E.F.

L'enquête pour le répertoire de la collection paroissiale est en cours, qui sera publiée ultérieurement.

G. Couppey
Archiviste

Paroisses	Archives de l'Evêché	Observations
Alleaume	B.M.S. 1800-1803, originaux	
Angey	B.M.S. 1801-1803, reconstitution	Ancien dioc. d'Avranches.
Azeville	B. 1796-1800, originaux	Actes ponctuels. Lestard curé d'Azeville "condamné à la déportation pour refus du serment de la Constitution du Clergé et des autres serments et soumission à la République et caché depuis plusieurs années au milieu du troupeau fidèle".
Beaudre	B.M.S. 1793-1803, originaux	
Beaucoudray	B.M.S. 1796, reconstitution	"Registre des B.M.S. faits à Beaucoudray l'an 12 de la République commencé en vendémiaire ou 29 septembre l'an de grâce 1803".
Bérigny	B.M.S. 1801-1804, copie	Ancien dioc. de Bayeux.
Beslon (St Fragaire)	B.M.S. 1793 (fév.)-1802, originaux	Lacune 1794
Biéville	B.M.S. 1800-1804, reconstitution	Ancien dioc. de Bayeux.
Blosville	B. 1795, originaux	par Lestard, c. d'Azeville. (1 acte)
Bloutière (La)	M. 1796, d°	1 acte.
Boisyvon	B.M.S. 1801-1802, reconstitution	Ancien dioc. d'Avranches.
Brectouville	B.M.S. 1800-1802, originaux	"le présent registre au nombre de 8 roles le présente compris a été par nous curé de la paroisse de B. soussigné, cotté et paraphé pour servir à l'enregistrement des B.M.S. à commencer depuis l'ouverture des églises et le libre exercice du culte le 15ème jour du mois d'août de l'année 1800." Ancien dioc. de Bayeux.
Camberton	B.M.S. 1793-1802, reconstitution	"Registre destiné à recueillir les actes reconnus des habitants de Camberton faits en l'église de lad.Psse et autres lieux pendant l'année 1793 cotté et paraphé par nous curé du canton de Coutances 25 octobre 1808."

Paroisses	Archives de l'Evêché	Observations
Carantilly	B.M. 1795-1801, originaux	"Registre des B.M. faits en différentes psses du diocèse de Coutances, commencé au mois de mai 1795. Carbonnel prêtre".
Champcervon	B.M. 1802 , originaux	Ancien dioc. d'Avranches "Augustin Lemetayer pr. catholique intact dans notre foy.maitre ès arts en l'Université de Caen, originaire de la Psse de Genets et aujourd'hui dess. de la psse de Champcervon. (2 janvier 1802).
Champrépus	B.M.S. 1798-1801, originaux	"Registre pour constater les actes des naissances, mariages et décès des chrétiens de Ch. pour l'année de J.C. 1798 cotté et paraphé par moy curé souss. Lemonnier.
Chéris (Les)	B.M.S. 1802 originaux	Ancien dioc. d'Avranches.
Coutances	B.M.S. 1795-1802, d°	"Exercice du culte dans la cathédrale de Coutances depuis la cessation de la persécution et la liberté rendue au culte".
Digosville	M. 1796 (27.7), originaux	Lestard, curé d'Azeville.
Donville	B.M.S. 1801-1802, reconstitution	
Ducey	B.M.S. 1800-1802, orig. & copie	Ancien dioc. d'Avranches.
Eculleville	B.M. 1797 (oct)-1798, originaux	
Emondeville	B.M. 1796-1799, originaux	Létard, curé d'Azeville.
Fervaches	B.M. 1796-1800, d°	
Feuille (La)	B.M.S. 1792-1806, orig. rec.	
Fontenay s/Mer	B. 1796-1799, d°	Létard, curé d'Azeville.
Fourneaux	B.M. 1797, d°	
Fresville	B. 1796-1799, d°	"au nom de Mgr Le cardinal de la Rochefoucault arch. de Rouen métropolitain, adm. de ce diocès Sed. va-cante".

Paroisses	Archives de l'Evêché	Observations
Gatteville	B.M.S. 1796-1802, reconstitution	
Gonneville	B. 1797	Létard, curé d'Azeville.
Gouvets	B.M. 1797-1800, originaux	
Graignes	B. 1800, d°	
Grimesnil	M. 1801-1802, d°	
Hambye	B.M. 1801-1803, d°	
Hautteville-Bocage	B.M.S. 1789-1802, reconstitution	
Heugueville	B. 1796-1798, originaux	
Hiesville	B.M.S. 1800-1802, reconst.	
Joganville	B. 1796	Létard, curé d'Azeville
Lingreville	B. 1797, 99, 1800, originaux	
Lolif	B.M.S. 1789, d°	Ancien dioc. d'Avranches.
Margueray	B.M. 1795, 98, d°	
Mesnil Aubert (Le)	B.M. 1801-1802, d°	
Mesnilbus (Le)	B.M. 1800-1802, reconst.	
Mesnil Gilbert (Le)	B.M.S. 1800, reconst. 1801-1802, originaux	Ancien dioc. d'Avranches.
Mesnil Opac (Le)	B. 1800, d°	
Mesnil Rogues	B.M. 1796-1804, reconst. 1796-1804, liste	
Moidrey	B.M.S. 1790, originaux 1802-1804, reconst.	Ancien dioc. d'Avranches.
Montbray	B.M. 1794-1802, originaux	
Montabot	M. 1796, d°	

Paroisses	Archives de l'Evêché	Observations
Mortain	B.M. 1795, 98, 1800, originaux	Ancien dioc. d'Avranches.
Muneville le Bingard	B. 1800-1803, reconstitution	
N. Dame d'Elle	B. 1796-1802 d°	Ancien dioc. de Bayeux.
N. Dame de Cenilly	B.M. 1796, 98, d°	
N. Dame du Touchet	B.M. 1800-1802, copie	Ancien dioc. d'Avranches.
Périers	B.M.S. 1801-1802, d°	
Picauville	M. 1799, original	Létard "vic.général du dioc. de Coutances, sede vac."
Ravenoville	B.M.S. 1802, d°	
Rochelle Normande (La)	B.M.S. 1789, d°	Ancien dioc. d'Avranches.
Rondehaye (La)	B.M. 1797-1801, d°	
Rouxeville	B.M.S. 1802-1803, copie	Ancien dioc. de Bayeux.
Ste Cécile	B.M. 1798-1800, d°	
St Clément (Moutons)	B.M.S. 1791, 1792, originaux	Ancien dioc. d'Avranches
St Floxel	M. 1800, d°	Létard, curé d'Azeville.
St Martin de Chaulieu	B.M. 1797-1802, copie	Ancien dioc. d'Avranches.
St Martin le Hébert	B.M. 1800-1807, reconst.	
Ste Mère Eglise	B. 1797, 1799, originaux	Létard, curé d'Azeville.
St Quentin s/ le Homme	B.M.S. 1800-1804, copie	Ancien dioc. d'Avranches.
St Sauveur la Pommeraye	B.M. 1797-1802,	
St Vigor des Monts	B.M. 1787-1802, originaux	
Saultchevreuil	B.M.S. 1801-1806, reconst.	
Soules	B.M.S. 1802	

Paroisses	Archives de l'Evêché	Observations
Subligny	B.M.S. 1800-1804	
Tessy s/ Vire	B.M. 1795, 1797-1803	
Theil (Le)	B. 1799-1801, reconst.	
Torigni	B. 1799-1801	
Troisgots	B.M. 1800-1803	
Vast (Le)	B.M.S. 1801-1803, copie	
Vaudrimesnil	B.M.S. 1800-1806, d°	Aucune sépulture en 1803.
Ver	B.M. 1800-1803, originaux	
Vezius	B.M.S. 1801-1805, reconst.	Ancien dioc. d'Avranches.
Vidouville	B.M.S. 1801-1806	"Reg. des B.M.S. de lap. de V. commencé aussi-tôt mon retour d'Angleterre où j'ai été pour la gloire de Dieu en exil pendant 9 ans deux mois un jour". 27.12.1801. Ancien dioc. de Bayeux.

Paroisse	Nature et date des documents	Lieu de conservation et observations
Diocèse de Castres et Béziers (1)	dispenses de mariages, 1793-1801, orig.	Arch. dioc. Montpellier, 1er registre.
Taussac (2)	B.M. 1799(mars)-1800(fév.), orig.	Arch. dioc. Montpellier, 2ème registre.
Taussac	B.M.S. 1796-97, originaux	Arch. dioc. Montpellier, 3ème registre.
Taussac	B.M.S. 1795-99, originaux	Arch. dioc. Montpellier, 4ème registre.
Serviès	d°	d°
Saint-Gervais-sur-Mare	d°	d°
Doux	d°	d°
Le Poujol-sur-Orb	d°	d°
Villemagne	d°	d°
Soubès	B.M.S. 1795-1800, 2 registres, originaux et copie	Arch. dioc. Montpellier.
Lodève	B.M. 1797(oct.)-1800, origin.	3 registres tenus pour la ville par M. Lavie, curé de Saint-Pierre assermenté.
	B.M. 1795(avr.)-1805, origin.	1 registre tenu par des prêtres insermentés; mariages à partir de janvier 1796.
	B.M. 1796-1800, origin.	1 liasse de feuilles volantes, rédigées par des prêtres insermentés. Les actes de Lodève sont conservés aux Archives diocésaines de Montpellier.

(1) Actes de Mre Pontalon d'Houbières, vicaire général de Jean-Marc [de Royère], évêque de Castres, pour la région de Saint-Gervais-sur-Mare, appelée la "Petite Vendée".

(2) Cérémonies célébrées dans la chapelle du hameau de La Billière.

Paroisses	Nature et date des documents	Lieu de conservation
Roquemaure (1)	B.M. 1799(mai)-1800(juin), origin.	Archives diocésaines de Nîmes
Tavel	d°	d°
Pujeau = [Pujaut]	d°	d°
Pujaut	B.M. 1797(fév.)-1798(sept.), origin.	Archives dép. Vaucluse, 25 J 930/9

(1) "Registre des baptêmes administrés et des mariages célébrés et bénits par M. Esprit Thomas Deidier, prêtre et chanoine de l'église cathédrale d'Orange dans le courant des années 1799 et 1800 dans l'étendue du terroir de Roquemaure, quartier de Tral-lepui, lieu de sa retraite, à Tavel et à Pujeau, légitimement autorisé par Mre Jean-Baptiste Roux, administrateur du diocèse d'Avignon, le siège vacant"

Chanoine Robert d'Alverny

1 - Pour cette période, 95 paroisses sont concernées, soit 20% du total des paroisses qui existaient alors dans le diocèse, soit 476.

78 paroisses ont des registres propres ; pour les 17 autres, les actes les concernant se trouvent dans les registres des paroisses précédemment citées.

2 - Des paroisses regroupent notablement des actes de plusieurs autres :
 -soient qu'elles aient constitué de petits centres où l'exercice du culte était encore possible : v.g. Saint-Jean d'Octavéon (Châtillon-Saint-Jean) rassemble 3 paroisses ;
 -soit qu'il s'agisse de lieux plus à l'écart pendant la Révolution : v.g. Rimont et Savel (3 paroisses), Saint-Nazaire-le-Désert (8 paroisses du pays du désert) et surtout Solérieux, jouant le rôle de centre de B.M.S. pour l'ancien diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux (10 paroisses).

3 - 61 registres de cette époque se trouvent aux Archives diocésaines.

'34 se trouvent aux Archives départementales.

5 se trouvent à la fois aux Archives diocésaines et aux Archives départementales.

Cette situation résulte du contrat signé le 31 mars 1977 entre Mgr de Cambourg et les Archives départementales. Ce contrat autorise - à titre révocable - le dépôt des archives paroissiales aux Archives départementales, chaque dépôt paroissial faisant l'objet d'un contrat particulier et l'archiviste diocésain recevant un double de l'inventaire dressé.

Pour les registres de catholicité, nous nous sommes efforcés de faire déposer aux Archives diocésaines les actes originaux et de laisser aux Archives départementales les duplicata. Nous voulions compléter en priorité le fonds des registres de catholicité déjà déposés à l'Evêché mais des dépôts concernant la période révolutionnaire ont été faits directement aux Archives départementales sans consultation de l'Archiviste diocésain.

4 - Pour la période 1792-1802, trois paliers de reprise de tenue des registres apparaissent :

-à partir de 92-93 = 6,5%
 -à partir de 95-98 = 27,2%
 -à partir de 98 et sq. = 16%

5 - Nous n'avons pas trouvé dans les archives datant de l'épiscopat de Mgr Bécherel (1802-1815) d'ordonnance demandant, après le Concordat, la reconstitution des actes.

De 1802 à 1805, Mgr Bécherel tente avec douceur de remédier aux inconvénients d'une situation ecclésiastique héritée d'une période pendant laquelle beaucoup de prêtres avaient accompli des actes religieux sur des territoires divers. Sa première préoccupation est de fixer à chaque prêtre une juridiction précise pour un territoire précis (paroisses, succursales, annexes). Cela semble rejoindre un décret du Ministre des cultes -l'évêque y fait allusion en 1805- n'autorisant les prêtres à faire des actes religieux que sur le territoire même de leur juridiction.

Dans le même temps, toujours sur le mode de l'exhortation, Mgr Bécherel demande à ses prêtres -c'est avant juin 1803- de "prendre des renseignements sur les mariages contractés antérieurement, pour y apporter les remèdes que nécessitent beaucoup d'entre eux" (A.E.V., n° 422).

En janvier 1806, dans un "Avis particulier" aux prêtres, l'évêque "invite, autant que possible" à lui communiquer les renseignements "sur les titres de catholicité des fidèles des paroisses que vous administriez pendant les temps de trouble qui ont précédé". Ce même Avis rappelle l'obligation de la tenue des registres de catholicité dans chaque paroisse et demande l'envoi d'un double à l'Evêché (A.E.V., 422).

En fait, c'est seulement vers 1830-1840 que les doubles seront régulièrement à l'Evêché. Ce fut l'oeuvre de Mgr Rivoire de la Tourrette (1819-1840) qui publia en 1823 toute une série d'Ordonnances au nombre desquelles plusieurs concernent la tenue des registres paroissiaux (Section 1 du Titre VII : A.E.V. n° 388).

6 - Environ 50% des actes comportent l'ensemble des signatures normales à chaque acte alors que les autres 50% sont signés du prêtre seul.

7 - On trouve de nombreux baptêmes sous conditions (ce qui suppose un éventuel baptême antérieur dans des conditions canoniques douteuses), de nombreux ondoiements et suppléments de cérémonies, des baptêmes d'enfants "nés antérieurement" (ce qui prouve une attente de la famille pour avoir un acte valide).

Il y a également de nombreuses "réhabilitations de mariages", par exemple à Valence, à Saint-Vallier, à Saint-Jean-en-Royans, à Die, à Crest.

8.- Une notation très spéciale : un prêtre jureur s'explique.

A Oriol-en-Royans (Arch.dép. 16 J 90 C 1/1), à la première page du registre de catholicité B.M.S. de 1791-92, le curé Girod explique dans quel esprit il a fait son serment (résumé de ce qu'il a dit à la messe paroissiale, le dimanche 8 janvier 1792).

"Lorsque nous avons fait notre serment, nous l'avons fait comme de bons chrétiens et de vrais catholiques doivent et peuvent le faire, et surtout après que nos législateurs nous ont (sic) dit su'ils respectaient les dogmes de la religion de nos pères, et qu'ils assuraient la perpétuité des enseignements des baptisés. Catholique, je n'ai donc rien promis (?) disparaître de la foy (sic) de l'Eglise qui est l'oracle que je dois écouter et ne jamais perdre de vue.

Telle est en substance l'explication de mon serment fait à la messe paroissiale le dimanche 8 janvier 1792".

Abbé Maurice BOUVIER
Vice-chancelier de l'Evêché,

Père Paul ROUGNON
de la Communauté des Frères
Missionnaires des campagnes,
Valence

Paroisses	Nature et date des documents	Dépôt et cote	Observations
Allex	B.M.S. 1797, 1802 (mars-juil.), orig.	Arch. dioc.	
Anneyron	B.M.S. 1797-98, 1801-02, orig.	Arch. dioc.	
Aouste-sur-Sye	B.M.S. 1792-1802	Arch. dép. 16 J 154	avec table de récapitulation.
Arthemonay	B.M.S. 1801, originaux	Arch. dioc.	voir aussi Saint-Jean d'Octavéon.
Aubenasson	B.M.S. 1795-1802, orig.	Arch. dioc.	voir Saint-Sauveur-en-Diois.
Aucelon			voir Saint-Nazaire-le-Désert.
Autichamp	B. 1802 (janv.-avr.)	Arch. dép. 16 J 238	
Bonlieu-sur-Roubion	B.M.S. 1800-1802, originaux	Arch. dioc.	
Borne	B.M.S. 1795 (oct.)-1798 (août)	Arch. dioc.	
Bouvières			voir Saint-Nazaire-le-Désert.
Brette			voir Saint-Nazaire-le-Désert.
Buis-les-Baronnies et Proyas	B.M.S. 1793-1802, orig.	Arch. dioc.	voir Creyers.
Chabeuil	B.M.S. 1795-1802	Arch. dép. 16 J 196	
Chamaret			voir Solérieux.
Chanos-Curson	B.M.S. 1795-1802, orig.	Arch. dioc.	
Chantemerle-lès-Grignan			voir Solérieux.
Châteauneuf-de-Galaure	B.M.S. 1802 (janv.-avr.)	Arch. dép. 16 J 114	concerne aussi Mantaille et Trei- gneux.
Châtillon-en-Diois	B.M.S. 1795-1802	Arch. dép. 16 J 149	
Châtillon-Saint-Jean		Arch. dioc.	voir Saint-Jean d'Octavéon, deve- nu paroisse de Châtillon-Saint- Jean au Concordat.
Chauvac	B.M.S. 1802, origin.	Arch. dioc.	
Le Cheylard	B.M.S. 1801-02, copie	Arch. dioc.	voir Egluy.

Paroisses	Nature et date des documents	Dépôt et cote	Observations
Clansayes	B.M.S. 1795-1802, origin.	Arch. dioc.	Voir aussi Solérieux.
Cornillac et Cornillon	B. 1793-98, 1801-02, origin.	Arch. dioc.	
	M. 1793-94, 1801-02, d°	Arch. dioc.	
Crest	B.M. 1795-1802, origin.	Arch. dioc.	"Dans ce registre sont des enfants nés sous la terreur de la Révolution". Revalidations de mariage.
Creyers	B.M.S. 1793-98 (août), origin.	Arch. dioc.	
Die	B.M.S. 1801-02, d°	Arch. dioc.	1802, baptêmes d'enfants nés antérieurement et revalidation de mariage.
Espenel	B.M.S. 1801-02, double	Arch. dép. 16 J 225	voir Rimon et Savel.
Etoile-sur-Rhône	B.M.S. 1792-1802	Arch. dioc.	copies des actes civils avec sagement surajouté en marge postérieurement.
Egluy			voir le Cheylard.
La Garde-Adhemar			voir Solérieux
Gillon	B. 1794, 96, 97, 99	Arch. dioc.	4 actes. Dans les registres de Saint-Jean d'Octavéon.
	B.M.S. 1801	Arch. dioc.	registre propre à Gillon.
	B.M.S. 1802	Arch. dioc.	
Glandage	B.M.S. 1795-1802, origin.	Arch. dioc.	
Le Grand Serre	B.M.S. 1801-02	Arch. dép. 16 J 113	
Grane	B.M.S. 1796-1802, origin.	Arch. dioc.	
Les Granges-Contardes	B.M.S. 1793-1802, origin.	Arch. dép. 16 J 210	voir aussi Solérieux.
Guisans			voir Saint-Nazaire-le-Désert.
Gumiane			voir Saint-Nazaire-le-Désert.
Loriol	B.M.S. 1797, 1802, origin.	Arch. dioc.	

Paroisses	Nature et date des documents	Dépôt et cote	Observations
Luc-en-Diois	B.M.S. 1793-1800, relevé 1800-02, origin.	Arch. dioc. Arch. dioc.	
Lus-la-Croix-Haute	S. 1792-93, liste B.M.S. 1796-1802, liste avec dates	Arch. dioc. Arch. dioc.	
Mantaille			voir Châteauneuf-de-Galaure.
Menée	B.M.S. 1797-1800	Arch. dép.16 J 141	
Mercuroi	B. 1799-1800, origin.	Arch. dioc.	
Mollans-sur-Ouvèze	B.M.S. 1794-1802	Arch. dép.16 J 182	
Montéléger	B.M.S. 1798-1802, origin.	Arch. dioc.	
Montélimar	B. 1795-1801, origin. M. 1795(sept.)-1796(nov.) origin. 1801-1802 d° B. 1795-1802, liste M. 1801, liste	Arch. dioc. Arch. dioc. Arch. dioc. Arch. dioc. Arch. dioc.	
Montmeyran	R. 1795-97, copie B.M.S. 1797(avr.)-1800(avr.), origin. B.M. 1800(avr.)-1802, origin. B.M.S. 1795-1802	Arch. dioc. Arch. dioc. Arch. dioc. Arch. dép.16 J 169	
Montmiral	B.M. 1798-1802, origin.	Arch. dioc.	deux exemplaires.
Montréal-les-Sources	B.M.S. 1792-1800	Arch. dioc.	signatures du prêtre seul, lacunes.
Montségur			voir Solérieux.
Moras-en-Valloire	B.M. 1795-97, 1801-02	Arch. dép.16 J 99	concerne Thodore (Isère) pour 1795.
La Motte-Chalancon	B.M.S. 1802, origin.	Arch. dioc.	
Novezan	B.M.S. 1798-1802	Arch. dép.16 J 166	voir Venterol.
Oriol-en-Royans	B.M.S. 1792 S. 1796 B.M.S. 1797 (juil.-sept.)	Arch. dép.16 J 90 Arch. dép.16 J 90 Arch. dép.16 J 90	1 acte
Paris et Merlet			voir Saint-Nazaire-le-Désert.

Paroisses	Nature et date des documents	Dépôt et cote	Observations
Pelonne	B. 1792, 1796, origin.	Arch. dioc.	
	B.M. 1798-1802, origin.	Arch. dioc.	
La Penne-sur-l'Ouzève	B.M.S. 1792-1802	Arch. dép.16 J 183	voir aussi Pierrelongue.
Pennes-le-Sec			voir Rimon et Savel.
Peyrus	B.M. 1795-1802, copie	Arch. dioc.	sans signatures.
Pierrelatte	B.M. 1795-1802	Arch. dép.16 J 217	voir aussi Solérieux.
Pierrelongue	B.M.S. 1792-1802	Arch. dép.16 J 185	concerne aussi La Penne.
Pradelle			voir aussi Saint-Nazaire-le-Désert.
Proyas (commune de Buis-les- Baronnies)			voir Buis-les-Baronnies.
Puy-Saint-Martin	B.M. 1800-01(juin), origin.	Arch. dioc.	
Remuzat	B.M.S. 1795-97, 1800-02, origin.	Arch. dioc.	
Rimon et Savel	B.M.S. 1801-1802, origin.	Arch. dioc.	
	B.M.S. 1800-1802	Arch. dép.16 J 134	Ce registre concerne aussi Espenel Pennes-le-Sec et Saint-Benoît.
Rochegude	B. 1795-97, origin.	Arch. dioc.	Le prêtre seul a signé.
	B. 1800-02	Arch. dioc.	liste.
	M.S. 1795-1802, origin.	Arch. dioc.	
	B. 1795-97, 1800-02, doubles	Arch. dép.16 J 140	
	M.S. 1795-1802	Arch. dép.16 J 140	
Romans (Saint-Barnard)	B. 1802	Arch. dép.16 J 76	1 acte
Saillans	B.M.S. 1798-1802	Arch.dép.16 J 136	
Saulce-sur-Rhône (chapelle des Iles de Baix)	B.M.S. 1801(nov.)-1802, origin.	Arch. dioc.	
Sauzet-Savasse	B.M. 1800(mai)-1802, origin.	Arch. dioc.	

Paroisse	Nature et date des documents	Dépôt et cote	Observations
Solérieux	B.M. 1795(avr.)-1797(fév.), origin.	Arch. dioc.	"Registre des B.M. des paroisses étrangères faits dans cette paroisse de Solérieux durant la persécution extraordinaire de l'Eglise gallicane". Se trouvant dans le registre de Solérieux : "Registre des B.M. des (sic) certaines paroisses du diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux de 1798 et 1799", et une liste des baptêmes de 1797 à 1799 à Solérieux, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Saint-Restitut, Chantermerle, La Garde-Adhémar, Clansayes, Valaurie, Pierrelatte, Les Granges-Gontardes, Montségur, Chamaret.
	B.M. 1796(nov.)-1798(oct.)	Arch. dioc.	
	B.M. 1798(nov.)-1802	Arch. dioc.	
Saint-Benoît			voir Rimon et Savel.
Saint-Bonnet de Valcérieux	B.M.S. 1800-02	Arch. dép.16 J 35	
Saint-Gervais-sur-Roubion	B.M.S. 1800-02	Arch. dép.16 J 190	
Saint-Jean d'Octavéon	B.M.S. 1796-1800	Arch. dioc.	Paroisse devenue : Châtillon-Saint-Jean au Concordat. Concerne aussi Triors, Gillon et Arthemonay.
Saint-Jean-en-Royans	B. 1795-96, originaux	Arch. dioc.	un seul mariage.
	B.M. 1797, d°	Arch. dioc.	
	B.M. 1799(sept.)-1802, origin.	Arch. dioc.	
Saint-Laurent-en-Royans	B.M.S. 1799-1802, origin.	Arch. dioc.	Le prêtre seul signe.
	B.M.S. 1800-02	Arch. dép.16 J 104	
Saint-Marcel-les-Valence	B. 1802	Arch. dép.16 J 249	Un seul baptême le 14 mars.

Paroisses	Nature et date des documents	Dépôt et cote	Observations
Saint-Nazaire-le-Désert	B.M.S. 1800-02	Arch. dép.16 J 161	Concerne aussi les paroisses de Paris-et-Merlet, Gumiane, Bouvières, Guisans, Pradelle, Volvent, Aucelon et Brette.
Saint-Paul-lès-Romans	B. 1795-1800, reconstitution (1)	Arch. dioc.	Originaux, signés du prêtre seul sauf exception. Réhabilitation du sacrement de mariage.
	B.M. 1797-1802, d°	Arch. dioc.	
Saint-Paul-Trois-Châteaux	B.M. 1795-97, origin.	Arch. dioc.	2 registres différents tenus par 2 prêtres différents.
	B.M.S. 1800(août)-1802, origin.	Arch. dioc.	
Saint-Rambert d'Albon.	B.M.S. 1801-1802	Arch. dép.16 J 98	voir aussi Solérieux.
Saint-Restitut	B.M.S. 1796-1802	Arch. dép.16 J 253	voir aussi Solérieux.
Saint-Sauveur-en Diois	B.M.S. 1795(oct.)-1802, origin.	Arch. dioc.	Concerne aussi Aubenasson.
Saint-Vallier-sur-Rhône	B.M. 1795(avr.)-1802(fév.)	Arch. dioc.	"Registres constatants les B et M faits et réhabilités par les prêtres catholiques de Saint-Vallier".
	B. 1795(mai-sept.)	Arch. dioc.	Feuilles séparées.
Thain-l'Hermitage	B.M. 1796 (nov.)	Arch. dioc.	Feuilles séparées, mariages réhabilités.
	B. 1792-94	Arch. dioc.	Quelques actes.
Treigneux	B.M.S. 1795-1802, origin.	Arch. dioc.	Tables alphabétiques annuelles des baptêmes.
			voir Châteauneuf-de-Galaure.

(1) "Registres de baptêmes des enfants de la paroisse de Saint-Paul faits par différents prêtres pendant la Révolution, en l'absence de curé, pour servir de supplément aux registres de ladite paroisse".

Paroisses	Nature et date des documents	Dépôt et cote	Observations
Triors	B. 1796 (3 actes) B.M. 1797-1800 B.M.S. 1801(avr.)-02, origin.	Arch. dioc. Arch. dioc. Arch. dioc.	voir Saint-Jean d'Octavéon. d° d°
Valaurie			Voir Solérieux.
Valence Paroisse Saint-Apollinaire	B.M.S. 1795-1800	Arch. dioc.	Sépultures peu nombreuses. Actes signés du prêtre seul. Le 3 mai 1795, 21 baptêmes célébrés.
Venterol	B.M.S. 1798-1802	Arch. dép. 16 J 165	Ce registre contient les actes de Novezan.
Verclause	B.M. 1798-1802, originaux S. 1801-1802, originaux	Arch. dioc. Arch. dioc.	
Volvent			voir Saint-Nazaire-le-Désert

A propos de l'ouverture des archives des pontificats
de Pie X et de Benoît XV

L'ouverture, à Rome, des archives des pontificats de Pie X et de Benoît XV attire l'attention sur l'article 28, d du Règlement général des Archives de l'Eglise de France, concernant les documents communicables :

art. 28, d)- Quant aux dossiers qui ont une contrepartie à Rome, ils peuvent devenir communicables dès que la contrepartie romaine est accessible par l'ouverture des Archives vaticanes.

Il est évident que cette ouverture est à comprendre dans le cadre général de la communication des archives :

art. 22, b)- Le secret professionnel couvre [et donc pas de possibilité de communication] :

- en général [...]
- en particulier, tout document, qui ne peut être communiqué par suite de sa nature, de son contenu ou de sa date.

art. 27, Les documents communicables peuvent être mis à la disposition de ceux qui ont reçu l'autorisation requise -pour l'obtention de laquelle le règlement particulier donnera toutes les précisions nécessaires-, dans le respect des finalités des organismes d'où ils procèdent, et sous la responsabilité de l'archiviste qui peut toujours opposer un refus motivé

art. 28, b)- Des délais spéciaux sont à prévoir par le règlement particulier pour les divers dossiers personnels (notamment pour les papiers qui, tout en étant totalement ou en partie relatifs au for interne, n'ont pas de leur nature à être détruits) et pour tous ceux qui contiennent des informations mettant en cause la vie privée et susceptibles de porter atteinte à l'honneur d'une personne physique et de sa famille ou d'une personne morale.

c)- Pour les divers dossiers des procès canoniques, il y a lieu en chaque cas se référer aux prescriptions canoniques.

art. 29, Pour ce qui concerne les correspondances privées, le destinataire n'ayant la propriété que du support matériel, c'est l'expéditeur qui garde la propriété du contenu ; il est donc nécessaire pour toute communication d'obtenir sa permission expresse, sauf dans les cas où elle peut être évidemment présumée sans contestation possible des ayants-droit.

Dans le cas de correspondances importantes, il est souhaitable de procéder à un échange de reproductions avec le fonds contenant la contrepartie et de fixer d'un commun accord les délais d'ouverture.

=====

suite du Memento

- Soeur Geneviève Malvoisin, o.s.b. (1900-1986) : profession monastique à l'abbaye Notre-Dame-du-Pré (Lisieux) le 21.1.1934 ; archiviste de l'abbaye de 1964 à 1983.

BIBLIOGRAPHIE

Quelques causes de béatification

Le développement des instruments de la connaissance des sources du passé, ainsi que leur évaluation par la critique interne et externe ne pouvaient pas ne pas amener un renouvellement des exigences historiques et critiques pour les procès de béatification et de canonisation. On n'allait plus pouvoir se contenter de pieuses traditions ornées de siècle en siècle de nouveaux enjolivements hagiographiques permettant à la sacristie des cathédrales ou des couvents de retentir de cris admiratifs de chanoines béats d'admiration sur les grandeurs imaginaires de héros légendaires célébrés pompeusement pour glorifier le passé du diocèse ou de la congrégation ; et que dire de ces morceaux de ce qu'on appelait "éloquence sacrée", et qui se voulaient corroborés par les "reliques" offertes à la vénération du "bon peuple", tandis que d'un ton protecteur, voire méprisant, lesdits chanoines secouaient moire ou hermine en maugréant : "Menteur comme un second nocturne".

Les ineptes querelles suscitées à l'abbé Duchesne à la fin du siècle dernier à propos de ses recherches sur les origines du christianisme en Gaule ont laissé du Nord au Midi et d'Est en Ouest, des traces dans les semaines religieuses, qui venaient de voir le jour, et dans bien des bulletins locaux plus ou moins savants.

Tel est le contexte dans lequel, sans remettre du tout en cause les critères de sainteté élaborés par Benoît XIV (bien au contraire !), Léon XIII voulut assainir le travail des enquêtes canoniques dans les procès de béatification et de canonisation, par la création en 1902 d'une commission historico-liturgique à la S.C. des Rites. Et le décret de la Congrégation des Rites du 26 août 1913 visait à introduire les exigences de la critique historique pour l'étude des procès de canonisation. Tout en traitant assez longuement de la procédure des causes de béatification et de canonisation, le Code de droit canonique de 1917 (livre IV, Partie II, can. 1999-2141) n'a pas repris toutes les exigences du décret de 1913. Afin de remédier aux lacunes qui apparaissaient, Pie XI, par un motu proprio du 6 février 1930, adjoignit à la S.C. des Rites une section historique pour l'étude des procès "historiques", c'est-à-dire ceux qui ne pouvaient, en tout ou en partie, recourir directement aux dépositions de témoins contemporains. Et un décret du 4 janvier 1939 édicta les normes à suivre dans l'instruction des procès ordinaires pour les causes historiques de béatification et de canonisation, ce qui rendait pratiquement superflu -pour les causes historiques- le procès apostolique.

Après Vatican II, le motu proprio *Sanctitas clarior*, du 19.3.1969, décide qu'un procès cognitif sera instruit par l'évêque diocésain après autorisation du Saint-Siège, cette enquête diocésaine devant être exhaustive. Peu après, par la constitution apostolique *Sacra Rituum Congregatio*, du 8.5.1969, Paul VI institue deux dicastères, l'un pour le culte divin, l'autre pour les causes des saints.

La Congrégation pour les Causes des saints est maintenant régie par la constitution apostolique *Divinus perfectionis magister*, du 25.1.1983, prolongée par les "Normes à observer par les évêques dans les enquêtes pour les causes des saints", édictées le 7.2.1983 par le cardinal-préfet de la Congrégation.

Il y a donc désormais une seule *Positio historica* à élaborer qui doit permettre de répondre aux trois questions suivantes :

1) Est-ce que les documents rassemblés dans la *Positio* permettent de, et suffisent à, mettre en lumière la vie et l'activité du serviteur de Dieu ?

- 2) Est-ce que ces documents sont fiables au point de vue historique ?
- 3) Est-ce que ces mêmes documents contiennent des éléments susceptibles d'apporter un fondement solide pour établir correctement l'exercice des vertus chez le serviteur de Dieu ?

Positio de Marie Poussepin (1653-1744), fondatrice des Soeurs de la Charité Dominicaines de la Présentation de la Sainte Vierge.- Rome, 1985, CXIII + 383 p. + 10 planches de photographies.

L'élaboration du procès de béatification a été marqué par les étapes qui viennent d'être rappelées. La vénération envers la fondatrice de la Présentation de Tours avait abouti en 1894 à la rédaction d'une biographie fervente, qui déclencha l'enquête du procès ordinaire (1911-1913). La cause ayant été ainsi introduite en 1923, le procès apostolique se déroula (1926-1928). Le *Summarium* et l'*Informatio* pour la *Positio* étaient déjà préparés lorsque fut créée la Section historique de la Congrégation des Rites. Appel fut alors fait au P. Gabriel Théry, o.p., pour constituer un *Recueil des Actes de Marie Poussepin* (Tours, 1938, 2 vol.). Mais, en 1959, ce "cartulaire" fut jugé insuffisant ; et, en 1964, une "Commission historique locale" dut être constituée "pour démontrer que la Servante de Dieu a bien pratiqué les vertus théologiques et cardinales d'une façon héroïque". Dix ans plus tard, l'abbé Bernard Préteseille, aumônier de la maison-mère, et Soeur Madeleine-Saint-Jean se sont mis au travail pour fournir à Mgr Giovanni Papa, rapporteur général, la documentation à présenter "selon la traditionnelle méthode vérifiée et approuvée, mise en pratique pour nos travaux et qui s'est toujours révélée la meilleure pour les fins qu'on poursuit dans le présent travail".

Le *Summarium* présente ainsi en 20 pages la vie de M.P. puis, en 52 pages, ses vertus sont classées selon l'ordre classique (vertus théologiques, vertus cardinales, voeux) et 10 pages évoquent le renom de sainteté et dressent un tableau des "faveurs et guérisons attribuées à l'intercession de la servante de Dieu".

La *Documentation* constitue la partie la plus substantielle (805 p.) de l'ouvrage : il s'agit de 17 séries de documents, chaque série étant précédée d'une introduction pour les présenter. Ces séries sont regroupées en 3 parties :

- 1) les 42 premières années de M.P. (1653-1695), celles de la préparation ;
- 2) les 48 années de sa vie à Sainville (1696-1744), de la fondation de son institut à sa mort ;
- 3) les principaux témoignages du renom de sainteté de la servante de Dieu, de sa mort jusqu'à nos jours.

Dans le travail qu'il avait accompli de 1932 à 1938, le P. Théry, animé du souci de ne pas faire un choix dans les documents, en était arrivé à rassembler une masse documentaire très imposante, situant toute l'activité de M.P. dans son contexte extérieur. C'est ainsi qu'il en arrivait à donner toute la succession des 27 notaires dont les actes étaient conservés à l'étude de Maître Chanson, notaire à Dourdan, de 1558 à 1801. De même, le P. Théry avait dépouillé 100.000 pièces d'archives civiles et notariales, dont 55.000 pour la période de Dourdan (1653-1695)", de telle sorte qu'il pouvait donner comme sous-titre à ce 1er tome : "Contribution à l'histoire du commerce et de l'industrie à Dourdan aux XVIIe et XVIIIe s." (sur la lancée de ces recherches, il publiera en 1945, sous le titre *Les origines du machinisme en France au XVIIe s. d'après les documents originaux*, une synthèse sur l'introduction du machinisme pour l'industrie de la confection des bas en France, à la suite des initiatives de Colbert, ouvrage dans lequel il montre la part prise par M.P. dans cette transformation économique du pays) ; et, au 2e tome, relatif à la fondation de l'institut proprement dite, il donnait comme sous-titre : "Contribution à l'histoire de la charité et de l'enseignement aux XVIIe et XVIIIe s."

Par contre, il n'avait pas eu connaissance de deux séries de notes (1905 et 1910) de soeur Rachel, religieuse de la congrégation qui se faisait l'écho de 23

soeurs anciennes qu'elle avait connues dans les premières années de sa vie religieuse et qui lui avaient transmis ce qui leur avait été à elles-mêmes transmis au sujet de M.P. ; pas plus qu'il n'avait eu connaissance des documents occasionnés par le 3e centenaire de la naissance de M.P. et témoignant du rayonnement des communautés établies en Colombie depuis 1873, histoire qu'a étudiée et mise en lumière Soeur Madeleine Saint-Jean dans plusieurs publications rappelées dans la substantielle bibliographie qui précède un index de près de 3000 noms (personnes et lieux).

Il convient en tout cas de noter que la documentation réunie permet, sur bien des points, de mieux situer M.P. dans le contexte de l'époque : les communautés de filles séculières sans voeux et sans clôture, ou la crise janséniste ; les démarches pour l'obtention des lettres patentes manifestent la situation ecclésiastique et civile dans laquelle il fallait évoluer, comme l'identification des témoins permet de retrouver leur degré d'instruction, leur profession, leur situation familiale ; le contexte paroissial révèle les dévotions, les confréries, ou l'action des marguilliers ; les règlements et leurs sources font voir les différences ou pénétrer dans le jeu subtil et complexe des influences spirituelles.

Sans compter l'intérêt de recourir aux possibilités actuelles de la connaissance ou de sa diffusion : qu'il s'agisse d'une expertise d'écriture, ou bien qu'il s'agisse, au sein de la congrégation, d'un retour aux sources par des sessions ou expositions comme par l'installation d'un Centre d'étude, toutes initiatives dont l'animatrice est bien placée pour en manifester les bienfaits, tout en restant discrètement cachée sous un voile de modestie...

- *Positio de Marie-Louise Trichet (1684-1759)*, co-fondatrice des Filles de la Sagesse.- Rome, 1986, CXV + 895 p. + 13 planches de photographies.

La famille montfortaine a voulu attendre la canonisation de saint Louis-Marie Grignon de Montfort (20.7.1947) pour entreprendre le travail préparant la béatification de la première Fille de la Sagesse et co-fondatrice de la congrégation. Plusieurs Filles de la Sagesse ont été attachées à ce travail auquel, en relation étroite avec le rapporteur général Mgr Giovanni Papa, le P. Marcel Gendrot a consacré une partie notable de son temps depuis qu'il n'est plus supérieur général des Montfortains.

Le *Summarium* présente d'abord, en une dizaine de pages, une brève biographie de M.-L.T. ; puis, en une cinquantaine de pages, ses vertus ordonnées selon l'ordre classique ; et, après quelques indications relatives à son décès et à sa sépulture, une quinzaine de pages relatives à la renommée de sainteté de la servante de Dieu.

Quant aux 20 *Documents*, qui constituent l'essentiel du volume (825 p. + bibliographie de 124 titres, et près de 2000 noms dans l'index), ils sont répartis en deux grandes parties :

- 1) 13 séries de documents produits du vivant de M.-L.T. (1702-1715) : ce qui concerne sa rencontre avec Montfort, sa venue et son établissement (1719-1720) à l'Hôpital général de Poitiers, son apostolat scolaire à La Rochelle (1715-1718) ; ses fondations et le gouvernement de la congrégation naissante ; les règles et constitutions des Filles de la Sagesse, ainsi que ses divers écrits (son "Mémoire", dont s'est servi son premier biographe a disparu) ;
- 2) 7 séries de documents produits après la mort de M.-L.T. : les témoignages sur M.-L.T., notamment le manuscrit de Soeur Florence (édité en 1967 par le P. Gendrot) ; la biographie de Soeur Marie-Louise de Jésus par Charles Besnard, supérieur général de la famille montfortaine au moment de la mort de la servante de Dieu (ce texte capital, publié en 1981 par le P. Gendrot, est ici longuement cité, p.500-663) ; et autres témoignages contemporains tirés de textes concernant Montfort (principalement la biographie de Montfort par Besnard, et

celle par Clorivière), ou bien de souvenirs se rapportant à la servante de Dieu ; ainsi que quelques témoignages ultérieurs témoignant de la fama sanctitatis.

Outre ce qui concerne directement M.-L.T., ou les témoignages sur sa vie et sur son action, qui mettent en lumière sa force de caractère, sa dévotion mariale, etc., ce volume important contient des renseignements parfois précieux sur l'Hôpital général de Poitiers (avec même le texte de l'édit du 27.4.1656 décidant pour Paris le renfermement des pauvres à l'Hôpital général), sur le jansénisme et son influence, sur la situation des écoles à La Rochelle au début du XVIIIe s., ainsi que sur ce qui concerne l'origine de chacune des 37 fondations des Filles de la Sagesse réalisées du vivant de Soeur Marie-Louise de Jésus.

- *Positio de Gabriel Taborin (1799-1864)*, fondateur de l'institut des Frères de la Sainte-Famille [de Belley].- Rome, 1985, CXXI + 1245 p. + 13 planches de photographies.

Relatio et vota sulla seduta dei consultori storici tenuta il 15 ottobre 1985.- Rome, 1986, 47 p.

Frère FREDERIC, f.s.f.- *Vie du Révérend Frère Gabriel Taborin*, Notes sur le R.P. Gabriel Taborin, recueillies par le Fr. Frédéric.- Turin, 1986, 527 p.

Cette cause de béatification, entreprise près d'un siècle après la mort du fondateur des Frères de la Sainte-Famille, a bénéficié d'une abondante documentation : il existe encore, par exemple, 7791 lettres écrites par le fr. Gabriel Taborin et 11386 lettres reçues par lui. Et l'index du volume contient quelque 2500 noms. Le souci d'une biographie du fondateur s'est très rapidement fait jour dans la congrégation, et s'est traduit par l'enregistrement de nombreux documents dans les archives de la maison-mère ; cette documentation a été utilisée (de 1879 à 1891) par le fr. Frédéric pour une *Vie du R. Fr. Gabriel Taborin* : c'est ce dossier auquel se réfère particulièrement la *Positio* (qui le cite très largement p.934-1097). Dans les années qui ont suivi la mort du fr. Frédéric, ce manuscrit a été allégé, amendé, complété par trois membres du Conseil de la maison, afin de doter la communauté d'un texte officiel qui est porté à la connaissance des Frères par une lecture publique à table : c'est ce dossier qui est publié dans un volume spécial avec des annotations et des indications permettant une comparaison avec le manuscrit de 1891.

Le *Summarium* évoque la vie du serviteur de Dieu en 15 pages, ses vertus en 66 pages, sa mort et sa sépulture en 4 pages, sa renommée de sainteté en 21 pages

Les *Documents* apportés par cette *Positio* sont présentés et discutés afin de mettre en lumière les vertus du serviteur de Dieu. Non seulement, en effet la *Positio* apporte un certain nombre de précisions sur sa vie, sur la période mouvementée qu'il a traversée à l'heure où, par l'ébauche que fut l'institut des Frères de Saint-Joseph, il cherchait sa propre voie. Non seulement il est possible de mieux connaître la dévotion à la Sainte-Famille qui marque sa fondation, les règlements et constitutions qu'il donne à son institut, ou les diverses maisons dont il a connu l'établissement de son vivant (94 en France, 51 en Savoie, sans omettre les projets de fondations dans des missions lointaines). Non seulement le recours aux documents permet de suivre ses relations avec le saint curé d'Ars (à qui il envoie des Frères pour son école paroissiale), avec saint Pierre-Julien Eymard, avec l'archéologue romain Giovanni-Battista De Rossi (qui lui rend même quelques services au Vatican) ; mais, s'il a connu De Rossi, n'a-t-il pas connu, tout près de chez lui, l'abbé Jean-Marie-Sauveur Gorini (1803-1859), prêtre érudit du diocèse de Belley, dont le nom se perpétue sur place par la Société Gorini (société savante ecclésiastique qui publie le *Bulletin d'histoire et d'archéologie du diocèse de Belley*), et peut-être surtout l'abbé Joseph Martigny (1808-1881) qui précisément assurait la traduction française du *Bulletino di archeologia cristiana* de De Rossi ? Est-ce que ce ne serait pas par ce dernier que Taborin aurait été mis en relation avec l'archéologue romain ? On eût aimé qu'au moins la

question fût sinon élucidée du moins posée : est-ce que, dans la correspondance reçue par De Rossi et conservée à la Bibliothèque vaticane, il n'y aurait pas des lettres de l'abbé Martigny concernant Taborin ? Faut-il ajouter, à ce sujet, une question capitale relative à l'heuristique : Etant donné ce que contient le document XVIII G sur les "Rapports du serviteur de Dieu avec Jean-Baptiste De Rossi", comment se fait-il qu'un travail sérieux et rigoureux ait pu être fait sans que soient recherchées les lettres de Taborin, reçues par De Rossi, là où normalement elles doivent se trouver, c'est-à-dire à la Bibliothèque vaticane où elles ont été déposées ? Et s'il n'y a pas là les originaux des lettres de Taborin à De Rossi, il aurait fallu au moins le dire et préciser pourquoi.

Néanmoins, il est possible de situer son activité de fondateur, de supérieur et de formateur dans le contexte d'autres fondations de son époque et de la région lyonnaise, comme de suivre l'évolution de ses relations avec les Maristes, avec les Clercs de Saint-Viateur ou les Frères des Ecoles chrétiennes. Non seulement ses écrits permettent de savoir quelle fut son attitude à l'heure de la Révolution de 1848. Mais encore ces pages ont le mérite de laisser apparaître certaines difficultés qui ont marqué sa vie (comme l'incident de Lyon, par exemple, dont on se rend compte qu'il a interféré dans la question de la reconnaissance légale de l'institut, d'autant que c'est dans ce dossier qu'en sont conservées les pièces) ou bien qui ont marqué son activité (comme le pamphlet "Les Jésuites de Belley en 1850-51", dont parle aussi le manuscrit édité récemment).

Certaines lettres sont introduites de la façon suivante : "Puisqu'elles semblent un témoignage défavorable au serviteur de Dieu, nous devons les examiner". Une phrase de ce genre révèle évidemment l'orientation bien déterminée du travail... Présenté à la séance des "consulteurs historiques" tenue le 15 oct. 1985, l'ensemble de ce dossier recueillit une approbation quasi unanime : sur 6 votants, 6 estimèrent que les investigations historiques permettent de mettre en lumière la vie et l'activité de G.T. ; 5 sur 6 estimèrent aussi que tout cet ensemble documentaire était digne de foi, mais l'un des consulteurs a réservé son jugement à cause de la présentation qui cherche à démontrer les vertus du serviteur de Dieu, plutôt qu'à montrer la réalité telle qu'il l'a vécue ; et c'est pourquoi il réserve aussi son jugement quant à la solidité du fondement historique apporté par la *Positio* à la cause de béatification pour laquelle ce travail a été réalisé.

Cette évocation de trois "Positiones" peut suggérer quelques réflexions :

Il est absolument certain qu'une étude historique concernant l'histoire religieuse -et particulièrement lorsqu'il s'agit de l'histoire des saints et donc de la préparation d'un dossier à élaborer en vue d'une canonisation- doit être, au point de vue de l'investigation historique et de la lecture des documents réunis, aussi rigoureusement scientifique que transparente d'un très exigeant discernement spirituel.

Il est clair aussi que ce sont "les mêmes documents" (selon la formulation de la 3e question à laquelle une *Positio* doit permettre de répondre) qui devront subir l'épreuve de la critique historique (et d'une critique historique sans complaisance) et manifester la sainteté du serviteur de Dieu (d'une manière indiscutable). Car ce sont les mêmes documents procédant des mêmes actions inscrites dans la trame de l'histoire, qui révèlent la sainteté du serviteur de Dieu : il ne saurait y avoir sa vie d'une part, telle que permettent de l'établir les documents qu'elle a produits, et d'autre part sa sainteté connue par d'autres documents. C'est pourquoi il importe de surmonter la tentation qui consisterait

à évoquer brièvement la vie du candidat aux autels d'une part, et d'autre part à chercher à démontrer ses vertus. Si cette dichotomie en arrivait à dédoubler le serviteur de Dieu, l'homme parmi les hommes d'une part, le saint d'autre part, il y aurait, dans la propension qui s'exprimerait dans cette dichotomie, la résurgence d'une grave erreur de perspective, bien des fois condamnée doctrinalement parce qu'elle porte atteinte à la réalité du mystère de l'Incarnation rédemptrice.

Autres tentations qu'il importe de surmonter. Il serait inacceptable que la présentation de certains documents, ou leur annotation, fût rédigée de manière à prouver la sainteté du serviteur de Dieu, en excusant ce qui paraîtrait négatif, en valorisant ce qui paraîtrait positif pour la cause. C'est une étude rigoureuse des faits et c'est une présentation honnête des faits, qui doivent rendre manifeste ce qui fut. Il ne s'agit pas de démontrer, il s'agit de montrer. C'est aussi pourquoi le découpage des vertus peut paraître parfois un peu artificiel, comme s'il visait, pour établir la sainteté du serviteur de Dieu, à prouver qu'à chaque étape de sa vie il a pratiqué chacune des vertus théologiques et des vertus cardinales, avec toutes les divisions et subdivisions d'un traité de morale, ... et -chose véritablement encore plus admirable !- que la main invisible de la Providence (qui procédait d'un esprit sachant parfaitement son traité de morale) a pris soin de conserver, pour le procès de béatification, tous les documents nécessaires !... et à chaque âge du serviteur de Dieu !...

Il ne faut pas se cacher que le travail de recherche des documents est un travail exigeant, et que le travail d'organisation des documents -s'il veut permettre de retrouver la vie- est aussi un travail exigeant : d'une part, le recours à des documents de seconde main ne saurait jamais remplacer une recherche de première main (nous y avons fait allusion pour la *Positio* de Gabriel Taborin), mais, d'autre part, il ne sert à rien de se noyer dans des recherches qui n'apportent rien au sujet étudié (neus l'avons signalé à propos de certaines recherches du P. Théry pour la cause de Marie Poussepin). La rigueur historique n'est pas de l'à-peu-près : il faut toujours aller plus loin et chercher à comprendre. C'est exigeant ; mais c'est une exigence imprescriptible : *Est, est ; non, non !* Et il fait partie des exigences de la rigueur historique de mettre en lumière, notamment pour les causes des saints -bien évidemment-, l'itinéraire de foi du serviteur de Dieu, jusque -le cas échéant- dans "l'héroïcité des vertus".

Car c'est bien, en toute hypothèse, la vie du serviteur de Dieu, telle qu'elle s'est déroulée dans la trame de l'histoire des hommes, qui seule peut servir, non pas à démontrer sa sainteté, mais à la montrer telle que Dieu l'a façonnée : "*Scalpri salubris ictibus et tunsione plurima, fabri polita malleo hanc saxa molem construunt, aptisque juncta nexibus locantur in fastigio*" (hymne de la dédicace).

Il est parfaitement légitime de mettre en lumière la réalité d'un certain développement de l'activité et du rayonnement du serviteur de Dieu, au point d'en arriver à dire que sa postérité spirituelle est "le témoignage le plus probant de l'héroïcité de ses vertus et de son unique désir de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes" (cit. p. CXXI dans la *Positio* de G.T., où cette phrase est reprise de la déposition du P. Marie Ernest Lebeau s.j., au procès ordinaire du P. Nicolas Barré, reproduit dans la *Positio* du P. Barré, p. 509). Il y a là un aspect incontestable, dont saint Jean de la Croix a exprimé la raison en des termes particulièrement lumineux : "Dieu, en donnant à ces chefs de famille les prémices de son Esprit, leur a confié des trésors et des grandeurs en rapport avec la succession plus ou moins grande d'enfants qui devaient embrasser leur doctrine et leur esprit" (*La vive flamme d'amour*, str. 2, 2).

Il n'en reste pas moins que ce qui fait à proprement parler la sainteté d'un serviteur de Dieu, ce ne sont pas directement les grâces ministérielles ou les charismes dont il a été doté pour servir ses frères, c'est sa correspondance personnelle à la grâce jusque dans la pratique héroïque des vertus : c'est la réponse héroïque à sa vocation propre par le progrès spirituel de sa vie d'étape en étape jusqu'à la consommation finale ; en d'autres termes, pour reprendre l'expression de saint Paul : "Nous tous qui, le visage découvert, réfléchissons comme en un miroir la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en cette image allant de gloire en gloire, comme de par le Seigneur, qui est Esprit." (II Cor. III, 18). Les questions qu'on peut se poser sont donc du genre de celles-ci : Par quelles étapes purificatrices concrètes le serviteur de Dieu est-il passé ? Comment Dieu l'a-t-il progressivement configuré à son Fils ? etc. En un mot, quel fut son "itinéraire de foi", selon l'expression de Jean-Paul II à propos de la Vierge Marie ? Si Dieu a voulu que, prenant une nature humaine, son Fils entrât dans le temps et qu'Il eût à "grandir en sagesse, en taille et en grâce devant Dieu comme devant les hommes" (Lc. II, 52) et que, "tout Fils qu'Il était, Il eût à apprendre de ce qu'Il souffrit, l'obéissance" (Hb. V, 8), comment des êtres humains, si exceptionnels fussent-ils, pourraient-ils naître, eux, à l'état d'hommes parfaits, systématisant du berceau à la tombe un traité de morale ?

Un exigeant discernement spirituel mettant en lumière l'héroïque progrès spirituel du candidat aux autels tout au long du cheminement rigoureusement historique de sa vie d'homme parmi les hommes, tel est bien le meilleur ressort pour sous-tendre le travail de l'Office historique de la S.C. pour les causes des saints.

Il n'en reste pas moins qu'en toute hypothèse la parole de saint Thomas d'Aquin exprime l'exigence absolue et la conviction normative pour les chrétiens :

"[...] *Certum est quod iudicium Ecclesiae universalis errare in his quae ad fidem pertinent, impossibile est [...]. In aliis vero sententiis quae ad particularia facta pertinent, ut cum agitur de possessionibus, vel de criminibus, vel de huiusmodi, possibile est iudicium Ecclesiae errare propter falsos testes [...]*

Canonizatio sanctorum medium est inter haec duo ;

quia tamen honor quem sanctis exhibemus quaedam professio fidei est qua sanctorum gloriam credimus,

pie credendum est

quod nec etiam in his iudicium Ecclesiae errare possit [...]"

(Quodlibet 9, art. 16 resp.; éd. Parme, t.9, p.599)

Instruments de recherche

- Jean-Yves MARIOTTE.- *Archives municipales de Strasbourg*.- Strasbourg, 1986, 36 p.

Le directeur des Archives municipales de Strasbourg vient d'éditer une plaquette introduisant à l'histoire, au contenu et à l'utilisation de ce dépôt, particulièrement important. Cette présentation utile progresse par dates et par grands secteurs. Parmi les quelques fonds plus spécifiques, il est possible de signaler : le fonds de l'Oeuvre Notre-Dame (organisme municipal chargé de la construction, puis de l'entretien et de la restauration de la cathédrale : depuis le XIIIe s. jusqu'au XXe) ; les archives de Saint-Thomas (celles de l'ancien chapitre et de couvents sécularisés, et celles émanant de l'activité issue de la Réformation, organismes et personnalités).

- Dominic Aidan BELLENGER, monk of Downside.- *The French exiled Clergy in the British Isles after 1789*.- Downside Abbey, Bath, England, XII + 301 p.

Le bulletin (XXIII, 31) avait répercuté l'appel que dom Dominic Aidan Belenger, moine de Downside, lançait afin de compléter ses investigations relatives au clergé français exilé dans les Iles Britanniques par suite de la Révolution française.

Dans une le partie du volume, des chapitres historiques présentent le fait de l'exil, la réserve du gouvernement anglais, l'attitude de l'Eglise d'Angleterre marquée par le lien entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux, l'attitude du clergé catholique anglais peu enclin aux idées gallicanes ; puis est présentée la vie des prêtres exilés en Angleterre : ceux qui étaient réunis dans la King's House à Winchester et à Londres, aussi bien que les communautés religieuses (masculines et féminines d'ailleurs), survivaient à l'écart des habitants du pays ; et Jean-François de La Marche, évêque de Saint-Pol-de-Léon, incitait le clergé exilé à garder une identité séparée, que servaient les initiatives de Guy Carron, le "Vincent-de-Paul de l'émigration", attitude qui devait se durcir dans le néo-gallicanisme de Pierre-Louis Blanchard : "To save his faith, Pius (VI) lost his throne ; To save his throne, Pius (VII) abandoned his faith". Cette vie des émigrés contribua à couper ce clergé de l'évolution qui s'accomplissait en France ; et peu nombreux furent ceux qui rentrèrent pour jouer un rôle pastoral actif dans le pays après la tourmente.

Dans la 2e partie, l'A. récapitule les 6680 prêtres exilés en Grande-Bretagne : un classement numérique par diocèse rend manifeste leur origine, essentiellement l'Ouest de la France ; les sources utilisées témoignent de la complémentarité des archives et des études françaises et anglaises ; une liste alphabétique des prêtres exilés en Grande-Bretagne (p. 142-258) avec un minimum d'indications codées fera de cet ouvrage un très précieux instrument de travail, même si les renseignements fournis, de même que la bibliographie, demeurent incomplets.

Il est à souhaiter que d'autres études concernant d'autres lieux d'émigration voient ainsi le jour.

Dans les diocèses

- *Tarentasia christiana. Bulletin des archives diocésaines de Tarentaise*. N° 6, janv. 1987, 30 p. polyc.

A l'occasion du pèlerinage de Jean-Paul II à Annecy, l'abbé Marius Hudry, archiviste diocésain de Tarentaise (cf. Bulletin XXIV, 68, qui contient d'autres références antérieures), a consacré le n° 6 de son bulletin à des recherches sur la famille de saint François de Sales, sur les pèlerinages et miracles dont il est l'origine, ainsi que sur ses relations avec Anastase Germonio (1551-1627 : arch. de Tarentaise 1607) ; puis viennent des études relatives au culte de saint

François de Sales dans le diocèse de Tarentaise : inventaires d'églises et de chapelles (à partir des archives paroissiales) et iconographie (à partir d'investigations nombreuses).

Chez les religieux

- *L'Abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle*, n° 35, 1986, 72 p.

Le bulletin a déjà signalé (XXIV, 69) l'intérêt de la revue de cette abbaye 13 fois séculaire. C'est en grande partie à dom Jean Laporte (+ 1981) qu'est due la fresque historique que constitue la collection des bulletins de l'abbaye : depuis l'époque mérovingienne jusqu'à nos jours en passant par les invasions normandes, les difficultés dues en partie à la commende, la Révolution française, la restauration en 1894, l'exil en Belgique en 1901 et le retour en France.

Les derniers numéros de cette revue (cf. bulletins XXIV, 69 et XXVI, 75) ont évoqué la vie de dom Pothier rédigée par son collaborateur intime dom Lucien David (+ 1955). Dans ce n° 35, après le texte de l'homélie du P. Abbé aux obsèques du TRP. dom Gabriel Gontard (1892-1986 : abbé de Saint-Wandrille 1943-1962), la revue de l'abbaye achève la publication de la vie de dom Joseph Pothier, de la guerre de 1914 jusqu'à sa mort (déc. 1923), avec l'évocation du compositeur grégorien et du poète. En appendice sont données quelques-unes de ces créations ou traductions poétiques, ainsi qu'une bibliographie complète des oeuvres et publications de dom Pothier.

Ces derniers numéros apportent ainsi une documentation de première main sur celui qui voulait "non seulement ramener les mélodies grégoriennes, comme on les appelle, à leur primitive pureté, mais encore les faire exécuter par le peuple avec goût et piété", selon les termes de la lettre que Benoît XV lui adressait le 14 juillet 1920.

- Père JEROME.- *Car toujours dure longtemps ...* Textes présentés par le Père Nicolas.- Paris, Fayard, 1986, 204 p.

Il faut savoir gré aux Trappistes de Sept-Fons d'avoir permis au Père Nicolas, entré au monastère au lendemain de l'effervescence de 1968, de faire connaître les billets que lui avait adressés le P. Jérôme (1907-1985) à qui le maître des novices lui avait suggéré de s'adresser.

Après une présentation générale et quelques lettres répondant à quelques hésitations ou problèmes du novice, les billets publiés sont des témoignages que l'aîné rend aux "bonnes influences" qui ont marqué sa vie : depuis son enfance (humbles événements reconnus bienfaits par la valeur de signe divin qu'ils ont pu prendre dans sa vie), jusqu'au monastère (bienfaits de la communauté : "influence de saint Benoît", "influence mariale" avec le rôle des convers en ce domaine, "influence de l'Eucharistie"). Au nombre de ces "influences", il y a celle de ses maîtres en théologie, notamment l'un d'eux : "J'admirais particulièrement sa grande fermeté intellectuelle, en laquelle il se plaisait, et en laquelle il nous apprit à nous plaire à notre tour. Plus tard, lorsque diverses doctrines hâtivement construites et donc instables se sont répandues, c'est à lui que je dois de leur avoir refusé la moindre attention. Il en est des théologiens comme des marchands de vin : qu'ils mouillent leur marchandise peu ou beaucoup, ce sont des fraudeurs. Au temps où Père Maur enseignait, j'ose dire qu'il y avait un noble risque à tenir le rôle de professeur, car celui-ci devait enseigner une vérité surveillée et défendue par une autorité au sommet de laquelle trônaient un Saint-Office et un Index, lointains sans doute, mais dont l'ombre seule suffisait à imposer aux maîtres bon sens et circonspection. En revanche, la foi des élèves était en sécurité ! Aujourd'hui, chacun sait que l'Eglise ne porte plus de condamnations, aussi la fonction de professeur ne comporte-t-elle plus de danger. En revanche, les dangers et les dégâts peuvent se trouver du côté de la foi des auditeurs."

Puis viennent des pages dans lesquelles fort de l'expérience d'une longue intimité avec Dieu, P. Jérôme évoque, avec discrétion, la réalité de la vie spirituelle et en suggère les exigences (la fidélité dans la prière "car toujours dure longtemps"). Au passage il célèbre le "sacerdoce monastique". En livrant ainsi la solide tradition cistercienne qu'il s'est incorporée, le P. Jérôme songe aussi aux "étrangers qui, peut-être après vous, liront aussi ces pages". Peut-être, même parmi ces "étrangers" y aura-t-il l'un ou l'autre qui, au terme de cet ouvrage, se prendra à reconnaître, dans la résonance en lui de cette lecture, quelque chose du genre de ce que représente aux yeux du P. Jérôme la rencontre d'Abraham et Melchisédech.

En tout cas, les archivistes ecclésiastiques et religieux se renouvelleront dans l'exigence qui leur incombe de discerner et conserver, même jalousement, les traces du passage du Dieu-vivant dans la trame de l'histoire des hommes et de "*servata tradere viva*".

- Christiane SANSON.- *Mère Marie de Saint-Jean (1876-1969) et les origines des Dominicaines missionnaires des campagnes*. Thèse pour le doctorat de 3e cycle. Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales.- Paris, 1986.

t. I : *Introduction historique*, 301 p. dactyl.

t. II : *Autobiographie de Mère Marie de Saint-Jean*, 126 p. dactyl.

t. III : *Notes, sources, annexes, index*, 277 p. dactyl.

Tous ceux et toutes celles qui ont rencontré sr Christiane Sanson, lors d'un congrès de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France ou bien tout au long des réunions du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines, seront unanimes à se réjouir de l'heureux achèvement d'un travail dont ils ont eu, bien des fois, l'occasion de savoir avec quelle minutie, quel courage, quelle persévérance et quel amour il a été poursuivi.

A l'heure de la présentation de cette thèse, c'est avec un regard pénétrant que le président Alphonse Dupront a mis en relief le caractère rigoureux et la qualité spirituelle du travail qu'il avait soutenu avec attention et dirigé avec une exigence toujours pleine de délicatesse.

En publiant ainsi l'autobiographie de Mère Marie de Saint-Jean, sr Christiane Sanson veut situer ce texte et le commenter, afin que soit conservée pour l'histoire la mémoire des préparations de l'institut des Dominicaines missionnaires des campagnes.

Par l'introduction historique, elle veut situer cette préhistoire :

- tout d'abord, en rappelant le rôle de la fondatrice, Madame Amiot, dont sr Christiane Sanson avait déjà évoqué la figure dans une annexe au fascicule n° 10 des travaux du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines, sous le titre : *Marie-Sophie Fernier, 1868-1911, aux origines des dominicaines missionnaires des campagnes* ; la préface disait la valeur et l'intérêt de cette étude, en soulignant qu'elle introduit à "une meilleure connaissance du réseau spirituel qu'anime le P. Crozier et attire ainsi l'attention sur l'une de ces rivières souterraines qui fécondent d'autres aspects, plus visibles, de la vie de l'Eglise" ;

- en présentant la 2e fondatrice, Bernadette Beauté (1876-1969), la future Mère Marie de Saint-Jean, dans son milieu familial d'origine ; dans les expériences successives qu'elle est amenée à faire à l'heure de la Séparation, non sans difficultés parfois avec le clergé local, comme dans le cas de la Mutualité spirituelle ; sa rencontre avec Mme Amiot ; le groupement des Filles de la Foi, et ses vicissitudes ; sa rencontre avec le P. Chauvin, o.p., qui introduit le groupe dans la famille dominicaine ; le rôle décisif de Mgr Feltin, évêque de Troyes, jusqu'à la reconnaissance canonique de l'institut (10 mars 1932). Et l'on voit, dans cette dernière période, apparaître Paule de Mulatier, la future sr Marie de la Trinité, dont sr Christiane Sanson vient aussi de publier quelques écrits (cf. p. 85).

L'autobiographie de Mère Saint-Jean célèbre la vie de Dieu en elle, de son enfance jusqu'à la reconnaissance de l'institut ; c'est, bien évidemment, un document fondamental pour ce qui concerne la préhistoire de la congrégation. Cette lecture spirituelle de sa vie, que fait la 2e fondatrice de la congrégation, sr Christiane Sanson, avec une finesse d'analyse de psychologie spirituelle, l'éclaire de notes pertinentes et utiles, généralement sobres ; et elle l'illustre par une série de documents précieux.

Un substantiel "index biographique" contribue avantageusement à faire connaître ceux et celles qui, à un titre ou un autre, ont été amenés à intervenir dans cette préhistoire de l'institut. Un index des noms de personnes et de lieux est un instrument de recherche commode.

Sans doute un certain nombre d'allusions de cette étude à un contexte moins immédiat ou plus lointain sont-elles inégalement fiables : le P. Marcello Mastrioli, s.j., né à Naples en 1603 et martyr au Japon en 1637, n'a pas pu en 1663 rencontrer Urbain VI, pape de 1378 à 1389 ; le courant, qui aurait gagné à être mieux défini, des "religieuses laïques", est plus complexe que ne le laisseraient voir certaines allusions ; l'existence de communautés féminines vouées aux campagnes est patent aux XVIIe et XVIIIe s. et il y a eu au moins une fondation, dans le Limousin, qu'il eût pu être intéressant de ne pas méconnaître ; Léon XIII, mort en 1903, n'a pas pu rendre hommage à Emile Keller à l'heure de sa mort en 1909...

Il n'en reste pas moins que, pour ce qui concerne la préhistoire proprement dite des Dominicaines missionnaires des campagnes, le travail de sr Christiane Sanson est rigoureux et pénétrant : non seulement il a bénéficié de quelques monographies d'histoire locale, mais il en a intégré les résultats dans un important travail de première main dans des sources manuscrites ou difficilement accessibles. En outre, il demeure attentif au contexte immédiat dans lequel s'est progressivement formé l'institut, à l'humus humain et spirituel dans lequel il a puisé sa vitalité, ainsi qu'à la découverte progressive de son identité.

- MARIE DE LA TRINITE, dominicaine.- *Filiation et sacerdoce des chrétiens*. Textes rassemblés et présentés par Antonin MOTTE, o.p., et Christiane SANSON, o.p. Postface de Marie-Joseph NICOLAS, o.p.- Collection "Le Sycomore". Editions Lethiel-leux (Paris) et Culture et Vérité (Namur), 1986, 201 p.

Les lecteurs du bulletin et les membres du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines connaissent bien les travaux de Christiane Sanson sur les origines de sa congrégation (Dominicaines missionnaires des campagnes) et savent les services qu'elle a rendus à Soeur Marie de la Trinité (née Paule de Mulatier, 1903-1980) durant les dernières années de sa vie. Il faut savoir gré aux deux auteurs, qui l'avaient bien connue, d'avoir conjugué leurs efforts pour faire paraître quelques pages des écrits théologiques de celle qu'ils avaient eu l'occasion d'approcher.

Entrée chez les Dominicaines missionnaires des campagnes en 1929, M.T. fait sa première profession le 3 sept. 1932, jour de l'érection canonique de la congrégation, et devient aussitôt assistante générale, charge à laquelle est bientôt ajoutée, pour près de 9 ans, celle de maîtresse des novices. En 1945, son psychisme requerra une thérapie : ce sera son "épreuve de Job". Elle sera relevée de sa charge de conseillère, et terminera sa vie en recluse dans la maison de Flavigny, non sans un rayonnement qu'évoque la biographie.

Cette biographie et une esquisse de l'oeuvre théologique servent d'introduction aux deux dossiers qui sont publiés :

1°) le texte intégral d'une "relation de la grâce initiale" (nuit du 10-11 août 1929 p. 47 ; ou 11-12 août 1929 p. 23), cette relation avait été écrite de mémoire à Flavigny les 26-27 décembre 1940 pour le P. Antonin Motte, alors provincial de France.

2°) un choix de "textes théologiques", extraits des 3250 pages manuscrites de M.T. (puis, par elle-même, dactylographiées de 1975 à 1978). Les textes choisis s'échelonnent entre le 9 sept. 1941 et le 27 oct. 1945 ; l'essentiel provient des années 1942, 1943, 1944. Mais aucun ordre chronologique n'est respecté ; les textes choisis sont regroupés pour présenter une synthèse théologique des écrits de M.T. en 5 chapitres :

1. Le mystère du Verbe incarné
2. Le sacerdoce du Verbe incarné
3. Notre participation au mystère du Verbe incarné
4. Sacerdoce ministériel et sacerdoce personnel
5. Le sacerdoce des chrétiens.

La précision théologique de plusieurs de ces textes a parfois la saveur d'une expression très heureuse ; et, entre eux, il y a une homogénéité qui témoigne d'une réelle maîtrise de la pensée. Il était donc utile de faire connaître ces écrits.

La postface du P. Marie-Joseph Nicolas s'efforce d'évaluer la théologie de ce que représente l'intuition dont M.T. pense qu'elle lui a été donnée "pour le renouvellement de la pensée de l'Eglise". Il s'agit essentiellement d'une insistance sur le sacerdoce des baptisés, "sacerdoce personnel", qu'elle oppose à ce qui n'est que sacerdoce ministériel ou fonctionnel ; "mais, relève avec délicatesse le P. Nicolas, on la sent en réaction contre une confiscation de la dimension sacerdotale de l'être chrétien par ceux qui ont reçu le ministère des sacrements."

Cette présentation de textes laissés par M.T. pose quelques questions :

1°) Pour le 1er texte, pourquoi (à défaut d'une véritable édition critique) n'avoir pas au moins posé quelque part et en quelques mots le problème des variantes, inévitables, du texte publié comparé aux récits antérieurs (celui qu'elle a fait sur le moment au P. Périer, celui de 1937 rédigé à la demande du P. Chauvin) ?

2°) Pour ce qui concerne le choix de textes théologiques, il apparaît que, pour la clarté de l'exposé, les auteurs ont voulu systématiser la pensée de M.T. en réordonnant les passages retenus pour les faire entrer dans le plan qu'ils ont, eux, conçu. Sans doute y a-t-il une certaine logique interne dans ces textes ; mais pourquoi, du moins à l'intérieur de chaque chapitre, n'avoir pas essayé de mettre en lumière la prise de conscience progressive de M.T. qui précisément se montre très sensible à ce "progrès, soit en compréhension soit en extension" en ce qui concerne l'activité de "l'intelligence" vis-à-vis de "la réalité qui est l'objet de la foi" ?

D'autre part, le contenu des textes choisis pose une question que semblent n'avoir perçue les auteurs. Dans la trame de l'histoire de l'Eglise chacune des journées qui a vu la rédaction de ces pages a été empourprée par une étape du chemin de croix qu'étaient en train de vivre, précisément les mêmes jours, des martyrs absolument authentiques. C'est, en effet, l'époque où le Saint-Esprit fait rendre un témoignage sanglant à l'amour de Dieu en réponse à la barbarie haineuse qui s'étale alors : en cette heure que Jean-Paul II a qualifiée de "Golgotha du monde moderne", Maximilien Kolbe s'affirme "prêtre catholique" et sa passion s'achève le 14 août 1941. Dans la période que recouvrent les écrits présentés dans ce volume, il y a eu, ne serait-ce que parmi les Français, plusieurs dizaines de prêtres, de séminaristes, de jeunes apôtres laïcs, qui ont été traqués, persécutés, livrés en haine de la foi catholique, condamnés parce que colonnes de l'Eglise et, à cause de ce motif, envoyés en camp de concentration ou d'extermination, où ils ont reproduit dans leur chair la passion du Christ jusqu'à la mort, saluant Marie debout présente à leur calvaire, et dans la force du Christ. Relever cette coïncidence, c'est peut-être soulever une ultime question au sujet d'écrits susceptibles d'apporter, "pour le renouvellement de la pensée de l'Eglise", une "lumière" sur la filiation et le sacerdoce des chrétiens. Dans des écrits rédigés à l'heure précise (et même peut-être à cette seule heure ?),

en effet, où est vécue cette "expérience" du martyre, en terme de sacrifice offert, sous la mouvance de l'unique Esprit, par ceux -clercs ou laïcs- qui étaient condamnés au titre de colonnes de l'Eglise dans la déportation, n'y aurait-il pas eu, sous la mouvance du même Esprit, une "lumière" concernant la lecture théologique de cette "expérience" de la filiation et du sacerdoce des chrétiens jusqu'au martyre ? Qu'une telle question puisse être posée à l'occasion de ces pages, c'est bien le signe de l'importance et de l'utilité de cette publication.

Divers

- MAIRIE DE PARIS.- *Bulletin de la Bibliothèque et des travaux historiques*. N° XI: *Les collections photographiques de la Bibliothèque historique*.- Paris, 1986, 96 p.

Après soixante-dix ans d'interruption, reparaît ce bulletin qui avait paru de 1905 à 1915, témoignant du renouveau signalé dans le bulletin de l'Association (XXIV, 64-65 ; XXV, 62 ; XXVI, 69).

Ce n° XI est tout entier consacré au fonds photographique de la Bibliothèque historique de la ville de Paris. Il s'ouvre par une présentation des collections anciennes et modernes (fonds de la guerre 14-18, cartes postales anciennes, etc.) Puis sont données les réflexions de quelques photographes parisiens et les réflexions de quelques "utilisateurs", car la Bibliothèque veut demeurer particulièrement orientée vers la documentation à fournir (aux journalistes, aux étudiants, etc.) et à l'information sur les divers aspects de l'histoire, de la topographie, des constructions ou aménagements, de la vie de la ville. Ce département vise à être en quelque sorte la mémoire visuelle de la capitale.

Bien des archivistes soucieux de conserver les témoignages photographiques qu'ils ont engrangés seront intéressés par l'effort de l'hôtel de Lamoignon (24, rue Pavée, Paris, 4e).

- Dans les *Cahiers Jean Plaquet* (cf. Bulletins XXIII, 41 et XXV, 66-67), il convient de signaler d'une manière particulière le cahier n° 13, consacré à une étude de J.P. sur le Sillon, mouvement auquel avait appartenu son père ; celui-ci s'était soumis en même temps que Marc Sangnier et fut du nombre très important des anciens du Sillon qui en 1950 se sont retrouvés à Notre-Dame de Paris pour les obsèques solennelles du grand apôtre de la justice sociale et de la démocratie chrétienne.

- Vincent LALOY.- *Chronique intime d'une famille franc-comtoise au XIXe siècle*. Cahier d'études comtoises n° 34.- *Annales littéraires de l'université de Besançon*, n° 313. Paris, Les Belles Lettres, 1986, XIV + 353 p. + 13 planches.

Des papiers en désordre enfouis dans des malles oubliées ont fourni la trame du récit qui montre le développement d'une famille franc-comtoise, d'origine rurale, à travers le XIXe s. Cette chronique intime permet de voir la lente ascension sociale d'une famille tout au long de la vie journalière de deux générations qui ont traversé, du fond de la province, les événements allant de la Révolution à la 3e République.

Du mariage, en 1822, du percepteur, qui devient propriétaire foncier et exploitant à Rahon (sud de Dole), Jean-Léonard Laloy (1796-1881) avec Judith Machard (1801-1843), naissent six enfants dont quatre survivent. L'aîné Emile (1827-1869) devient prêtre du diocèse de Saint-Claude le 3.3.1855 ; il est missionnaire diocésain ; ses déplacements lui permettent un pèlerinage à Fourvière, et à Ars où il sert la messe du saint curé ; lui-même devient successivement curé de trois paroisses, ministère sur lequel les archives ecclésiastiques ne donnent pas grand renseignement. Lucile (1829-1856), demeurée célibataire, a un destin tragique, dont le journal intime analyse les palpitations. Louis (1834-1903) découvre Paris en allant à Saint-Cyr ; intendant militaire, il reste sans enfant.

Léon (1842-1925), contrôleur des contributions indirectes, s'efforcera à l'heure de la Séparation de monter une section locale de l'Action populaire de Jacques Piou ; ayant épousé en 1866 Aline Veith (1843-1931), il a trois fils, Léon (1867-1910), Ernest (1870, mort du typhus à 2 mois), et Louis (1874-1944), musicographe, au foyer largement ouvert.

Dans le déroulement banal de la vie quotidienne de cette famille de la bourgeoisie provinciale apparaît l'importance de l'éducation (les archives des établissements scolaires, ecclésiastiques et religieux, n'auraient-elles pas pu compléter les documents familiaux ?). C'est la seconde génération qui, sous le Second Empire, prend contact avec Paris. Et, avec l'ascension sociale, on pressent une lente ouverture sociale, politique, culturelle et religieuse.

Cette chronique intime est un document.

- *Zographie*. Revue d'art médiéval.- Publication de l'Institut d'histoire de l'art de la Faculté de philosophie de Belgrade. N° 15, 1984, 102 p.

Le bulletin (XXIII-52, XXIV-63) a déjà signalé cette publication annuelle stimulante pour éveiller l'esprit des Occidentaux. Le n° 15 est consacré à l'étude de fresques byzantines et slaves d'églises du bassin méditerranéen. Des notes iconographiques sur quelques églises rupestres de la Cappadoce (VIIe-XIe s.) présentent plusieurs sources de l'inspiration dont elles témoignent (Transfiguration, Crucifixion, Choeurs angéliques et Nativité), non sans quelques allusions à des parallèles romains ou français (Charlieu, Chartres, etc.) ; l'étude d'un courant stylistique du XIe s. dont on retrouve des traces aussi bien dans des cathédrales de la rive sud de l'Asie mineure qu'à Thessalonique ou à Ohrid, donne à penser que "Constantinople a été probablement le centre de création et de diffusion de ce style" ; quelques exemples d'hagiographie peinte crétoise des XIVe et XVe s. témoignent de la persistance de l'influence byzantine lorsque la Crète est sous la domination de Venise, mais avec une note originale ; et, dans l'île de Chypre, l'influence de Venise, présente dans l'île aux XVe et XVIe s., se fait sentir, sur des peintures murales, dans la manière de représenter saint Mamas (martyr d'Asie mineure) conduisant un lion (de saint Marc, de Venise), avec un agneau et une houlette de berger.

Parmi les monuments médiévaux serbes, plusieurs exemples aussi sont éloquents. Un détail de la fenêtre trilobée de Studenica pourrait donner à penser qu'il s'agirait d'une représentation symbolique du baiser de Judas ; l'architecture du clocher de l'église de la Vierge à Mljet (du XIIe s.) suggérerait l'existence originelle d'un narthex ; la fresque de l'église Notre-Dame de Srma, petit village sur le golfe de Sibenik à l'écart des grands courants, a été réalisée par un peintre populaire, ce qui n'empêche pas de suggérer quelques parallèles avec des fresques du XIIe s. en France (Pailлуу-sur-Indre, Boussac-Bourg), et pourrait aider à une datation de l'église d'autant plus précieuse pour l'histoire qu'il faut déplorer la dégradation de la fresque au cours des dix dernières années ; autre témoignage livré par la peinture murale, influencée par la peinture d'Ohrid de l'église funéraire de Saint-Nicolas de Stanicenje, car on reconnaît des usages seigneuriaux du XIVe s. connus en Bulgarie occidentale et en Serbie orientale, et la décoration de la conque de l'abside retiendra aussi l'attention parce qu'on y voit la Vierge avec l'Enfant entourée de saint Nicolas à sa droite et, à sa gauche, de... l'apôtre des Slaves, saint Cyrille.

Toutes ces oeuvres d'art témoignent donc de l'imprégnation chrétienne des lieux où elles ont surgi, en même temps que des conditions historiques, sociales, culturelles, qui les ont marquées. Les belles reproductions photographiques qui accompagnent le texte sont pour l'Occident des véhicules artistiques, voir oecuméniques, de l'Orient...

Histoire des Evangiles

- John A.T. ROBINSON.- *Re-dater le Nouveau Testament*. Traduction de Marie de Mérode.- Paris, Lethielleux, 1987, 488 p.

Enfin ! voici la traduction française de l'ouvrage que Robinson a fait paraître en 1976 sous le titre *Redating the New Testament*. Il faut féliciter les éditions Lethielleux d'avoir abouti à publier cette traduction. La plupart des archivistes ecclésiastiques et religieux ont déjà recueilli, en grand nombre, des documents ou témoignages sur cet ouvrage et les polémiques, parfois véhémentes et passionnées qu'il a suscitées, malgré la modération voulue de son auteur et sa détermination de poser des questions en ébranlant des hypothèses adoptées sans discussion préalable plutôt qu'en affirmant péremptoirement comme certitudes de nouvelles hypothèses. La traductrice, dont il faut louer la rigueur dans la traduction en même temps que la compétence en exégèse, ne partage sûrement pas toutes les conclusions de Robinson ; mais elle veut, par souci d'honnêteté, servir la constitution d'un dossier : "Après maintes péripéties dans lesquelles, d'après les informations que j'ai pu obtenir, il faut voir moins une cabale, menée par les progressistes comme certains l'ont affirmé, que les difficultés à obtenir une traduction fidèle et des tensions entre éditeurs, l'ouvrage intégral paraît aujourd'hui en français."

Robinson, ayant été amené par ses recherches à se demander s'il était vraiment nécessaire de reporter à la fin du 1er siècle la rédaction de l'évangile de Jean, s'est rendu compte que remettre en question cette datation -généralement admise- entraînait une remise en question de la datation de tous les textes du N.T. S'il est indispensable de "placer après la chute de Jérusalem, en 70, chacun des ouvrages du N.T.", n'est-il pas étrange, s'est demandé J.R., "que cet événement cataclysmique n'ait jamais été mentionné et qu'apparemment on n'y ait jamais fait allusion ?" Partant donc de ce qui est assuré à un ou deux ans près, à savoir la chronologie paulinienne, l'A. reprend la période couverte par les Actes et croit pouvoir y faire entrer "la mise par écrit graduelle" des synoptiques ; tous ces écrits "reliés l'un à l'autre par l'intermédiaire de la personne de Luc constituent pratiquement les 3/4 du N.T." Par rapport à cet ensemble il reste à situer les autres textes : l'épître de saint Jacques, si elle est antérieure de par son contenu aux controverses théologiques sur la circoncision et les conditions d'admission des Gentils, pourrait être "le 1er document achevé de l'Eglise, qui nous soit parvenu" ; les épîtres de Pierre et de Jude se situeraient au contraire après la période couverte par les Actes, dans la décennie suivante (60-70) ; l'épître aux Hébreux, "entre la mort de Pierre et Paul et celle de Néron" (donc avant 68) ; l'élaboration du corpus johannique s'achevant à peu près à la même époque. La fin du 1er s. voyant la lettre de Clément, l'épître de Barnabé et le Pasteur d'Herma.

Si tous les écrits néo-testamentaires sont ainsi antérieurs à la chute de Jérusalem, il est clair que la tradition apostolique, en tant que témoignage proprement apostolique, apparaît clairement... Et cela à une époque où nombre d'exégètes semblent privilégier la tradition en tant qu'élaborée au sein de la communauté primitive. *Unde irac*. Mgr Jean-Charles Thomas, alors évêque d'Ajaccio, avait demandé à Claude Tresmontant de présenter "la manière dont les Evangiles avaient été écrits". Durcissant les suggestions de Robinson et donnant à son exposé un tour violemment polémique, C.T. publia en 1983. *Le Christ hébreu. La langue et l'âge des Evangiles*. L'année suivante Jean Carmignac, dans *La naissance des Evangiles synoptiques*, mettait en lumière l'importance des sémitismes sous-jacents au texte grec des évangiles ; reprenant une tradition remontant au XIVe s. et illustrée déjà par plus de 90 traductions hébraïques du N.T., il ébauchait une rétroversion des évangiles, qui ne pouvait que renforcer l'hypothèse d'une rédaction primitive. Dans le même temps, Pierre Grelot publiait *Evangiles et tradition apostolique. Réflexions sur un certain "Christ hébreu"*. Prenant vigoureu-

sement la défense des exégètes patentés et disqualifiant avec véhémence C.T., ce "réquisitoire" sévère et acerbe mettait en valeur, dans l'élaboration des évangiles canoniques, le "témoignage de la foi apostolique" et visait à équilibrer Carmignac en soulignant le rôle de la communauté primitive dans cette élaboration du texte grec des évangiles, puisque c'est le texte final de ces écrits qui seul est authentique et canonique, "quelles qu'aient été les étapes et les dates de leur formation, de leur rédaction, de leur édition".

La parution du livre de Robinson incite donc à reprendre tout le dossier. Les réflexions qui en résulteront chez les archivistes ecclésiastiques et religieux fortifieront leur souci d'enregistrer tous les documents émanant de la vitalité de l'Eglise, comme leur exigence de mettre "leur compétence à faire saisir la nature propre et le sens plénier des documents dont ils donnent communication".

Ils pourront aussi se référer avec avantage au récent ouvrage de Jacqueline GENOT-BISMUTH intitulé *Un homme nommé Salut. Genèse d'une hérésie à Jérusalem* (Paris, OEIL, 1986, 350 p.). Professeur à la Sorbonne nouvelle, l'A. y occupe la chaire du judaïsme ancien et médiéval. Elle a étudié le 4^e évangile. Elle a découvert "un étonnant enracinement dans les réalités judéennes, voire hiérosolymitaines des années exactement contemporaines du ministère de cet homme nommé Salut, au nom de qui la face du monde allait être changée". Elle montre que le témoignage de Jean s'enracine au plus profond des réalités religieuses et des conflits doctrinaux des années 30-50 du 1^{er} siècle". S'il en est ainsi, la méconnaissance de cette situation et ses répercussions sur les travaux exégétiques proviendraient de l'antisémitisme de la philosophie allemande du XIX^e siècle qui allait ainsi fourvoyer beaucoup d'efforts de la critique exégétique pendant plus d'un siècle ; et l'exégèse chrétienne serait d'autant plus facilement entraînée sur ce terrain qu'elle se trouvait dans la nécessité de se défendre contre une critique ruineuse pour la foi.

Histoire contemporaine

- Gérard CHOLVY et Yves-Marie HILAIRE.- *Histoire religieuse de la France contemporaine*. T.II : 1380-1930.- Toulouse, Privat, 1986, 457 p.

Voici à peine un an qu'a paru le t.I de cette *Histoire religieuse de la France contemporaine* (cf. bulletin XXVI, 76-77). Ce tome II concerne la période de mutation 1880-1930. En présentant les manifestations sociales des groupes religieux dans la société française, les A. ne limitent pas leur enquête à la communauté catholique ; il s'agit aussi des protestants et des communautés juives, et ils ont fait appel à Rémi Fabre pour présenter les premiers, à Danielle Delmaire pour les seconds.

Dès l'ouverture, le décor est planté : développement de l'incroyance, de l'anticléricalisme et de ses manifestations, de la Libre-Pensée, de la laïcisation en général et de la laïcisation de l'école publique en particulier. Bientôt :: la Séparation.

Animés du même souci dont ils ont déjà fait preuve et qu'ils réaffirment çà et là, les A. sont à compter parmi ceux qui remettent en question l'image religieuse du siècle passé telle qu'elle hante bien des esprits, et ils veulent montrer que le bilan de cette période n'est pas si négatif qu'on se le représente trop souvent. C'est, en effet, l'heure où non seulement l'Eglise catholique, mais aussi toutes les forces religieuses sont socialement attaquées, voire ébranlées par le pouvoir politique, et -de bien des manières- sapées dans les esprits. Or, comme l'ont déjà montré un certain nombre de travaux qui parfois en laissaient voir d'ailleurs aussi le ressort, l'inspiration et les sources spirituelles, ainsi que l'orientation délibérée et la contagion voulue, voici qu'il apparaît que, parmi les croyants, les plus formés au moins d'entre eux ne se laissent

pas enfermer dans les exigences de la défense religieuse : assurément ils l'assument, mais en résistant à la "tentation de l'extrémisme". Surtout, peut-être, force est de constater ceci : le bilan du réformisme social qu'ils animent et des oeuvres qu'ils créent s'avère en définitive positif pour la société française elle-même, bien que les circonstances interdisent ou ralentissent la traduction de leurs initiatives et de leurs efforts sur le plan législatif ou politique. Certes, dans cette perspective, parfois descriptive comme un rapport de police, les A. croient pouvoir à ce propos parler de "contre-société". Du moins, comme l'avaient déjà laissé voir certaines monographies, la présentation qu'ils font aboutit à la même conclusion : ce serait une explication sujette à caution qu'attribuer la déchristianisation à une quelconque collusion entre l'Eglise et le patronat.

De plus, le concept même de déchristianisation ne devrait-il pas lui-même être remis en question ? "Le contraste des tempéraments régionaux" le suggère déjà, ainsi que les manifestations d'un "renouveau spirituel" (mais p.140, 6e l. : "canoniale" et non "canonique") ou les initiatives féminines ; témoignent aussi d'une vitalité du catholicisme français le "rayonnement des missions extérieures", l'impact religieux de la guerre 14-18 et des problèmes de la paix, les efforts susceptibles de préparer une politique familiale (mais p.258, 29e l. : "Achille" et non "Albert"), les signes de l'ouverture des chrétiens aux étrangers venus en France pour diverses raisons, la floraison des organisations de jeunesse après la guerre de 14, etc. Que de nomenclatures chiffrées, localisées, datées, témoignent de la quantité de données réunies, comme, dans nos campagnes, la prolifération des silos témoignent de l'abondance des moissons.

Qu'il soit tout de même permis de signaler deux bilans particuliers.

D'une part, des travaux universitaires effectués à Lille (une maîtrise et un doctorat) permettent d'apporter un premier bilan de la mission à Rome (17 mai 1921-12 décembre 1923) de Charles Jonnart, sénateur du Pas-de-Calais, pour le rétablissement des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège.

D'autre part, quelques pages sont particulièrement pénétrantes : celles relatives à la question et à la crise d'Action française ; la présentation en a été demandée à Jacques Prévotat (pp. 126-138 et pp. 294-313). Celui-ci n'en reste pas à un bilan descriptif des comportements et des attitudes ; il ne recule pas devant l'effort que requiert une analyse de la réflexion de Maurice Blondel avant la guerre de 14 et de la réflexion de Jacques Maritain dans les années 1927-29. Il sait reconnaître qu'"il n'est pas certain qu'une étude géographique serrée des incidents provoqués par les sanctions ou qu'une carte précise de la résistance de l'Action française suffirait à mesurer l'ampleur de la crise". Il cherche à discerner le niveau auquel, par delà durcissements ou évolutions, se situent les clivages, les faiblesses, les incompréhensions, le manque d'esprit critique ou le manque de recul. Il cherche à comprendre, et à faire comprendre, la condamnation signée par Pie X le 29 janvier 1914 mais non publiée, aussi bien que, "dans une conjoncture modifiée", les "intentions" et les "motifs" des interventions de Pie XI, tout comme il cherche à discerner le caractère ambigu de certaines prises de positions de l'Action française, mais aussi "la logique d'un mouvement dont la doctrine excluait la maxime 'catholique d'abord'."

Le bulletin a jadis évoqué l'ouvrage de Charles KLEIN, *Le Diocèse des barbelés* (V, 31-32), de même que, p.ex., la publication et la réédition du dossier de Robert de PAZANAN, *Une page d'histoire religieuse dans l'Eglise de Lyon* (XIV, 44-45 et XXIII, 49), ou bien l'exposition Kolbe (XXIII, 46-47), etc., et aussi -force est de ne pas l'oublier- les lacunes de l'étude de Pierre PIERRARD, Michel LAUNAY, Rolande TREMPE, *La JOC. Regards d'historiens* (notamment XXIII, 54-55). Le bulletin avait encore signalé l'ouvrage de Georges BERNAGE et Georges CADEL, *Normandie 1944 : Cobra, la bataille décisive* (XXIII, 43). Cet ouvrage est complété par Alexandre CAILLET qui évoque *Le Massacre de Coutances vu des premières loges* (Coutances, 1986), notes retraçant la résistance multiforme des Coutançais, aussi bien que l'action des secouristes (parmi lesquels bien des séminaristes), avec les noms des quelque 300 victimes locales des bombardements.

Viennent aussi de paraître quelques autres monographies susceptibles d'éclairer l'attitude de chrétiens particulièrement fervents durant la 2e Guerre mondiale :

- Bernard MARTELET, *Notre frère Augustin, novice de Sept-Fons* (Paris-Fribourg, éd. Saint-Paul, 1986, 144p.) : vie simple de Jacques Sadrain (21.6.1912-20.6.1940), entré à 26 ans à Sept-Fons ; l'uniforme d'officier de liaison ne porte pas atteinte à la maturation spirituelle du jeune trappiste ; et, après qu'il fut tombé au cours d'un combat sans espoir dans un village des Vosges, le curé du village a recueilli dans sa poche son bréviaire.

- François MERAND, *On l'appelait Petit Louis* (Nantes, 1983, 169 p.). C'est dans la résistance que Jean Mérand (8.9.1921-11/12 avril 1945) est devenu Petit Louis. d'une famille chrétienne de l'Ouest, Jean Mérand réussit à rejoindre Londres d'où il revient parachuté au nord de Lyon, afin de participer au réseau Evasion Brandy. Arrêté le 23.6.1943, deux jours après Jean Moulin, il meurt en déportation : tous notent son courage et sa foi ; ainsi, par deux fois au moins, ayant reçu l'Eucharistie, il la transmet, au risque de sa vie, à des camarades catholiques déportés avec lui. Qu'il soit permis de signaler une page particulièrement émouvante : en septembre 42, toute sa famille le croyait en Angleterre, ignorant évidemment qu'il avait été parachuté. Or, entre deux trains, son jeune frère Charles, passant place Bellecour, croise un jeune qui, dit-il, "ressemble étrangement à Jean. Nous nous sommes regardés longuement ; mais ni l'un ni l'autre nous ne pouvions imaginer que nous étions là, peut-être face à face... Cette impression m'a poursuivi longtemps, jusqu'à ce que trois ans après, nous apprenions effectivement que cela était possible." Ils s'étaient rencontrés, s'étaient dévisagés, sans oser se reconnaître : dernier échange de regard avec un proche. Le jeune frère est devenu archiprêtre de Mortagne-au-Perche et prend à coeur la cause de béatification des deux frères Vallée dont il est question dans l'étude qui suit.

- Charles MOLETTE.- *A propos de quelques cas, chez des jeunes du S.T.O., de résistance spirituelle jusqu'au martyre.* (Communication donnée à la 10e rencontre de Fontevraud le vendredi 3 octobre 1986). Le thème général de la 10e rencontre de Fontevraud était "Les résistances spirituelles dans l'histoire du christianisme depuis les premiers chrétiens jusqu'à nos jours". Mgr Molette a profité de cette circonstance pour rompre le lourd silence des historiens et l'inertie des milieux ecclésiastiques au sujet de quelques cas de jeunes partis au S.T.O. en apôtres fervents. Dans les deux contextes évoqués ici, en Thuringe-Sud et à Berlin, ceux qui furent arrêtés (en avril 44 en Thuringe-Sud, en juin suivant à Berlin) à cause de leurs relations ecclésiastiques et eucharistiques constituèrent des grappes de martyrs très authentiques au sein de la déportation. Ils ont eu à passer d'un zèle apostolique ardent à la perspective et l'acceptation du martyre "si le Christ le demande". Itinéraire de foi qui permet d'affirmer que, dans les cas considérés ici, onze d'entre eux sont morts en authentiques martyrs de la foi catholique.

Brigitte WACHÉ.- *Mgr Louis Duchesne (1843-1922), historien de l'Eglise, directeur de l'Ecole française de Rome.* Thèse pour le doctorat d'Etat présentée le 6 avril 1987 à l'Université de Paris X - Nanterre. 1106 pages multigr. et 2 photographies hors-texte.

Cette biographie présente l'historien des six premiers siècles de l'Eglise que fut Mgr Louis Duchesne (1843-1922). Chez lui, en effet, l'homme est inséparable de l'historien, même si l'historien n'épuise pas l'homme.

Après avoir évoqué ses années de formation (Ecole Saint-Charles de Saint-Brieuc, Collège romain, Ecole des Carmes, Ecole pratique des hautes études), l'auteur distingue deux phases essentielles dans l'exercice de ses différentes fonctions : jusqu'en 1895, une phase française marquée par l'enseignement à l'Institut catholique de Paris et à l'Ecole pratique des hautes études ; à partir de 1895, une phase romaine durant laquelle la position de Duchesne à la tête de l'Ecole française de Rome l'amène à de multiples contacts, avec les milieux archéologiques étrangers aussi bien qu'avec la Rome du Quirinal ou la Rome pontificale.

L'ouvrage met en lumière ce qui fait l'unité de la vie de Duchesne : historien de l'Eglise, il est aussi prêtre qui se veut fidèle à l'Eglise.

Son travail historique, né de la pauvreté des sciences ecclésiastiques, est marqué par son souci d'appliquer à l'histoire de l'Eglise les sciences auxiliaires de l'histoire qui se sont développées au XIXème siècle. Lui-même découvre l'histoire au contact de l'archéologie chrétienne et acquiert une formation centrée essentiellement sur la philologie, qui lui permet véritablement, à partir du *Liber pontificalis*, de donner droit de cité à l'histoire de l'Eglise dans les milieux scientifiques. Mais, influencé par le milieu ambiant dans son souci de se "borner à l'étude des faits", il n'a pas toujours intégré à son étude historique la référence spirituelle qui les marque et n'a pas réussi pleinement à éviter une certaine juxtaposition entre sa rigueur scientifique et sa foi personnelle.

Néanmoins, malgré les accusations qui furent portées contre lui, Duchesne resta jusqu'au bout un prêtre fidèle, d'une grande foi dans l'Eglise (même s'il souligne d'une manière parfois véhémement les faiblesses de son personnel), et d'une piété solide dont témoignent la plupart de ses proches, même incroyants.

N.B. Dans le supplément annexé à ce bulletin est donné un écho de la soutenance de thèse de Brigitte Waché, avec le texte intégral de l'intervention de Mgr Charles Molette, docteur ès lettres, président des Archivistes de l'Eglise de France.

ARCHIVES DE L'EGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France

106, rue du Bac, 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 27

Pâques 1987

SOMMAIRE

	Pages
Renseignements pratiques	1
Nomination	1
Editorial	2
Memento	2
Historique de l'origine et du développement du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises, par Sr Madeleine Saint-Jean	3
Pour les archives du "Mouvement communautaire", par Pierre Sourisseau	29
"Château de Jeanne d'Arc" à identifier...	38
A l'étranger =====	
Une expérience archivistique en Ethiopie, par Jean Mauzaize	39
Au sujet d'une thèse =====	
L'abbé Duchesne et la question de l'apostolicité des églises de Gaule, par Brigitte Waché	43
En annexe (non paginé) =====	
Répertoire des Registres de catholicité (B.M.S.) pour la période révolutionnaire (1792-1802)	(53)
Châlons-sur-Marne	(54)
Coutances	(57)
Montpellier	(63)
Nîmes	(64)
Valence	(65)
A propos de l'ouverture des archives des pontificats de Pie X et Benoît XV	74
<u>Bibliographie</u>	75



ARCHIVES DE L'EGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France

Siège social : 106, rue du Bac. 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Supplément au Bulletin n° 27

Pâques 1987

Texte de l'intervention
de Mgr Charles Molette

à la
soutenance de thèse de
Brigitte Waché

sur

"Monseigneur Louis Duchesne (1843 - 1922)
historien de l'Eglise
directeur de l'Ecole française de Rome"

(Université de Paris X - Nanterre
le lundi 6 avril 1987)

La soutenance de thèse

de Brigitte Waché

Le jury était composé de MM. Philippe Levillain (président), René Rémond (rapporteur), Etienne Fouilloux, Charles Molette, Charles Pietri.

M. Rémond retrace la genèse du travail réalisé par Brigitte Waché et en dresse le bilan. Il souligne en particulier la diversité des sources utilisées comme des thèmes que la présentation du contexte imposait d'aborder (pour ce qui touche, par exemple, à l'histoire des institutions d'enseignement supérieur, à l'histoire intellectuelle de l'Eglise...) et présente quelques traits essentiels de la personnalité de Duchesne que l'ouvrage permet de mettre en lumière ; il montre notamment que si Duchesne est très représentatif d'un âge de l'historiographie marqué par le positivisme, sa démarche scientifique n'est pas incompatible avec la fidélité à l'Eglise.

M. Pietri dégage, à partir de la thèse, des caractères généraux sur la spiritualité de Duchesne, ses attitudes politiques, l'exercice de sa fonction de directeur de l'Ecole française et apporte un certain nombre de précisions sur son approche de l'histoire de l'Eglise.

M. Fouilloux s'arrête en particulier sur la méthode suivie qui, se voulant très proche du document, en arrive parfois à certains déséquilibres. Il s'interroge, en particulier, sur l'attitude politique de Duchesne et son rôle dans la crise moderniste.

Mgr Molette met l'accent sur l'aspect méthodologique et interroge la candidate à partir de quelques exemples précis (intervention ci-après).

M. Levillain insiste sur la double chronologie qui marque la vie de Duchesne : chronologie française jusqu'en 1895, chronologie romaine à partir de cette date, elle-même faisant interférer à la fois un réseau scientifique et un réseau lié au Vatican. A la charnière entre tous ces réseaux se dégage une très grande liberté de Duchesne.

Après la délibération du jury, Mademoiselle Brigitte Waché a été déclarée docteur d'Etat ès lettres avec mention très honorable.

Intervention de Mgr Charles Molette

Vous voilà donc, Mademoiselle, au terme d'un grand effort, délibérément entrepris et poursuivi tout en assurant vos responsabilités d'enseignement et quelques autres aussi.

En cette heure vous songez sans doute à votre oncle Jean Touchard. Si votre thèse risque d'être une des dernières de ce qui fait déjà figure d' "ancien régime", votre oncle, lui, avait soutenu sa thèse juste à la veille des bouleversements de Mai 68. Sa grande thèse, consacrée *A la gloire de Béranger*, était accompagnée -selon l'usage alors en vigueur- d'une thèse complémentaire sur votre ancêtre commun *Louis Rousseau* : en cet aïeul votre oncle avait cru devoir saluer un des pionniers du catholicisme social. L'étude à laquelle vous vous êtes livrée pour votre diplôme (1) s'inscrivait donc dans une certaine tradition familiale.

Vous venez de nous dire comment vous avez été amenée à vouer plus de quinze années de recherches à l'étude que vous présentez aujourd'hui. Il s'agit d'un sujet unique : c'est l'historien de l'Eglise que fut Mgr Louis Duchesne. Pour cette biographie, il vous a fallu étudier les diverses étapes de sa vie ; il vous a fallu approfondir le contexte humain dans lequel chaque période se déroula et discerner ce qu'on pourrait appeler l'humus avec lequel cet homme a vécu en symbiose.

Pour être sérieuse, une recherche de ce genre requiert non seulement une ample information et des investigations approfondies, mais aussi un laborieux mûrissement. Ce ne peut être qu'un travail de longue haleine.

Le cas de Duchesne, que vous étudiez ainsi, révèle, bien que dans un tout autre secteur, une exigence analogue. Selon le régime de l'époque, il a soutenu sa thèse en 1877, c'est à dire à 34 ans, au bout de trois ans de recherches sur les différentes rédactions du *Liber pontificalis* et sur les rapports de ce texte avec les monuments romains. Cependant il n'a véritablement livré son travail qu'après de nouvelles investigations et un long mûrissement puisque sa grande édition du *Liber pontificalis* s'échelonne de 1886 à 1892.

Autrement dit, quel que soit le régime de l'exercice universitaire appelé thèse, il est clair que, pour aboutir à une étude sérieuse, rien ne saurait remplacer un véritable travail personnel visant à approfondir les différents aspects d'un sujet déterminé jusqu'à l'épuiser.

Avant de vous poser quelques questions sur tel ou tel des points que vous avez étudiés dans les 1106 pages de ces quatre volumes, et de vous proposer quelques suggestions, je voudrais regrouper les réflexions que m'a inspirées votre recherche, en les articulant en trois étapes :

- 1) Je reviendrai d'abord sur le souci méthodologique que vous manifestez.
- 2) J'évoquerai ensuite quelques aspects de l'étude que vous faites du contexte de la vie de Duchesne et de ses relations.
- 3) Je m'efforcerai enfin de retrouver ce qu'implique l'attention que vous prêtez à la vie d'où jaillissent les documents auxquels vous avez eu recours.

(1) Etude sur le Secrétariat social de La Roche-sur-Yon, entre 1907 et 1914.

I. Premièrement donc, le souci méthodologique que vous manifestez.

Pour vous, il est évident qu'il ne s'agit pas seulement de rassembler une collection de documents parcellaires pour aboutir à ce qu'on pourrait appeler une thèse "sac de fiches". Votre documentation est abondante, et même très abondante ; c'est bien clair. Mais, pour vous, il s'agit, non moins rigoureusement, d'organiser les données rassemblées. Or, dans l'effort que vous avez entrepris pour y aboutir, vous manifestez un souci méthodologique certain.

En effet, il ne s'agit pas, pour vous, de prouver quelque chose ; il ne s'agit pas d'ajouter -par cette biographie- un figurant de plus dans une fresque préalablement dessinée ; il ne s'agit pas de démontrer une thèse préalablement assurée avant toute recherche. Bien au contraire et tout simplement, il s'agit pour vous, de mettre en lumière la vie même de l'homme que vous étudiez : à travers les diverses traces qu'a pu laisser cette vie, vous avez le souci d'en discerner, dans sa singularité, le caractère original.

Cette exigence méthodologique en histoire religieuse ne vous a pas échappé. Et vous avez très tôt interrogé Duchesne sur cette question.

Sur les six publications sorties de votre plume et que vous récapitulez explicitement dans votre bibliographie, trois sont relatives à des questions méthodologiques. Il y en a même une 7e, la première chronologiquement ; mais vous ne la récapitulez pas explicitement puisqu'il s'agit de votre communication au Colloque de l'Ecole française à Rome en 1973 : "Les relations entre Duchesne et dom Chamard". Elle se trouve incluse, bien entendu, dans les Actes du Colloque. Je me rappelle qu'en descendant l'escalier du Palais Farnèse deux participants à ce Colloque disaient que vous veniez de soulever "des problèmes fondamentaux (*sic*) à travers cette étude des relations entre Duchesne et Chamard". Quelques mois plus tard, vous repreniez la question, d'une manière plus ample, à l'occasion d'une rencontre de recherches sur les questions que pose aux sciences de l'homme ce qu'on appelle "la personnalité de l'Eglise" ; c'était l'époque où s'affrontaient diverses argumentations à ce sujet, les unes en faveur de cette expression "personnalité de l'Eglise", les autres contre cette expression. Votre intervention, cette fois, livrait explicitement le fruit de vos investigations et de votre réflexion sous le titre : "Problèmes méthodologiques posés à l'occasion d'une polémique entre Duchesne et dom Chamard". Ce travail constituait l'ébauche d'un chapitre de votre thèse.

C'est ainsi que vous avez poursuivi vos prospections : des bords de la Rance auxquels Duchesne a toujours voulu rester fidèle, jusqu'aux deux rives du Tibre qu'il embrassait d'un seul regard de son bureau du palais Farnèse. Et, en même temps, vous cherchiez à retrouver le principe d'unité de cette vie et de cette oeuvre, dont peu à peu vous découvriez les aspects multiformes... jusqu'au mot *Fidelis* que Duchesne a choisi pour qu'il fût inscrit sur la croix de sa pierre tombale.

Dans un travail de ce genre, il ne faut pas se le cacher, la référence à un principe d'unité ne peut provenir que de la rencontre entre le chercheur et le sujet qu'il étudie :

- à l'esprit du chercheur s'impose, à un moment donné, le principe d'intelligibilité qui stimule sa quête avant de se dégager de son exposé ;
- quant au sujet étudié, il a besoin, d'une certaine façon, de se laisser apprivoiser jusqu'à permettre à celui qui l'approche avec respect la découverte de son principe d'unité.

L'espèce de dialogue, qui s'instaure alors, semble osciller entre deux tendances extrêmes qui sont loin d'être toujours à l'état pur :

- D'un côté, certains tenants d'une sorte d'histoire engagée veulent puiser dans l'arsenal documentaire du passé des arguments pour des comportements à

justifier ou une cause à soutenir ; pour ces hommes, c'est leur propre perspective qu'ils imposent à l'organisation des documents et parfois même à l'heuristique. Plus le secteur étudié touche à l'intime de la conscience, plus aussi cette tendance risque d'être au moins implicite ; il n'est donc pas étonnant que l'histoire religieuse en soit plus ou moins marquée. Certains récits hagiographiques ou certaines références pastorales en sont des exemples patents. Mais, à l'inverse, l'auteur d'une thèse soutenue il y a quelques années ouvrait son introduction en écrivant : Cette étude est "d'abord un règlement de compte". Sans même aller jusque-là, il y a cette tendance que diagnostiquait récemment l'historien allemand Konrad Repgen qui dirige un important Centre de recherches sur l'histoire de l'Eglise catholique en Allemagne durant la 2e guerre mondiale ; or Konrad Repgen dénonçait l'insuffisance de certains travaux effectués pour mener des combats du présent par personnages du passé interposés.

- L'autre tendance vise plutôt à poursuivre une recherche non pas sélective, mais aussi exhaustive que possible des documents ; et, à partir de la documentation ainsi rassemblée, il s'agit alors de retrouver la vie du sujet étudié et de la présenter surgissant du passé. Dans ce second cas, le principe d'intelligibilité vise seulement à mettre en lumière, à exprimer le principe d'unité qui faisait le caractère singulier du sujet étudié.

C'est plutôt de cette façon que vous avez voulu interroger l'homme Duchesne et son oeuvre, à partir des traces de sa vie et de son activité. Vous l'avez interrogé dans le déroulement de son histoire propre et dans le contexte d'un monde de personnes humaines avec lesquelles il fut en relation. Et c'est ainsi que vous voulez nous le restituer.

A la page 481, vous avez vous-même exprimé ce qui apparaît comme le moteur de votre recherche, lorsque vous avez écrit : "Il faut aller plus loin et chercher à comprendre ce qui pousse Duchesne..." à écrire ainsi, à agir ainsi. Même sans que toujours vous repreniez cette formulation rigoureusement dans les mêmes termes tout au long de votre travail, vous laissez tout de même voir la même exigence d'étape en étape : "Il faut aller plus loin"... "Il faut chercher à comprendre"... etc.

Loin de surimposer à votre étude des schèmes mentaux qui pourraient même lui être étrangers, votre exigence méthodologique consiste à tout faire pour discerner le caractère singulier du sujet que vous étudiez et à présenter simplement ce qui se dégage de votre étude.

II. Pour étudier les différents aspects de la vie de l'homme Duchesne vous avez voulu les approfondir et chercher à les comprendre dans le contexte de sa vie et de ses relations.

Vous nous exposez le fruit de votre recherche d'une plume généralement alerte. Il reste seulement quelques fautes de frappe ou quelques hésitations (: ainsi pour ce qui concerne le terme "hôtel de ville", l'emploi des majuscules et des traits d'union n'est pas uniformisé). Que dirait notre bon vieux Grévisse pour ce "davantage de", qui reste dans votre texte ? Et, p. 267, dans le 4e paragraphe, il faudra corriger la phrase relative aux "sept évêques envoyés de Rome en Gaule". Mais pourquoi, p. 9, avoir forgé un néologisme qui alourdit la phrase : vous dites, en effet, qu'en 1885 "intervient un infléchissement dans l'itinéraire de Duchesne" ; pourquoi ne pas dire tout simplement qu'en 1885 son itinéraire "s'infléchit" ?

Pourquoi avoir cité deux fois le bref *Officiosissimus* du 5 août 1913, qui annexait à la région universitaire de l'Ouest (Université catholique d'Angers) les diocèses de Saint-Brieuc, Quimper et Vannes (p. 139, note 155, et p. 203, n.130) ?

Pourquoi n'avoir pas récapitulé dans les Sources les archives diocésaines d'Amiens, citées cependant deux fois (p. 212, n.149, et p. 222, n.199) ?

Pourquoi n'avoir pas donné la référence annoncée à la note 60 de la p. 254 ?

Cependant pour ces 1106 pages avec leurs 3094 notes, l'ensemble des remarques de ce genre tient en moins d'une page.

A chaque étape de votre récit, Duchesne apparaît dans le contexte de sa vie et de ses relations :

- Vous nous faites percevoir le climat familial de l'enfance du jeune Louis Duchesne, ainsi que le contexte social (p. 28) et l'atmosphère paroissiale du Saint-Servan de sa jeunesse.

- Vous nous faites entendre les bruits familiers l'été dans le jardin de Saint-Servan où, tapi sous son laurier, il s'échappe à la "théologie embêtante" de ses bonshommes du Ve siècle (pp. 37-38), comme vous nous transmettez l'écho des réactions vigoureuses de Rosa, sa gouvernante fidèle.

- Vous nous découvrez de même (pp. 779-821) les aspects bien humains d'une campagne académique, les rivalités d'un moment et les plus nobles réconciliations. Mais Bremond, qui va lui succéder à l'Académie française, semble n'avoir pas été cité une seule fois et n'apparaîtra que dans la bibliographie p. 1050, pour son discours de réception à l'Académie.

- La recherche méthodique que vous avez entreprise vous permet d'éclairer définitivement le sens de la parole du cardinal Gasparri que rapportait Gabriel Le Bras dans la préface qu'il a donnée à la thèse de Violette Méjan sur *la Séparation des Eglises et de l'Etat* : "Ceux qui ont décousu, disait Gasparri en 1919, sont venus, il y a quelques années, nous demander de recoudre". Car, p. 920, vous avez identifié ce "M. Manjean", qui, à la fin de janvier 1916, avait l'air à Rome de chercher à entrer en relation avec Duchesne : il s'agissait de Louis Méjan, le conseiller de Briand lors de la préparation et du vote de la loi de Séparation. L'enjeu de ces contacts préliminaires, c'était de recourir à Duchesne pour préparer auprès du cardinal Mercier la démarche que, président du Conseil, Briand ne pouvait pas faire directement auprès du Secrétaire d'Etat. C'est donc le 11 février 1916 que Briand s'est rendu à la Villa Médicis auprès de l'archevêque de Malines qui avait d'autres raisons de s'y trouver : afin de poser les jalons d'une reprise des relations diplomatiques de la France avec le Saint-Siège. Et, p. 919, vous nous rendez presque témoins de la conversation qui s'est alors déroulée dans le plus grand secret.

Vos investigations sont telles qu'il y a relativement peu de figurants dans votre récit. Il y a plutôt des partenaires. Ce sont des hommes qui interviennent à un moment donné ; vous cherchez à savoir -et vous nous le dites- qui ils sont et pourquoi ils interviennent. Et dans l'index vous nous précisez généralement leur prénom, leurs dates de naissance et de mort ; souvent vous les caractérisez d'un mot, etc.

Vous avez même pris soin de vous enquérir de ce que sont devenus les anciens élèves de Duchesne. C'est ainsi que vous avez repéré que l'un d'eux, Pierre Koyounian, originaire d'Ankara, avait ensuite enseigné au Séminaire arménien de Rome, avant de devenir évêque d'Alexandrie (p. 197). Vous avez été moins heureuse pour Henry Doulcet, dont vous dites à juste titre p. 415 qu'il est devenu évêque de Nicopolis de Bulgarie ; mais dans l'index vous le superposez avec son frère Jean, dont vous parlez aussi, p. 940, et qui devient ambassadeur de France auprès du Saint-Siège lors de la reprise des relations diplomatiques. Simple inattention, mais qui m'amènera à vous remettre la photocopie d'une lettre de Duchesne à Henry Doulcet, lettre qui nous permet de savoir quand Duchesne a fait connaissance du jeune Jean Doulcet que lui avait adressé son frère aîné.

Autre inattention que vous me permettrez de mentionner : p. 836, vous rap- portez une réflexion que le cardinal Della Chiesa (futur Benoît XV) faisait au cardinal de Laï en 1912. Mais en 1912, Mgr Della Chiesa n'était pas encore car- dinal : il ne l'a été qu'en 1914, quelques mois seulement avant de devenir pape.

Il faut tout de même ajouter ceci : si l'on peut ainsi relever quelques rares inattentions, c'est à cause de la qualité des recherches que vous avez poursuivies pour mieux comprendre Duchesne en le situant dans le contexte de sa vie et de ses relations. Vos recherches sont empreintes de délicatesse à l'égard des acteurs de l'histoire et elles témoignent du respect que vous voulez porter à chacun de ses protagonistes.

III Je voudrais maintenant essayer de retrouver comment vous prêtez attention à la vie d'où ont jailli les documents auxquels vous avez recours.

Les documents auxquels vous avez recours, vous n'oubliez pas qu'ils sont des traces laissées par la vie ; et, par le document, c'est la vie d'où il jail- lit, qui vous intéresse ; c'est cette vie que vous voulez retrouver. C'est aussi pourquoi vous regrettez que tel classement des documents ait fait disparaître le reflet de la vie qu'impliquait la disposition dans laquelle Duchesne les avait laissés. A la Bibliothèque Nationale, les lettres de Duchesne ont été considérées comme des oeuvres littéraires et non pas comme des documents produits dans le déroulement d'une action. Aussi ces lettres ont-elles été classées selon les principes de la bibliothéconomie, par auteur ou par matière, tandis que, si ces documents avaient été classés selon les principes de l'archivistique, ils au- raient dû être classés, dans le respect de chaque dossier, selon les critères de l'action d'où ils procédaient ; de la sorte, on n'aurait pas séparé une lettre des documents dont elle donnait communication ; une telle disjonction, en effet, ne pouvant que trahir ou au moins voiler la vie (vous l'avez signalé p. 155, n.207 ; p. 338, n.275 ; pp. 1013-1014 ; p. 878, n.447), sinon engendrer des erreurs d'attribution (vous le signalez aussi, p. 492, n.80).

D'autre part, il vous est arrivé de pouvoir exploiter un infime vestige documentaire, apparemment insignifiant, parce que celui qui vous le communiquait se faisait en même temps la mémoire vivante de la communauté ou du courant dans lequel ce document était apparu. Et c'est pourquoi vous avez voulu rendre hommage à quelques archivistes ecclésiastiques ou religieux qui, en vous communiquant un document, vous en ont révélé le sens plénier. Je suis sûr qu'ils seront sensi- bles à ce témoignage que vous tenez à leur rendre dans votre Avant-Propos. Ce qui ne vous empêche pas de mentionner quelques lacunes dommageables : p. 144, n.177 (pour des papiers du cardinal Guibert) ; p. 286, n.137 (pour plusieurs fonds d'archives diocésaines).

Vos investigations, poursuivies dans ce climat de délicatesse et de courtoi- sie, vous ont d'ailleurs valu de retrouver des lettres qui ne sont pas à leur place : ainsi, p. 146 note 185, une lettre officielle reçue par le cardinal Gui- bert, archevêque de Paris, qui se trouve conservée non pas dans les archives de l'archevêché, mais dans les archives de l'Institut catholique. Vous arrivez même, p. ex. p. 177, note 48, à tirer parti d'une lettre incomplète. Mais vous ne pouvez que déplorer, en compatissant à la gêne qu'en éprouve l'archiviste, la disparition de 9 sur 10 des lettres de Duchesne à Pitra, recueillies par Battan- dier (p. 1017).

Votre respect pour nos contemporains est aussi vif que votre respect pour les hommes du passé que vous faites revivre. Et c'est pourquoi vous avez voulu bannir de votre thèse toute polémique. Si vous apportez une correction, c'est pour rectifier une erreur, ce n'est pas pour attaquer un auteur ; vous n'avez pas besoin de vous opposer à quelqu'un pour poser ce que vous affirmez. Vous ne par- lez pas contre X ou Y, vous affirmez tout simplement ce qui fut, sans polémique. Vous nous donnez un texte fiable.

Ainsi, p. 46, n.90, vous corrigez un jugement erroné qui fut jadis porté sur l'attitude de Duchesne à l'égard des manifestations de la piété populaire ; p. 114, n.89, vous rectifiez ce qui n'était qu'une hypothèse ; p. 759, n.233, vous corrigez une erreur antérieurement faite par un historien contemporain, et vous distinguez Denis d'avec William O'Connell, tous deux recteurs du collège nord-américain de Rome, mais le premier, de 1885 à 1895, le second, de 1895 à 1901.

Ailleurs, de même que vous avez rendu hommage (p. 76, n.185) à Mgr Michele Maccarone, de même vous lui rendez encore hommage (p. 824, n.231) tout en faisant une mise au point au sujet d'une de ses affirmations, erronée parce qu'il n'avait pas consulté à la Bibliothèque Nationale les dossiers de Duchesne relatifs à la question de l'Index. De même encore, p. 839, vous le corrigez au sujet de la date précise d'une audience du pape au père Lepidi, maître du Sacré-Palais.

De même avez-vous été amenée à préciser ou à corriger des notices de dom Leclercq dans le DACL :

- p. 302, note 178 : dom Leclercq avait parlé d'une brochure sans lieu ni date ; cette brochure vous l'avez identifiée : il s'agit d'un article paru dans les *Études* et dont vous donnez la référence.

- Et comme il faut toujours "aller plus loin" et "chercher à comprendre" vous ne vous êtes pas contentée de l'affirmation de dom Leclercq, répétée jusqu'à maintenant par tous ceux qui ont abordé la question, sur le lieu du premier séjour romain de Duchesne : tout le monde parlait de la procure Saint-Sulpice. Or vous avez établi que la procure où il logeait était la procure Sainte-Brigitte : vous êtes allée dans les lieux - à l'ombre du palais Farnèse - vous avez cherché à vous enquérir de la maison ; et vous avez découvert qu'à cette époque c'était la procure des Pères de Sainte-Croix (pp. 90-91), congrégation des religieux qui tenaient le collège Saint-Charles de Saint-Brieuc, où Duchesne avait fait ses études et où il enseigna ; et les Pères de Sainte-Croix tenaient aussi le collège Sainte-Croix de Neuilly (alors Sainte-Marie des Ternes, p. 58, et note 130) où Duchesne fit aussi partie des cadres enseignants.

En voulant toujours "aller plus loin", vous retrouvez donc la vie, et en corrigeant - si c'est nécessaire - les études antérieurement publiées. Ainsi vous rendez intelligibles même des faits qui n'avaient jusqu'ici été évoqués que détachés de leur contexte, et sans permettre qu'en soit retrouvée la vie.

De même, lorsqu'un historien, heureux de l'avoir découvert, publie le premier projet d'un Mémoire demandé à Duchesne, vous ne vous contentez pas de ce premier jet. Vous vous apercevez que ce Mémoire a demandé plusieurs semaines de travail à Duchesne. Vous ne polémiquez pas ; mais vous cherchez aussi le Mémoire dans son état définitif (p. 478, n.40). La comparaison s'avère instructive : les corrections, les précisions, les nuances que vous relevez entre le premier projet et le texte définitif sont révélatrices du travail d'information et de réflexion de Duchesne, c'est-à-dire que vous retrouvez sa vie (pp. 493 et ss.).

Votre souci de retrouver la vie et de ne pas faire oeuvre de polémique, vous le portez aussi dans votre liberté d'historienne à l'égard de l'Eglise catholique. De même, en effet, que vous savez distinguer l'Eglise d'avec son personnel ecclésiastique, de même aussi vous distinguez la doctrine de l'Eglise d'avec les écoles théologiques. Vous ne vous êtes pas mise à l'école d'un courant théologique. Et vous n'avez pas cherché à privilégier ou à ébranler l'un ou l'autre. Mais, pour autant, vous n'hésitez pas à dénoncer les lacunes théologiques de certains théologiens. Ainsi, p. 149, dans le cas de théologiens qui méconnaissent Vatican I ou le concile de Trente ; p. 154, dans le cas de dom Pitra qui préfère sa fidélité à dom Guéranger plutôt qu'aux exigences de la doctrine catholique ; ou bien, p. 231, dans le passage que vous intitulez "Dogmatisme chez Chamard, lacunes chez Duchesne" ; sans omettre d'ailleurs que vous évoquez à l'occasion certaines lacunes théologiques de Duchesne, comme par exemple, p. 480, n.44. De même, afin

d'expliquer un point délicat, vous n'hésitez pas davantage à faire référence à la doctrine catholique, comme par exemple p. 473, note 27 ; ou bien lorsque vous rappelez la distinction entre historicité et canonicité (p. 323).

Vous n'avez fait de votre thèse ni un règlement de compte, ni un arsenal de munitions au service d'un quelconque groupe de pression. Et, par exigence de rigueur historique, vous avez presque reproché à Duchesne de faire état de sa foi personnelle dans un article du *Bulletin critique* en 1882 ; à la p. 237, en effet, dans le dernier paragraphe de la note 19 vous écrivez : "Le problème n'est pas pour l'historien de se prononcer personnellement au nom de sa foi ou au nom d'un antidogmatisme -qui serait une autre foi- sur l'origine divine et humaine du christianisme, mais d'enregistrer les traces inscrites dans l'histoire : à savoir que d'âge en âge l'expression de la foi de l'Eglise apparaît comme l'expression de la foi d'une communauté se définissant par la continuité apostolique." Et on retrouve l'équivalent dans d'autres contextes, par exemple à la p. 336.

Votre attitude en ce domaine m'a fait songer à une conversation que j'ai eue en 1958 ou 1959 avec Victor Tapié. Nous avons parlé du cardinal Cervini devenu -pour trois semaines- le pape Marcel II à l'époque du Concile de Trente. Et Tapié s'est lancé dans une sorte de grande déclaration de principes :

"Au milieu des discussions théologiques, il est parfois difficile à l'historien de se repérer, me dit-il. Et pourtant, c'est nécessaire et même indispensable, quand on est amené à étudier l'histoire de l'Eglise. Or l'historien n'a pas à refaire l'Eglise ; il a à l'étudier comme elle est, en cherchant à comprendre. Il lui faut donc des repères pour situer les uns par rapport aux autres les différents courants qui la traversent. Heureusement que, pour l'Eglise catholique, il y a un Magistère qui a pour tâche de garder le cap. Alors, quand on n'est pas théologien, il-suffit : pour le passé de se référer à la continuité des conciles, et pour le présent, de se référer à la ligne des encycliques. C'est déjà exigeant. Mais c'est très utile."

En bref,

Par le souci méthodologique que vous manifestez, vous avez cherché à approfondir et à comprendre les différents aspects de la vie et de l'oeuvre de Duchesne dans le contexte de sa vie et de ses relations ; et vous avez voulu porter attention à la vie d'où ont jailli les documents auxquels vous avez eu recours.

C'est ainsi que vous nous présentez la vie d'un homme qui fut prêtre, historien de l'Eglise, et fonctionnaire de l'Etat français à l'heure de la Séparation. Et vous nous le présentez, en vous efforçant de vous dépouiller de tout préjugé et sans polémique, en nous disant tout simplement : *Et haec sunt*.

Soyez-en remerciée.

Et maintenant, je voudrais vous poser quelques questions :

1°/ pp. 222-223. Vous laissez entendre, si j'ai bien compris votre texte, que c'est en décembre 1882, à propos du cours de Renan (âgé de 60 ans) où Loisy (qui avait alors 25 ans) avait entraîné Duchesne (qui, lui, avait 40 ans), que Loisy et Duchesne ont mesuré la profondeur de leur désaccord.

A votre avis : Est-ce que ce serait à cause de cette prise de conscience que Loisy aurait détruit l'essentiel des lettres qu'il a reçues de Duchesne après cette date ?

Est-ce que cette prise de conscience expliquerait d'une part le ton de Duchesne quelques mois plus tard dans la recension qu'il donne des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* de Renan parue juste à ce moment-là ?

Et est-ce que c'est la même raison qui, à votre avis, incite Loisy à attacher tant d'importance à ce jugement porté par Duchesne sur Loisy (dans ses *Mémoires* pp.126-127) ?

Réponse de B.W.

La question de l'appréciation portée respectivement par Duchesne et Loisy sur l'oeuvre de Renan me paraît effectivement très importante pour éclairer leurs divergences.

Les sources, sur ce point précis, sont peu explicites. Quelques indices peuvent être relevés, cependant, dans Choses passées et dans les Mémoires.

Loisy a été -il le dit lui-même- très marqué par Renan, d'abord de manière indirecte, à travers la critique qu'en faisait Vigouroux dans son cours, puis de manière directe, à partir de 1882, lorsqu'il décide de se mettre à l'école de Renan et de suivre ses cours au Collège de France.

Duchesne, quant à lui, avait dénoncé, dès 1877, les préjugés sous-jacents à l'oeuvre de Renan. En 1881, il avait, dans une lettre qu'il lui adressait, montré à Loisy le peu de fondement que pouvait avoir l'idée d'une contradiction fondamentale entre les Evangiles. En 1883, dans le compte rendu qu'il consacre aux Souvenirs d'enfance et de jeunesse, il parle du "dogmatisme négatif" de Renan. Loisy en est très mécontent. Entre-temps ils sont allés ensemble à un cours de Renan en décembre 1882. Il est bien clair qu'ils n'ont pas pu ne pas échanger quelques propos sur son contenu et que ces propos ne pouvaient être que divergents.

Or c'est précisément à partir de 1882 que Loisy détruit les lettres qu'il reçoit de Duchesne et jusqu'en 1889, c'est-à-dire au moment de l'incident des Hautes-Etudes. Dès lors, Loisy fait porter sur Duchesne la responsabilité de la rupture désormais manifeste entre les deux hommes. Il est bien clair cependant qu'un désaccord profond est perceptible dès 1881 et qu'il va bien au-delà de susceptibilités personnelles ou de querelles de carrière.

2°/ Autre question pour situer Duchesne dans ce qu'on appelle la "crise moderniste".

D'une part, p. 765, vous citez une lettre de Duchesne à von Hügel dans laquelle Duchesne parle de "désinvolture" au sujet de l'attitude de Harnack, Loisy, Hébert : il parle d'eux, en effet, en les qualifiant "de néo-agnostiques, très attachés à leur titre de chrétiens, mais très occupés à ranger sous cette étiquette des idées difficilement conciliables avec elle".

Et d'autre part, p. 883, vous citez la notice que le P. Lebreton consacre à Duchesne en 1922. Or, le P. Lebreton parle de la "désinvolture alerte et causti-

tique" -dont Duchesne ne s'est jamais départi.

Est-ce que le mot de "désinvolture" a la même signification et la même portée dans les deux cas ?

Réponse de B.W.

La "désinvolture" dont parle le père Lebreton à propos de Duchesne vise sa liberté de langage à l'égard du personnel de l'Eglise, ses bons mots, qui sont restés célèbres.

La "désinvolture" dont parle Duchesne à l'égard de ceux qu'il évoque ici se situe à un tout autre niveau : elle vise l'attitude qui consiste à accepter une exégèse ou une histoire, incompatible avec les fondements essentiels de la foi de l'Eglise. C'est ce que Duchesne déplore chez Harnack, Loisy ou Hébert ; c'est ce que pour son compte personnel il se refuse à envisager, comme il l'écrit dans une lettre à von Hügel en 1906 :

'Quand on laissera dire que Jésus-Christ est le fils de Joseph et qu'il n'est pas ressuscité, c'est qu'il n'y aura plus personne pour représenter la tradition chrétienne. Certes, je comprends des crises intérieures, des défaillances de foi ; mais que des prêtres jonglent en public avec les articles fondamentaux du symbole et prétendent rester prêtres, c'est ce que je n'admets pas [...] Peut-être ne mourrai-je pas dans l'Eglise. On ne sait jamais les malheurs qui peuvent vous arriver. Mais sûrement je ne chercherai jamais à faire accepter comme compatible avec le christianisme une exégèse historique qui en suppose la négation.'

3°/ Ma troisième question sera relative à la mise à l'Index de Duchesne. Car ce qui est en jeu, en définitive, c'est la méthode de Duchesne en histoire religieuse. Vous avez évoqué la situation de l'histoire ecclésiastique à l'heure où paraît Duchesne et où règne le manuel de Darras. Et vous avez montré la nouveauté de Duchesne : en appliquant à l'histoire de l'Eglise les exigences de la critique, il a fait entrer l'histoire des six premiers siècles de l'histoire de l'Eglise dans le champ de l'étude de la science historique. Et c'est précisément la traduction italienne du 3e tome de son *Histoire ancienne de l'Eglise* qui vaut à cet ouvrage d'abord d'être interdit dans les séminaires, puis d'être mis à l'index. Assurément, si l'on songe que Duchesne avait l'intention de renouveler l'enseignement de l'histoire de l'Eglise dans les séminaires, on peut pressentir le drame que représenta pour lui la condamnation qui l'atteignit. Mais au-delà de son drame personnel, il y a une question fondamentale au point de vue méthodologique qui est soulevée. Et c'est sur ce point que je voudrais maintenant m'arrêter et vous poser encore une question.

Vous évoquez longuement cette mise à l'index de Duchesne (de la page 822 à la page 887). Et vous cherchez à retrouver ce que cette épreuve peut représenter pour l'homme (qui a maintenant 70 ans) et pour l'oeuvre.

Vous avez établi une chronologie rigoureuse des événements qui se sont déroulés, depuis les attaques de Billot dans ses cours à la Grégorienne au printemps 1910 (p. 826 et suivantes), jusqu'à la condamnation romaine du 24 janvier 1912, en passant par des campagnes de presse qui se sont développées par intermittence (rythmées par un chef d'orchestre insaisissable, mais qui doit bien se trouver au 3e étage du palais apostolique) ; et l'on perçoit combien ces campagnes de presse étaient venimeuses : leur venin provenait de la hargne de folliculaires que démangeait le besoin de suspecter, dénoncer, salir, etc., et qui ont renouvelé leur agressivité dans les discours prononcés lors de la réception de Duchesne sous la Coupole le 21 janvier 1911 -surtout le discours d'Etienne Lamy qui y recevait Duchesne.

Vous avez essayé d'analyser les hésitations de Pie X dans les revirements de ses sentiments à l'égard de Duchesne (p. 881) ; et vous n'avez pas caché que le pape a rejeté l'idée d'un entretien privé que Duchesne demandait avec une personne compétente afin de corriger ce qui dans son oeuvre pouvait avoir besoin de correction (p. 864). Vous laissez pressentir le rôle de Billot dans toute cette affaire : non seulement il court-circuite le maître du Sacré-Palais (et, au sujet du P. Lepidi, le maître du Sacré-Palais, je puis bien vous confier que la lecture de votre travail m'a permis de comprendre la phrase qu'il a dite le 29 avril 1924 en accueillant Maurice Blondel : afin de résumer la leçon qu'il tirait des années douloureuses que vous évoquez, le P. Lepidi a cité à Blondel le mot de saint Augustin : "*Non intratur in veritatem, nisi par caritatem*"), -revenons donc au P. Billot dont je disais : non seulement il court-circuite le maître du Sacré-Palais, mais encore sa promotion cardinalice coïncide avec la condamnation de Duchesne. En toutes ces péripéties, il s'agit des catholiques et du personnel de l'Eglise. Par la finesse de vos analyses vous apportez une contribution importante à l'histoire de l'Eglise sous le pontificat de Pie X. Il me semble tout de même que vous ne parlez pas du *motu proprio* du 1er septembre 1910 qui, prolongeant l'encyclique de 1907 sur le modernisme, vise à établir des "lois pour repousser le péril moderniste". Or, dans les faits, tout se passe comme si la double condamnation de Duchesne traduisait la mise en pratique de ce *motu proprio* : d'abord par la circulaire de la Consistoriale du 1er septembre 1911 (c.à.d. un an jour pour jour après le *motu proprio*) pour interdire l'usage de l'Histoire de l'Eglise dans les séminaires, puis par la condamnation de l'Index du 24 janvier 1912. Ce processus correspond bien, en tout cas, à la perspective de Billot.

Toutefois, cette reconstitution chronologique ne vous suffit pas. Après avoir examiné l'attitude des hommes et passé au crible les arguments qui s'entrecroisent, vous demeurez insatisfaite. Et, p. 383, vous écrivez : "Peut-être faut-il aller plus loin". Et vous voulez chercher à comprendre. Ce n'est pas la foi de Duchesne qui est en question ; vous l'avez montré. Duchesne, en effet, se refusait à une lecture des faits qui serait en contradiction avec la foi de l'Eglise ; et vous rappelez à l'instant qu'à son avis c'était précisément en cette attitude qu'il refusait lui Duchesne que consistait "la prodigieuse désinvolture [...] de Harnack, Loisy, Hébert" (p. 765). Assurément Duchesne regrettait que les questions sérieuses ne soient pas abordées en haut lieu (lettre à von Hügel, 8 juin 1906, cit. p. 766) ; mais son attitude restait claire : "Nous ne pouvons rien contre la loi constitutionnelle de l'Eglise. *Ubi Petrus, ibi Ecclesia*", avait-il écrit dans une lettre à von Hügel du 30 juillet 1894 (p. 481). Ce n'est donc pas sa foi qui est en question. C'est sa méthode en histoire religieuse ; et vous le montrez bien. Aussi vous référez-vous à la lettre que Blondel a adressée à Duchesne le 3 février 1912 (p. 887). Et, pour en faire comprendre la portée, vous l'éclaircissez -sur le point de ce que Blondel appelle la tendance de Duchesne "à l'histoire séparée"- par la lettre de Blondel à Wehrlé, qui est effectivement un peu plus explicite (p. 834). Cette notion d'"histoire séparée", Blondel avait voulu en marquer l'insuffisance dans l'article *Histoire et Dogme* paru en 1904 : dans cet article, Blondel avait récusé le fixisme de certaines formulations dogmatiques, mais il avait tout autant disqualifié l'"historicisme" qui, refusant la possibilité d'une réalité non accessible à la connaissance historique, aboutit à un "agnosticisme historique" dégénéralant quasi inévitablement en athéisme systématique (cette analyse de Blondel rejoignait donc la perspective de Duchesne qui en 1877 avait dénoncé le préjugé de Renan, selon lequel "l'esprit scientifique est la négation du surnaturel", p. 167). Toutefois, après le rejet de ces deux tendances extrêmes, Blondel avait diagnostiqué l'insuffisance de l'histoire séparée, de la philosophie séparée, de l'exégèse séparée ; pourquoi ? parce que l'étude ne peut disjoindre ce que la vie a uni, "parce qu'il y a eu, dans la vie fidèle, disait Blondel, synthèse de la pensée et de la grâce, union de l'homme et de Dieu, reproduction dans la conscience individuelle de l'histoire

même du christianisme". Cependant, tout en regrettant chez Duchesne cette "tendance à l'histoire séparée", Blondel, en s'inclinant devant sa "soumission méritoire", reconnaît, et salue avec déférence, l'amour de l'Eglise qui anime Duchesne dans son oeuvre d'historien (p. 887).

Vous montrez d'ailleurs que cet incident de la condamnation par l'Index rend manifeste que, chez Duchesne, l'homme n'est pas épuisé dans l'historien. La lettre qu'il écrit le 9 décembre 1911 au cardinal de Cabrières (et que vous citez pp. 876-877), laisse voir que Duchesne s'est voulu et se veut prêtre fidèle ; cette lettre annonce même déjà la soumission qu'il sera amené à faire deux mois plus tard (p. 878). Vous avez montré que, chez Duchesne, l'oeuvre de l'historien n'épuise pas la vie profonde de l'homme. Blondel lui en a dit sa reconnaissance. Bien d'autres, sans le dire de cette façon, le reconnaissent aussi : ses confrères de l'Institut comme les membres de l'Ecole française ont saisi l'occasion de sa condamnation pour saluer chez Duchesne à la fois la rigueur du savant et la qualité du prêtre.

Il y a encore quelqu'un que vous évoquez dans votre conclusion, à cause des perspectives que vous ouvrez en ce domaine de l'histoire religieuse. C'est Massignon. Et votre allusion est tout à fait pertinente, parce que Massignon représente une tendance très importante au point de vue méthodologique. Assurément, il aurait peut-être été sensible, s'il avait mieux connu Duchesne, au fait qu'à l'heure de sa condamnation ce dernier a rendu manifeste que, chez lui, même si c'est l'homme qui s'est fait historien, cependant l'homme n'est pas réductible à l'historien. Vous avez parfaitement discerné cet aspect ; il n'y a donc aucun besoin d'apporter ici des réflexions de Massignon qui sont très pertinentes en soi, qui pourraient fort bien s'appliquer au cas de Duchesne, mais dont lui, Massignon, n'a pas fait une application directe au cas de Duchesne (2).

Cependant, sur le point de la méthode en histoire religieuse, Massignon est en train de mettre en oeuvre un autre méthode que celle de Duchesne. En 1912, Massignon a 27 ans. Il est en train de composer sa thèse sur *La Passion d'al-Hallâj, martyr mystique de l'Islam au Xe siècle*. Evidemment ce n'est pas de l'histoire de l'Eglise ; mais c'est bien de l'histoire religieuse. Or, dans ce livre "fort austère de technique scientifique [...], c'est comme de l'intérieur que Louis Massignon entreprit l'étude de la pensée et de la civilisation islamiques" (3). Plus même qu'une exigence de "sympathie méthodologique", ce que Massignon requiert pour une étude de ce genre, c'est, selon son expression (à propos de l'Islam qu'il étudie), de percer le coeur de l'homme religieux par "intussusception" (le mot est rapporté par Jacques Berque (4)).

(2) Massignon a, en effet, l'occasion d'écrire quelques mois après la condamnation de Duchesne, bien que ce ne soit pas à ce sujet : "Un homme ne survit pas (= n'est pas créé) par ses écrits seuls, mais par son exemple, non par ses discours seuls, mais par sa mort" (4 septembre 1912, cit. dans Guy HARPIGNY, *Islam et christianisme selon Louis Massignon*, Louvain-la-Neuve, 1981, p. 70. De même Massignon aura encore l'occasion d'écrire : "La vraie, la seule histoire d'une personne humaine, c'est l'émergence graduelle de son voeu secret à travers sa vie publique ; agissant ainsi, loin de le souiller, elle le purifie" (cit. par Alain MICHEL, "La science comme médiation : oecuménisme et anthropologie structurelle" in *Massignon* (Cahier de l'Herne, 1970), p. 85.

(3) Louis GARDET, "Esquisse de quelques thèmes majeurs [dans l'oeuvre de Louis Massignon]" in *Massignon* (Cahier de l'Herne, 1970), p. 74.

(4) Cit. par Jacques BERQUE, "L'Anthropologie historique de Louis Massignon", contribution à *Présence de Louis Massignon, hommages et témoignages* réunis et publiés à l'occasion du centenaire de sa naissance (éd. Maisonneuve et Larose, 1987), p. 30.

Dès lors, on comprend que, portant en lui une telle exigence, le jeune Massignon ait salué avec ferveur le *motu proprio* de 1910 ; car, pour lui, ce document dénonce le "dédoublement" qui en arrive à faire considérer que "le domaine de la foi est séparé du domaine de la science" (ainsi qu'il l'écrit à Claudel le 13 septembre 1910). Ce qui explique le jugement sévère qu'il porte quelques mois plus tard sur l'auteur de l'*Histoire ancienne de l'Eglise*, puisqu'il se réjouit que Pie X ait ainsi "balayé Mgr Duchesne" (lettre à Claudel, 29 décembre 1911). Vous semblez n'avoir pas consulté la correspondance Massignon-Claudiel qui nous fait connaître ces réactions.

Quoi qu'il en soit, nous sommes là en présence d'un grand débat, dont vous avez essayé de prendre la mesure et dont en tout cas votre thèse nous apporte un important jalon. Car, après la brèche ouverte par Duchesne, le jeune Massignon et son aîné Paul Claudel (Jean Daniélou qui en 1912 n'a que 7 ans les rejoindra plus tard avec sa thèse sur Grégoire de Nysse) vont revendiquer ensemble pour l'histoire religieuse d'être non seulement une histoire critique, et rigoureusement critique, mais aussi -et inséparablement- d'être une histoire spirituelle, non pas à côté de l'histoire critique, non pas à propos de l'histoire critique, mais à travers même l'histoire critique et de par les exigences mêmes de l'histoire critique.

Au terme de son cours lithographié sur les *Origines chrétiennes* Duchesne avait ajouté un paragraphe, qu'avait repéré Blondel et dont vous citez quelques lignes p. 885 : ce n'était pas seulement, je crois, une adjonction apologétique comme vous nous le disiez tout à l'heure ; c'était, me semble-t-il, la mise en lumière -en guise de conclusion- de la colonne vertébrale de son ouvrage. Et il est vrai que, même après sa mort, le squelette d'un homme révèle sa configuration générale. Mais, en refusant avec véhémence l'"histoire séparée", l'exigence de Massignon traduisait son souci de requérir aussi l'attention à la vie de l'homme dont on exhume le squelette, à l'irrigation vitale de la moëlle épinière...

Autrement dit, bien qu'en des termes très différents, Massignon diagnostiquait au fond, à propos de Duchesne, la même exigence que Blondel. Et votre étude nous montre que cette exigence provenait de deux laïcs catholiques, universitaires tous les deux, ... alors que les clercs, Mgr d'Hulst (dont vous nous rappelez l'invitation qu'il avait faite à Duchesne, en février 1883, de "s'enfermer dans l'étude des faits") et Mgr Richard, par exemple, avaient encouragé Duchesne à rester dans la voie de l'histoire séparée. Là encore, il y a un problème historique qu'il serait intéressant d'étudier. Car, plus qu'aux problèmes en jeu, il semble que ces clercs aient été attentifs, sinon à une discipline du verbe, du moins à des exigences apologétiques, quitte à demander qu'à une étude historique soit artificiellement surajoutée une petite note apologétique. Tandis que les laïcs, Blondel comme Massignon, attentifs aux acquis du savoir humain en même temps qu'aux exigences de la foi, refusent cette séparation et veulent ne pas priver le patrimoine commun de l'humanité de la mémoire du visage humain de l'un de ses éléments spécifiques, et particulièrement révélateur de la grandeur de l'homme.

Ce n'est pas le moment, bien évidemment, de s'engager très avant dans une réflexion approfondie sur ces grands problèmes que soulève votre thèse. Il faut en tout cas reconnaître que vous avez eu le mérite d'avoir envisagé ces problèmes et d'en avoir nettement défini l'enjeu : en évoquant cette page d'histoire, vous avez bien montré le niveau où se situent en vérité les débats, bien au-delà de la mesure de discipline ecclésiastique que représente la condamnation de l'Index en 1912. Aussi, lorsque Blondel discernait chez Duchesne une "tendance à l'histoire séparée", tout en soulignant son amour pour l'Eglise, il touchait à un point essentiel. Et c'est pourquoi je serais heureux de savoir au moins :

- a) si vous avez été attentive au *motu proprio* de septembre 1910 ;
- b) si vous avez consulté la correspondance Massignon-Claudiel ;
- c) et, surtout, si vous pouvez préciser comment Duchesne a réagi à la lettre que Blondel lui a adressée à l'heure de cette mise à l'Index.

Réponse de B.W.

- Pour ce qui concerne le motu proprio de 1910, il faut bien avouer que ce document m'a échappé.
- Je n'ai pas consulté la correspondance Claudel-Massignon... Mais je suis bien loin d'avoir fait l'inventaire exhaustif de toutes les allusions à Duchesne.
- Il est difficile de préciser quelles furent les réactions de Duchesne à la lettre de Blondel, car il ne reste aucune lettre de Duchesne à Blondel. Il ne semble d'ailleurs pas qu'il y ait eu beaucoup de liens personnels entre les deux hommes et la pensée de Blondel est assez hermétique à Duchesne. On l'a vu après la publication d'Histoire et Dogme : Duchesne n'en a pas été content, malgré la citation assez élogieuse que Blondel faisait de la conclusion de son cours lithographié. En toute hypothèse, Duchesne était peu armé sur le plan philosophique pour entrer dans une réflexion de ce genre.

En définitive, je vous dirai tout simplement qu'en nous restituant un Duchesne aussi authentique que possible, vous éclairez une page d'histoire tout court, et aussi une page de la recherche historique.

Duchesne avait fait entrer l'histoire des 6 premiers siècles de l'Eglise romaine dans le champ d'étude de la science historique, à l'heure où celle-ci s'enrichissait de l'apport des sciences qui devenaient ses auxiliaires.

Quant à vous, vous ne vous contentez pas de situer Duchesne dans son époque ; vous cherchez aussi à donner à Duchesne sa place dans le champ de la méthodologie en histoire religieuse, par rapport à l'attitude des catholiques de l'époque et du personnel de l'Eglise de l'époque, ainsi que par rapport aux exigences permanentes de l'Eglise catholique en ce domaine.

Vous avez le souci de dégager l'histoire religieuse de toute exploitation particulière -voire partisane- ; vous avez même le souci de dégager l'histoire religieuse de l'utilisation qui peut en être faite - que cette utilisation soit pastorale ou qu'elle soit polémique. Il y va d'un élément spécifique du patrimoine commun de l'humanité.

Ce faisant, vous témoignez d'une exigence essentielle à la recherche historique ; car vous avez le souci de la libérer de tout ce qui peut la parasiter. Ainsi, par les préoccupations méthodologiques dont vous faites preuve, c'est l'histoire du passé, dont vous montrez que, dans la succession des générations, elle procure un véritable savoir dès lors que son étude est abordée dans une humble soumission au réel d'hier reconnu dans sa totalité comme dans ses spécificités.

Ceci étant dit, il ne me restera plus qu'à vous faire les suggestions que je vous ai annoncées : car déjà il est possible de songer que vous pourriez nous donner d'autres travaux pour lesquels vous semblez être comme à pied d'oeuvre [...]

En outre, aux questions que soulèveront vos propres recherches les circonstances extérieures ajouteront aussi de nouveaux thèmes à étudier.

Pour cet avenir je vous souhaite : Bon courage !